



Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2020

www.cibc.com/francais

26 février 2020

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2020.

Points saillants du premier trimestre

| | T1/20 | T1/19 | T4/19 | Variation d'un exercice à l'autre | Variation d'un trimestre à l'autre |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Résultat net comme présenté | 1 212 M\$ | 1 182 M\$ | 1 193 M\$ | +3 % | +2 % |
| Résultat net ajusté ¹ | 1 483 M\$ | 1 363 M\$ | 1 309 M\$ | +9 % | +13 % |
| Résultat dilué par action comme présenté | 2,63 \$ | 2,60 \$ | 2,58 \$ | +1 % | +2 % |
| Résultat dilué par action ajusté ¹ | 3,24 \$ | 3,01 \$ | 2,84 \$ | +8 % | +14 % |
| Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté | 13,1 % | 13,8 % | 12,9 % | | |
| RCP ajusté ¹ | 16,1 % | 16,0 % | 14,2 % | | |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 11,3 % | 11,2 % | 11,6 % | | |

Les résultats du premier trimestre de 2020 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,61 \$ par action :

- des charges de restructuration de 339 M\$ (250 M\$ après impôt) essentiellement liées à des indemnités de départ;
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 11,3 % au 31 janvier 2020, en regard de 11,6 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2020, le ratio de levier de la Banque CIBC était de 4,3 %.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 1,44 \$ à 1,46 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2020.

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons affiché de solides résultats qui témoignent de la mise en œuvre de notre stratégie focalisée sur le client et de la diversification soutenue de la croissance du résultat. Nous transformons la Banque en mettant l'accent sur notre culture focalisée sur le client, sur l'optimisation des coûts de base et sur le réinvestissement stratégique de notre capital pour procurer de la valeur à nos actionnaires, à nos clients, à nos employés et aux collectivités.

Rendement de nos activités essentielles²

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 617 M\$ au premier trimestre, en hausse de 155 M\$, ou 34 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 619 M\$, en baisse de 12 M\$, ou 2 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, alors que l'augmentation des produits attribuable à l'élargissement des marges et à l'accroissement des volumes a été plus que contrebalancée par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées en raison des améliorations apportées à notre méthode de fixation des prix de transfert. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 336 M\$ au premier trimestre, en hausse de 23 M\$, ou 7 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an. Les produits ont augmenté de 71 M\$, ou 7 %, grâce à la hausse des biens sous gestion et des produits tirés des commissions dans Gestion des avoirs et à la croissance des volumes et à la progression des honoraires dans Groupe Entreprises, neutralisées en partie par le resserrement des marges. Cette hausse a été contrebalancée par l'augmentation de la rémunération liée au rendement et des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré un résultat net de 169 M\$ au premier trimestre, en hausse de 1 M\$, ou 1 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté s'est établi à 185 M\$, en hausse de 11 M\$, ou 6 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, l'augmentation des produits ayant été contrebalancée en partie par la hausse des charges. Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs ont augmenté en raison essentiellement de l'accroissement des volumes, de la progression des honoraires et de la hausse des biens sous gestion, contrebalancés en partie par le resserrement des marges. L'augmentation des charges découle essentiellement de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 335 M\$ au premier trimestre, en hausse de 129 M\$, ou 63 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, qui découle surtout d'une hausse des produits et d'une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, quelque peu contrebalancées par l'accroissement des charges autres que d'intérêts attribuable à la rémunération liée au rendement. La croissance des produits a été généralisée à l'échelle de nos activités de négociation, de financement, de souscription de titres et de prêts.

Apporter davantage à nos collectivités

À la Banque CIBC, nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs personnels et nous illustrons bien qu'il faut travailler ensemble pour créer des changements positifs qui contribuent à l'essor des collectivités et des entreprises. Au cours du trimestre considéré, nous avons renforcé davantage nos collectivités au moyen des initiatives suivantes :

- Nous avons réuni 11 M\$ et effectué 113 000 heures de bénévolat au cours de l'année 2019 au profit d'organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis, ce qui témoigne de la générosité manifestée par notre équipe dans le cadre de notre programme Un pour tous;
- Nous avons mobilisé 6 M\$ à l'échelle mondiale au profit d'organismes d'aide à l'enfance à l'occasion de la 35^e Journée du miracle CIBC;
- Nous avons fait preuve de notre engagement soutenu envers les personnes handicapées en annonçant notre engagement à deux initiatives clés :
 - The Valuable 500 – La CIBC est la première banque canadienne à se joindre à la campagne qui vise à mettre à profit la valeur commerciale, sociale et économique des personnes vivant avec un handicap partout dans le monde.
 - #DearEverybody – En apportant son soutien au mouvement national dirigé par l'hôpital Holland Bloorview, la CIBC procurera plus de visibilité aux 22 % de Canadiens qui s'identifient comme vivant avec un handicap en veillant à ce qu'ils soient représentés dans les décisions de répartition des rôles dans le cadre de nos campagnes de marketing et de publicité.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2019, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

| Sujets | Recommandations | Information à fournir | Premier trimestre de 2020 | | | Rapport annuel 2019 |
|---|--|---|---------------------------|-----------------------------|---|----------------------------|
| | | | Rapport de gestion | États financiers consolidés | Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires | |
| | | | Pages | | | |
| Généralités | 1 | Index des informations en matière de risque – présente page | | | | |
| | 2 | Terminologie et mesures en matière de risque ¹ | | | 67–68 | |
| | 3 | Principaux risques et nouveaux risques | 26 | | | 46 |
| | 4 | Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants | 20, 37, 40 | 63 | 9, 16 | 30, 32, 70, 72, 162 |
| Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires | 5 | Structure de gestion du risque | | | | 41, 42 |
| | 6 | Culture de risque et intérêt à l'égard du risque | | | | 40, 43, 44 |
| | 7 | Risques découlant des activités commerciales | 27 | | | 45, 49 |
| | 8 | Simulations de crise à l'échelle de la Banque | 30 | | | 35, 46, 53, 59, 65, 68, 76 |
| Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque | 9 | Fonds propres réglementaires minimums | 19 | 63 | | 28, 162 |
| | 10 | Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé | | | 8–11 | 30 |
| | 11 | Tableau des flux de fonds propres réglementaires | | | 12 | 32 |
| | 12 | Gestion et planification des fonds propres | | | | 34, 162 |
| | 13 | Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque | 27 | | 4 | 31, 49 |
| | 14 | Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres | | | 4 | 29, 31 |
| | 15 | Risque de crédit par portefeuille important | | | 27–36 | 51–57 |
| | 16 | Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque | | | 4, 5 | 31 |
| 17 | Application d'essais à rebours aux modèles | | | 65, 66 | 45, 53, 65, 75 | |
| Liquidités | 18 | Actifs liquides | 36 | | | 68 |
| Financement | 19 | Actifs grevés | 37 | | | 69 |
| | 20 | Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan | 40 | | | 72 |
| | 21 | Stratégie et sources de financement | 39 | | | 71 |
| Risque de marché | 22 | Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé | 33 | | | 63 |
| | 23 | Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation | 33-35 | | | 63–67 |
| | 24 | Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles | | | | 63–67 |
| | 25 | Simulations de crise et analyses de scénarios | | | | 35, 66 |
| Risque de crédit | 26 | Analyse des expositions au risque de crédit | 28-32 | | 6–7, 61–64 | 54–61, 136–142, 184 |
| | 27 | Prêts douteux et politique d'allègement | 28, 31 | | | 51, 59, 79, 111, 112 |
| | 28 | Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances | 31 | 58 | | 59, 137 |
| | 29 | Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés | 30 | | 64, 36 ² | 51, 55, 152–153 |
| | 30 | Atténuation du risque de crédit | 28 | | 20, 50, 64 | 51, 56, 152–153 |
| Autres risques | 31 | Autres risques | 41 | | | 74–77 |
| | 32 | Discussion sur des situations de risque connues | | 64 | | 74, 177 |

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 198 de notre Rapport annuel 2019.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2020 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2019 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 25 février 2020. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 196 à 201 de notre Rapport annuel 2019.

Table des matières

| | | | |
|-----------|--|-----------|---|
| 2 | Points saillants financiers du premier trimestre | 18 | Situation financière |
| | | 18 | Revue du bilan consolidé résumé |
| | | 19 | Gestion des fonds propres |
| 3 | Modifications à la présentation de l'information financière | 23 | Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale |
| | | 24 | Arrangements hors bilan |
| 3 | Vue d'ensemble du rendement financier | 25 | Gestion du risque |
| 3 | Perspectives économiques | 25 | Vue d'ensemble |
| 3 | Événements importants | 26 | Principaux risques et nouveaux risques |
| 4 | Revue des résultats financiers | 28 | Risque de crédit |
| 6 | Revue de l'information financière trimestrielle | 33 | Risque de marché |
| | | 36 | Risque de liquidité |
| 8 | Mesures non conformes aux PCGR | 41 | Autres risques |
| 10 | Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique | 41 | Questions relatives à la comptabilité et au contrôle |
| 11 | Services bancaires personnels et PME, région du Canada | 41 | Méthodes comptables critiques et estimations |
| 12 | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada | 42 | Faits nouveaux en matière de comptabilité |
| 13 | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis | 42 | Autres faits nouveaux en matière de réglementation |
| 14 | Marchés des capitaux | 42 | Contrôles et procédures |
| 16 | Siège social et autres | 43 | Transactions entre parties liées |

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres changements d'ordre réglementaire » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2020 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque lié à l'inconduite, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les synergies et les avantages attendus d'une acquisition ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du premier trimestre

| | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Non audité, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le | | | |
| Résultats financiers (en millions de dollars) | | | |
| Produits nets d'intérêts | 2 761 \$ | 2 801 \$ | 2 596 \$ |
| Produits autres que d'intérêts | 2 094 | 1 971 | 1 969 |
| Total des produits | 4 855 | 4 772 | 4 565 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 261 | 402 | 338 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 065 | 2 838 | 2 760 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 1 529 | 1 532 | 1 467 |
| Impôt sur le résultat | 317 | 339 | 285 |
| Résultat net | 1 212 \$ | 1 193 \$ | 1 182 \$ |
| Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle | 7 \$ | 8 \$ | 4 \$ |
| Porteurs d'actions privilégiées | 31 | 32 | 23 |
| Porteurs d'actions ordinaires | 1 174 | 1 153 | 1 155 |
| Résultat net applicable aux actionnaires | 1 205 \$ | 1 185 \$ | 1 178 \$ |
| Mesures financières | | | |
| Coefficient d'efficacité comme présenté | 63,1 % | 59,5 % | 60,5 % |
| Coefficient de pertes sur créances ¹ | 0,24 % | 0,33 % | 0,30 % |
| Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ² | 13,1 % | 12,9 % | 13,8 % |
| Marge d'intérêts nette | 1,62 % | 1,69 % | 1,66 % |
| Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ³ | 1,80 % | 1,90 % | 1,86 % |
| Rendement de l'actif moyen ⁴ | 0,71 % | 0,72 % | 0,76 % |
| Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4} | 0,79 % | 0,81 % | 0,85 % |
| Taux d'impôt effectif comme présenté | 20,7 % | 22,1 % | 19,4 % |
| Renseignements sur les actions ordinaires | | | |
| Par action (\$) | | | |
| – résultat de base | 2,64 \$ | 2,59 \$ | 2,61 \$ |
| – résultat dilué comme présenté | 2,63 | 2,58 | 2,60 |
| – dividendes | 1,44 | 1,44 | 1,36 |
| – valeur comptable | 81,38 | 79,87 | 75,11 |
| Cours de clôture de l'action (\$) | 107,92 | 112,31 | 111,41 |
| Nombre d'actions en circulation (en milliers) | | | |
| – moyen pondéré de base ⁵ | 445 248 | 445 357 | 443 033 |
| – moyen pondéré dilué | 446 031 | 446 392 | 444 301 |
| – fin de la période ⁵ | 444 982 | 445 342 | 443 802 |
| Capitalisation boursière (en millions de dollars) | 48 022 \$ | 50 016 \$ | 49 444 \$ |
| Mesures de valeur | | | |
| Rendement total pour les actionnaires | (2,64) % | 9,60 % | (0,68) % |
| Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action) | 5,3 % | 5,1 % | 4,8 % |
| Ratio de versement de dividendes comme présenté | 54,6 % | 55,6 % | 52,2 % |
| Cours/valeur comptable | 1,33 | 1,41 | 1,48 |
| Principales mesures financières – ajustées⁶ | | | |
| Coefficient d'efficacité ajusté ⁷ | 55,0 % | 56,0 % | 54,4 % |
| Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ² | 16,1 % | 14,2 % | 16,0 % |
| Taux d'impôt effectif ajusté | 21,7 % | 20,2 % | 20,4 % |
| Résultat dilué par action ajusté | 3,24 \$ | 2,84 \$ | 3,01 \$ |
| Ratio de versement de dividendes ajusté | 44,3 % | 50,5 % | 45,1 % |
| Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars) | | | |
| Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières | 150 080 \$ | 138 669 \$ | 125 599 \$ |
| Prêts et acceptations, nets de la provision | 402 453 | 398 108 | 385 072 |
| Total de l'actif | 672 118 | 651 604 | 614 647 |
| Dépôts | 497 899 | 485 712 | 464 707 |
| Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires | 36 214 | 35 569 | 33 334 |
| Actif moyen | 679 531 | 655 971 | 620 599 |
| Actif productif d'intérêts moyen ³ | 609 839 | 585 816 | 554 312 |
| Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires | 35 671 | 35 553 | 33 183 |
| Biens administrés ^{8, 9} | 2 546 678 | 2 425 651 | 2 279 879 |
| Biens sous gestion ⁹ | 263 592 | 252 007 | 228 562 |
| Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité | | | |
| Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars) | 252 099 \$ | 239 863 \$ | 225 663 \$ |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 11,3 % | 11,6 % | 11,2 % |
| Ratio des fonds propres de première catégorie | 12,5 % | 12,9 % | 12,7 % |
| Ratio du total des fonds propres | 14,5 % | 15,0 % | 14,7 % |
| Ratio de levier | 4,3 % | 4,3 % | 4,2 % |
| Ratio de liquidité à court terme | 125 % | 125 % | 131 % |
| Autres renseignements | | | |
| Équivalents temps plein | 45 083 | 45 157 | 43 815 |

1) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

2) Annualisé.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets des provisions, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

4) Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

5) Compte non tenu de néant actions subalternes au 31 janvier 2020 (néant au 31 octobre 2019 et 60 532 au 31 janvier 2019).

6) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

7) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE)

8) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 032,2 G\$ (1 923,2 G\$ au 31 octobre 2019 et 1 815,8 G\$ au 31 janvier 2019).

9) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Modifications à la présentation de l'information financière

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2020.

- Nous avons modifié notre façon de répartir le capital entre les unités d'exploitation stratégique. Auparavant, nous employions un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique et pour calculer le rendement des capitaux propres (RCP) sectoriel. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR (pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR).
- La méthode de fixation des prix de transfert utilisée par le groupe Trésorerie a été améliorée pour être mieux adaptée aux modifications apportées à notre méthode de répartition du capital susmentionnée. En parallèle, nous avons apporté d'autres mises à jour et améliorations à la méthode de fixation des prix de transfert de fonds ainsi que des mises à jour mineures à certaines méthodes de répartition.

Les montants des périodes précédentes ont été révisés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique et la méthode employée pour calculer leur rendement ont été touchés par ces modifications. Toutefois, elles n'ont eu aucune incidence sur nos résultats financiers consolidés.

Adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*

En date du 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16) selon l'approche rétrospective modifiée et sans retraitement des chiffres des périodes présentées à titre comparatif.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

Un contexte de croissance mondiale anémique et le comportement plus prudent des consommateurs devraient occasionner une autre légère modération de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel au Canada qui devrait se situer aux alentours de 1,3 % en 2020. Pour contrer le ralentissement de la croissance observé récemment, la Banque du Canada pourrait décider de baisser les taux d'intérêt de 25 points de base, même s'ils sont déjà à des niveaux bas, déclenchant potentiellement un affaiblissement du dollar canadien au cours de l'année 2020. Bien que le taux de chômage puisse vraisemblablement dépasser la barre des 6 % en 2020, il est encore prévu qu'il demeure dans un creux historique. La construction résidentielle devrait rester assez stable, soutenue par des taux hypothécaires plus faibles, tandis qu'une croissance seulement modeste des dépenses d'investissement des entreprises est attendue jusqu'à ce que la croissance mondiale reprenne de la vigueur. Les prix du pétrole brut pourraient se remettre de leur récente baisse si l'incidence de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur l'économie s'avère de courte durée et, bien que la production au Canada devrait graduellement se remettre de contraintes antérieures, une augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur de l'énergie est susceptible de dépendre de l'évolution de la capacité des pipelines.

L'économie américaine devrait ralentir pour se situer à une croissance du PIB réel d'environ 1,8 % en 2020, étant donné que la faiblesse de la croissance mondiale devrait freiner les dépenses d'investissement des entreprises et l'embauche. Malgré cela, la conjoncture des marchés du travail devrait demeurer tendue en regard des normes historiques. La Réserve fédérale américaine devrait maintenir ses taux tout au long de 2020.

La propagation du COVID-19, les obstacles commerciaux qui perdurent entre la Chine, et à la fois les États-Unis et le Canada, ainsi que la menace d'une récession en Europe constituent des risques de révision à la baisse de nos perspectives pour les États-Unis et le Canada, mais ces risques pourraient être contrebalancés par une politique monétaire plus stimulante que celle actuellement prévue.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation devrait demeurer faible, le resserrement réglementaire survenu en 2018 freinant la demande.

La faiblesse des taux d'intérêt et la croissance modérée des résultats des entreprises devraient favoriser les activités de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Les émissions d'obligations d'État devraient augmenter pour financer des déficits fédéraux plus importants, une incidence qui pourrait être compensée par la réduction des déficits de certaines provinces. La faiblesse du taux de chômage et la hausse modérée des bénéfices devraient faire en sorte que la qualité du crédit reste saine. Gestion des avoirs devrait pouvoir tabler sur la croissance soutenue des économies des épargnants, mais la croissance économique modeste pourrait limiter l'incidence positive de la hausse du cours des actions sur les biens sous gestion.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les produits de Groupe Entreprises font face à un ralentissement de la croissance dans la région du Midwest qui est fortement axée sur le secteur de la fabrication, mais profiteraient de toute remontée de la croissance mondiale qui freine les plans de dépenses d'investissement, tandis que des taux d'intérêt plus faibles devraient être propices à la croissance des activités de prêts aux entreprises. De son côté, Gestion des avoirs a profité de l'augmentation des économies après impôt des épargnants, même si le contexte moins favorable à de nouvelles hausses du cours des actions risque de freiner la croissance des biens sous gestion.

Événements importants

Restructuration

Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 339 M\$ (250 M\$ après impôt) inhérentes aux efforts soutenus visant à transformer la structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Ces charges, présentées à titre d'élément d'importance, sont essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans Siège social et autres.

Vente de FirstCaribbean International Bank Limited

Le 8 novembre 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente d'une participation donnant le contrôle dans FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) à GNB Financial Group Limited (GNB). Aux termes de l'entente, GNB se porte acquéreur de 66,73 % des actions en circulation de CIBC FirstCaribbean détenues par la CIBC pour une contrepartie totale d'environ 797 M\$ US, sous réserve d'ajustements de clôture reflétant certaines modifications apportées à la valeur comptable de CIBC FirstCaribbean avant la clôture. La contrepartie totale est composée d'environ 200 M\$ US en espèces et d'un financement garanti consenti par la CIBC pour la partie restante.

La CIBC fournira également un financement garanti pour faciliter l'achat d'actions déposées par des actionnaires minoritaires de CIBC FirstCaribbean aux termes de l'offre publique d'achat comme l'exigent les lois régionales sur les valeurs mobilières. Nous prévoyons conserver une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 24,9 % dans CIBC FirstCaribbean après la clôture. La transaction est soumise aux approbations réglementaires et devrait se conclure en 2020. Pour plus de précisions, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 212 M\$, en regard de 1 182 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 1 193 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 483 M\$, comparativement à 1 363 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 309 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,63 \$, en regard de 2,60 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,58 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 3,24 \$, en regard de 3,01 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,84 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- des charges de restructuration de 339 M\$ (250 M\$ après impôt) essentiellement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 16 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des charges autres que d'intérêts de 366 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 95 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 271 M\$.

Produits nets d'intérêts²

Les produits nets d'intérêts ont grimpé de 165 M\$, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans nos secteurs d'activité et de la hausse des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont diminué de 40 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout des produits d'intérêts au titre du règlement de certaines questions fiscales, présentés à titre d'élément d'importance et inscrits au trimestre précédent, en partie contrebalancés par la croissance des volumes dans la plupart de nos activités.

Produits autres que d'intérêts²

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 125 M\$, ou 6 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation, de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde découlant de l'accroissement des biens sous gestion et des biens administrés, des commissions sur crédit, de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, en partie contrebalancés par une diminution des produits de trésorerie.

Les produits autres que d'intérêts ont progressé de 123 M\$, ou 6 %, en regard de ceux du trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation et de l'augmentation de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux | | | |
| Services bancaires personnels et PME, région du Canada | 192 \$ | 218 \$ | 192 \$ |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada | 34 | 71 | 48 |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis | 16 | 13 | 5 |
| Marchés des capitaux | (5) | 24 | 42 |
| Siège social et autres | 7 | 4 | 8 |
| | 244 | 330 | 295 |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs | | | |
| Services bancaires personnels et PME, région du Canada | 23 | 37 | 16 |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada | 1 | 9 | (5) |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis | (1) | 4 | 11 |
| Marchés des capitaux | (5) | 21 | 24 |
| Siège social et autres | (1) | 1 | (3) |
| | 17 | 72 | 43 |
| | 261 \$ | 402 \$ | 338 \$ |

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 77 M\$, ou 23 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a reculé de 26 M\$, en raison d'une dotation à la provision moins importante dans Marchés des capitaux et dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, contrebalancée en partie par une dotation à la provision plus élevée dans les autres unités d'exploitation stratégique. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué de 51 M\$, fait attribuable à la diminution de la dotation à la provision dans Marchés des capitaux et dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, neutralisée en partie par une dotation à la provision plus élevée dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

1) Les mesures ajustées ne sont pas conformes aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 141 M\$, ou 35 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué de 55 M\$, en raison d'une diminution de la dotation à la provision dans l'ensemble des unités d'exploitation stratégique surtout attribuable aux changements dans nos perspectives économiques et à la migration du crédit désavantageuse dans certains portefeuilles au cours du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué de 86 M\$, en raison de la baisse de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, dans Marchés des capitaux et dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 305 M\$, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance, tandis que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un paiement effectué à Air Canada visant à assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance. Compte non tenu des éléments précités, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 193 M\$ en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique notamment par la hausse de la rémunération liée au rendement, l'augmentation des salaires du personnel et par une hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 227 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait surtout des charges de restructuration susmentionnées et de la hausse de la rémunération liée au rendement. Les résultats du trimestre précédent prenaient aussi en compte une dépréciation du goodwill liée à la vente attendue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean et une augmentation des provisions pour procédures judiciaires, toutes deux présentées à titre d'éléments d'importance.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 32 M\$, ou 11 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse du résultat. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent faisaient aussi état d'un recouvrement d'impôt net découlant du règlement lié à Enron décrit ci-après, contrebalancé en partie par la réévaluation de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications du taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade.

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 22 M\$, ou 6 %, comparativement à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre précédent ont subi les contrecoups de la dépréciation du goodwill liée à la vente attendue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean, laquelle n'est pas déductible fiscalement.

La *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine) a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à partir de 2018 et a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment un impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-Abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. En décembre 2018 et 2019, l'Internal Revenue Service a publié le projet de règlement et sa version définitive pour mettre en œuvre certains aspects de la réforme fiscale américaine y compris le BEAT. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce règlement sur ses activités aux États-Unis.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la « déduction aux États-Unis »). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Par le passé, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 800 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2014 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En février 2020, l'ARC a proposé d'établir une nouvelle cotisation se traduisant par un montant d'impôt supplémentaire de 315 M\$ à l'égard de l'exercice 2015. Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

| En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 par rapport au 31 janv. 2019 | 31 janv. 2020 par rapport au 31 oct. 2019 |
|---|--|---|
| Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants : | | |
| Total des produits | (16) \$ | (7) \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | - | - |
| Charges autres que d'intérêts | (8) | (4) |
| Impôt sur le résultat | (1) | - |
| Résultat net | (7) | (3) |
| Incidences sur le résultat par action : | | |
| de base | (0,02) \$ | (0,01) \$ |
| Dilué | (0,02) | (0,01) |
| Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA | (1,4) % | (0,6) % |

Revue de l'information financière trimestrielle

| En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les | 2020 | | | | 2019 | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 31 janv. | 31 oct. | 31 juill. | 30 avr. | 31 janv. | 31 oct. | 31 juill. | 30 avr. |
| Produits | | | | | | | | |
| Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹ | 2 214 \$ | 2 225 \$ | 2 240 \$ | 2 126 \$ | 2 164 \$ | 2 198 \$ | 2 173 \$ | 2 089 \$ |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹ | 1 055 | 1 026 | 1 019 | 998 | 984 | 978 | 980 | 931 |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ^{1, 2} | 507 | 502 | 509 | 474 | 479 | 455 | 448 | 427 |
| Marchés des capitaux ^{1, 2} | 871 | 740 | 752 | 756 | 712 | 656 | 760 | 714 |
| Siège social et autres ^{1, 2} | 208 | 279 | 212 | 188 | 226 | 165 | 186 | 215 |
| Total des produits | 4 855 \$ | 4 772 \$ | 4 732 \$ | 4 542 \$ | 4 565 \$ | 4 452 \$ | 4 547 \$ | 4 376 \$ |
| Produits nets d'intérêts | 2 761 \$ | 2 801 \$ | 2 694 \$ | 2 460 \$ | 2 596 \$ | 2 539 \$ | 2 577 \$ | 2 476 \$ |
| Produits autres que d'intérêts | 2 094 | 1 971 | 2 038 | 2 082 | 1 969 | 1 913 | 1 970 | 1 900 |
| Total des produits | 4 855 | 4 772 | 4 732 | 4 542 | 4 565 | 4 452 | 4 547 | 4 376 |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances | 261 | 402 | 291 | 255 | 338 | 264 | 241 | 212 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 065 | 2 838 | 2 670 | 2 588 | 2 760 | 2 591 | 2 572 | 2 517 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 1 529 | 1 532 | 1 771 | 1 699 | 1 467 | 1 597 | 1 734 | 1 647 |
| Impôt sur le résultat | 317 | 339 | 373 | 351 | 285 | 329 | 365 | 328 |
| Résultat net | 1 212 \$ | 1 193 \$ | 1 398 \$ | 1 348 \$ | 1 182 \$ | 1 268 \$ | 1 369 \$ | 1 319 \$ |
| Résultat net applicable aux : | | | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 7 \$ | 8 \$ | 6 \$ | 7 \$ | 4 \$ | 2 \$ | 4 \$ | 6 \$ |
| Actionnaires | 1 205 | 1 185 | 1 392 | 1 341 | 1 178 | 1 266 | 1 365 | 1 313 |
| Résultat par action – de base | 2,64 \$ | 2,59 \$ | 3,07 \$ | 2,96 \$ | 2,61 \$ | 2,81 \$ | 3,02 \$ | 2,90 \$ |
| – dilué | 2,63 | 2,58 | 3,06 | 2,95 | 2,60 | 2,80 | 3,01 | 2,89 |

1) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges au cours de la période.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a été avantagé par la solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et par l'augmentation soutenue des biens administrés et des biens sous gestion, en raison de l'appréciation des marchés.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de la croissance des volumes des prêts et des dépôts. Les réductions de taux d'intérêt au cours du deuxième semestre de 2019 ont donné lieu à une réduction des marges, les frais sur les dépôts ayant été inférieurs aux produits tirés du portefeuille de prêts essentiellement indexés sur le taux LIBOR.

La conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité boursière des clients et sur les activités de souscription de titres influe considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Une hausse des produits de négociation a également été comptabilisée au premier trimestre de 2020.

Siège social et autres a inscrit des produits d'intérêts au titre du règlement de certaines questions fiscales au quatrième trimestre de 2019. Les résultats du quatrième trimestre de 2018 englobaient également des pertes sur créances attendues supplémentaires sur les titres de créance dans CIBC FirstCaribbean attribuables à la restructuration par le gouvernement de la Barbade de la dette publique du pays.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution des perspectives économiques.

La provision sur les prêts productifs a augmenté au cours de 2019, reflet de l'incidence de certains changements défavorables dans nos perspectives économiques au cours de cette période.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du quatrième trimestre de 2019 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le portefeuille des prêts personnels et les résultats du premier trimestre de 2020 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs plus élevée du fait des mises à jour des paramètres du modèle dans le portefeuille des cartes de crédit.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les résultats du premier trimestre de 2020 et des quatre trimestres de 2019 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le portefeuille de services bancaires commerciaux au Canada.

Pour Marchés des capitaux, les résultats du premier trimestre de 2019 prenaient en compte une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante en raison d'un prêt douteux dans le secteur des services publics. Les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2019 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le secteur du pétrole et du gaz.

Pour Siège social et autres, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2018 prenaient en compte une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus massive dans CIBC FirstCaribbean découlant de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation. Les résultats du quatrième trimestre de 2019 présentaient une dépréciation du goodwill liée à la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean et une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du premier trimestre de 2020 comprenaient des charges de restructuration liées aux efforts soutenus visant à transformer notre structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que les deux façons sont des mesures de performance utiles. Les résultats ajustés excluent les éléments d'importance des résultats présentés et servent à calculer nos mesures ajustées. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

Pour plus de précisions sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel 2019, mise à jour ci-après pour faire état des modifications apportées au premier trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière).

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégique en fonction du montant estimé de fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires. Le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable en fonction de la répartition des fonds propres réglementaires entre les unités d'exploitation stratégique. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR.

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| Résultats d'exploitation – comme présentés | | | |
| Total des produits | 4 855 \$ | 4 772 \$ | 4 565 \$ |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances | 261 | 402 | 338 |
| Charges autres que d'intérêts | 3 065 | 2 838 | 2 760 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 1 529 | 1 532 | 1 467 |
| Impôt sur le résultat | 317 | 339 | 285 |
| Résultat net | 1 212 | 1 193 | 1 182 |
| Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle | 7 | 8 | 4 |
| Résultat net applicable aux actionnaires | 1 205 | 1 185 | 1 178 |
| Résultat dilué par action (\$) | 2,63 \$ | 2,58 \$ | 2,60 \$ |
| Incidence des éléments d'importance¹ | | | |
| Produits | | | |
| Règlement de certaines questions fiscales ² | - \$ | (67) \$ | - \$ |
| Ajustements selon la méthode de l'acquisition ³ | - | (7) | (13) |
| Incidence des éléments d'importance sur les produits | - | (74) | (13) |
| Charges | | | |
| Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁴ | (27) | (28) | (27) |
| Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition ⁵ | - | 9 | (5) |
| Charges de restructuration ⁶ | (339) | - | - |
| Dépréciation du goodwill ⁷ | - | (135) | - |
| Augmentation des provisions pour procédures judiciaires ² | - | (28) | - |
| Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada ⁸ | - | - | (227) |
| Incidence des éléments d'importance sur les charges | (366) | (182) | (259) |
| Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net | 366 | 108 | 246 |
| Règlement de certaines questions fiscales ² | - | (18) | - |
| Coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition ^{3, 5} | - | (5) | (1) |
| Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁴ | 6 | 8 | 6 |
| Charges de restructuration ⁶ | 89 | - | - |
| Augmentation des provisions pour procédures judiciaires ² | - | 7 | - |
| Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada ⁸ | - | - | 60 |
| Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat | 95 | (8) | 65 |
| Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net | 271 | 116 | 181 |
| Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action | 0,61 \$ | 0,26 \$ | 0,41 \$ |
| Résultats d'exploitation – ajustés⁹ | | | |
| Total des produits ¹⁰ | 4 855 \$ | 4 698 \$ | 4 552 \$ |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances | 261 | 402 | 338 |
| Charges autres que d'intérêts | 2 699 | 2 656 | 2 501 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 1 895 | 1 640 | 1 713 |
| Impôt sur le résultat | 412 | 331 | 350 |
| Résultat net | 1 483 | 1 309 | 1 363 |
| Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle | 7 | 8 | 4 |
| Résultat net applicable aux actionnaires | 1 476 | 1 301 | 1 359 |
| Résultat dilué par action ajusté (\$) | 3,24 \$ | 2,84 \$ | 3,01 \$ |

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance sur les résultats ajustés par comparaison avec les résultats comme présentés.

2) Comptabilisé dans Siège social et autres.

3) Comprend la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur à la date d'acquisition des prêts acquis de The PrivateBank, présentée à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019 et comptabilisée dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

4) L'amortissement de l'acquisition d'immobilisations incorporelles est comptabilisé dans l'unité d'exploitation stratégique de la société acquise ou dans Siège social et autres. Le tableau ci-après présente un sommaire.

| | | | |
|---|--------|--------|--------|
| Services bancaires personnels et PME, région du Canada (avant impôt) | (2) \$ | (3) \$ | (2) \$ |
| Services bancaires personnels et PME, région du Canada (après impôt) | (2) | (2) | (2) |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada (avant impôt) | - | (1) | - |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada (après impôt) | - | (1) | - |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (avant impôt) | (22) | (22) | (22) |
| Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (après impôt) | (16) | (16) | (16) |
| Siège social et autres (avant impôt) | (3) | (2) | (3) |
| Siège social et autres (après impôt) | (3) | (1) | (3) |

5) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, présentés à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019, comprennent les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée dans le cadre de l'acquisition de Geneva Advisors et de Wellington Financial. Ces éléments sont comptabilisés dans Siège social et autres.

6) Les charges de restructuration inhérentes à nos efforts soutenus visant à transformer notre structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque sont essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans Siège social et autres.

7) Dépréciation du goodwill liée à la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean comptabilisée dans Siège social et autres.

8) Charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, et comptabilisée dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

9) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance.

10) Compte non tenu de l'ajustement selon la BIE de 49 M\$ (48 M\$ au 31 octobre 2019; 41 M\$ au 31 janvier 2019). Le coefficient d'efficacité ajusté est calculé selon une BIE.

Le tableau ci-après présente le sommaire des résultats ajustés par unité d'exploitation stratégique¹.

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | | Services bancaires personnels et PME, région du Canada | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis | Marchés des capitaux | Siège social et autres | Total CIBC |
|---|--|--|--|---|----------------------|------------------------|-----------------|
| 31 janv. 2020 | Résultat net (perte nette) comme présenté(e) | 617 \$ | 336 \$ | 169 \$ | 335 \$ | (245) \$ | 1 212 \$ |
| | Incidence après impôt des éléments d'importance¹ | 2 | - | 16 | - | 253 | 271 |
| | Résultat net (perte nette) ajusté(e)² | 619 \$ | 336 \$ | 185 \$ | 335 \$ | 8 \$ | 1 483 \$ |
| 31 oct. 2019³ | Résultat net (perte nette) comme présenté(e) | 601 \$ | 305 \$ | 179 \$ | 230 \$ | (122) \$ | 1 193 \$ |
| | Incidence après impôt des éléments d'importance¹ | 2 | 1 | 11 | - | 102 | 116 |
| | Résultat net (perte nette) ajusté(e)² | 603 \$ | 306 \$ | 190 \$ | 230 \$ | (20) \$ | 1 309 \$ |
| 31 janv. 2019³ | Résultat net (perte nette) comme présenté(e) | 462 \$ | 313 \$ | 168 \$ | 206 \$ | 33 \$ | 1 182 \$ |
| | Incidence après impôt des éléments d'importance¹ | 169 | - | 6 | - | 6 | 181 |
| | Résultat net (perte nette) ajusté(e)² | 631 \$ | 313 \$ | 174 \$ | 206 \$ | 39 \$ | 1 363 \$ |

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance susmentionnés.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Gestion du risque, Culture et marque, Finance et Trésorerie, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2019.

Des modifications à la présentation de l'information financière ont été apportées au premier trimestre de 2020, lesquelles ont eu une incidence sur les résultats des unités d'exploitation stratégique. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Répartition aux unités d'exploitation

Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers des unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique sur le plan des produits. Conformément aux modifications à la présentation de l'information financière apportées au premier trimestre de 2020 (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière), le coût de financement établi en fonction du marché prend en compte les coûts inhérents au maintien de fonds propres réglementaires suffisants à l'appui des exigences propres à nos activités, y compris le coût des actions privilégiées. Lorsque les risques de taux d'intérêt et de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'un transfert à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres, à l'exception de ceux de certaines activités de trésorerie de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, présentés dans cette unité d'exploitation stratégique. Le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités (pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière). Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de transfert afin de nous assurer qu'elles tiennent compte de l'évolution du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Ce modèle s'appuie sur certaines estimations et de méthodes de répartition dans le traitement des paiements internes entre les secteurs d'activité relatifs aux commissions de vente, de renouvellement et de suivi pour faciliter la préparation de l'information financière sectorielle. Périodiquement, les taux des commissions de vente, de renouvellement et de suivi versés aux segments de clients pour certains produits et services sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts engagées par nos groupes fonctionnels sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés.

Nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux (troisième stade) et sur prêts productifs (premier et deuxième stades) dans les unités d'exploitation stratégique respectives.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Résultats¹

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 ² | 31 janv. 2019 ² |
|---|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits | 2 214 \$ | 2 225 \$ | 2 164 \$ |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | | | |
| Prêts douteux | 192 | 218 | 192 |
| Prêts productifs | 23 | 37 | 16 |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 215 | 255 | 208 |
| Charges autres que d'intérêts | 1 159 | 1 156 | 1 327 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 840 | 814 | 629 |
| Impôt sur le résultat | 223 | 213 | 167 |
| Résultat net | 617 \$ | 601 \$ | 462 \$ |
| Résultat net applicable aux : | | | |
| Actionnaires | 617 \$ | 601 \$ | 462 \$ |
| Coefficient d'efficacité | 52,4 % | 52,0 % | 61,3 % |
| Rendement des capitaux propres ³ | 36,3 % | 36,8 % | 29,3 % |
| Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ³ | 6 765 \$ | 6 472 \$ | 6 263 \$ |
| Équivalents temps plein | 13 379 | 13 431 | 13 527 |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 617 M\$, en hausse de 155 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des charges autres que d'intérêts, compte tenu du fait que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient un paiement effectué à Air Canada afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance.

Le résultat net a progressé de 16 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée, contrebalancée en partie par une baisse des produits.

Produits

Les produits ont grimpé de 50 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'élargissement des marges et de la croissance des volumes.

Les produits ont été comparables à ceux du trimestre précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 7 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable surtout aux mises à jour des paramètres du modèle dans le portefeuille des cartes de crédit. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenaient compte d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs reflétant l'incidence de certains changements défavorables à nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 40 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré présentaient la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. Ceux du trimestre précédent comprenaient également une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs, reflétant l'incidence de certains changements défavorables à nos perspectives économiques et d'une migration de crédit désavantageuse dans le portefeuille dans le portefeuille de prêts personnels. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a baissé en raison de la baisse de la dotation à la provision et de radiations moins élevées dans le portefeuille des prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 168 M\$, ou 13 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la charge susmentionnée en partie contrebalancée par une hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 56 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 10 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 ² | 31 janv. 2019 ² |
|---|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits | | | |
| Groupe Entreprises | 423 \$ | 414 \$ | 406 \$ |
| Gestion des avoirs | 632 | 612 | 578 |
| Total des produits | 1 055 | 1 026 | 984 |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | | | |
| Prêts douteux | 34 | 71 | 48 |
| Prêts productifs | 1 | 9 | (5) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 35 | 80 | 43 |
| Charges autres que d'intérêts | 561 | 530 | 514 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 459 | 416 | 427 |
| Impôt sur le résultat | 123 | 111 | 114 |
| Résultat net | 336 \$ | 305 \$ | 313 \$ |
| Résultat net applicable aux : | | | |
| Actionnaires | 336 \$ | 305 \$ | 313 \$ |
| Coefficient d'efficacité | 53,2 % | 51,7 % | 52,3 % |
| Rendement des capitaux propres ³ | 21,5 % | 19,7 % | 21,7 % |
| Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ³ | 6 226 \$ | 6 126 \$ | 5 724 \$ |
| Équivalents temps plein | 5 084 | 5 048 | 4 977 |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 336 M\$, en hausse de 23 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, fait attribuable surtout à la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a progressé de 31 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins importante et de l'augmentation des produits, en partie neutralisées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont grimpé de 71 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 17 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes et de la hausse des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont progressé de 54 M\$, en raison surtout d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés et de la hausse des produits tirés des commissions et des fonds communs de placement.

Les produits ont connu une hausse de 29 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 9 M\$, en raison essentiellement de l'élargissement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont grimpé de 20 M\$, en raison surtout d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés et de la hausse des produits tirés des commissions et des fonds communs de placement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 8 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Une provision supplémentaire se rapportant à un prêt auparavant douteux a été comptabilisée au trimestre considéré. Une reprise de la provision pour perte sur créances sur prêts productifs a également été comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 45 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison principalement d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une migration du crédit désavantageuse dans le portefeuille de prêts productifs a également été comptabilisée au trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 47 M\$, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement, de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 31 M\$, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement, de l'augmentation des salaires du personnel et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 9 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 12 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Résultats¹

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 ² | 31 janv. 2019 ² |
|---|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits | | | |
| Groupe Entreprises ³ | 346 \$ | 343 \$ | 331 \$ |
| Gestion des avoirs | 161 | 159 | 148 |
| Total des produits^{4, 5} | 507 | 502 | 479 |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | | | |
| Prêts douteux | 16 | 13 | 5 |
| Prêts productifs | (1) | 4 | 11 |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 15 | 17 | 16 |
| Charges autres que d'intérêts | 299 | 286 | 274 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 193 | 199 | 189 |
| Impôt sur le résultat⁴ | 24 | 20 | 21 |
| Résultat net | 169 \$ | 179 \$ | 168 \$ |
| Résultat net applicable aux : | | | |
| Actionnaires | 169 \$ | 179 \$ | 168 \$ |
| Coefficient d'efficacité | 59,0 % | 57,0 % | 57,2 % |
| Rendement des capitaux propres⁶ | 7,5 % | 8,0 % | 7,9 % |
| Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁶ | 8 929 \$ | 8 842 \$ | 8 407 \$ |
| Équivalents temps plein | 2 077 | 2 113 | 1 982 |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Certaines informations ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée au trimestre considéré. Services bancaires commerciaux comprend dorénavant le secteur Divers, lequel englobe les activités de trésorerie liées à CIBC Bank USA qui visent essentiellement à soutenir le secteur d'activité Services bancaires commerciaux.

4) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2019). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

5) Comprendait des produits de 6 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (7 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et 13 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019). Les produits liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur étaient présentés à titre d'élément d'importance du quatrième trimestre de 2017 au quatrième trimestre de 2019 inclusivement.

6) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre a été comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la hausse des produits ayant été largement contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a reculé de 10 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement de l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont progressé de 28 M\$, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont grimpé de 15 M\$, ce qui s'explique surtout par la croissance des volumes et la progression des honoraires, neutralisées en partie par le resserrement des marges et l'incidence de l'écart de change.

Les produits de Gestion des avoirs ont connu une hausse de 13 M\$, en raison surtout des honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion et de la croissance des volumes, en partie contrebalancées par le resserrement des marges et l'incidence de l'écart de change.

Les produits ont connu une hausse de 5 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrus de 3 M\$ par suite surtout de la croissance des volumes, neutralisée en grande partie par le resserrement des marges et la baisse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont été comparables à ceux du trimestre précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante, tandis que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à une migration de crédit désavantageuse.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 25 M\$, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la rémunération liée au rendement, contrebalancée en partie par l'incidence de l'écart de change.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 13 M\$, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des salaires du personnel attribuable au caractère saisonnier de certains avantages et des attributions liés au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 3 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 4 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout d'un taux d'impôt effectif plus élevé.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 ² | 31 janv. 2019 ² |
|---|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits | | | |
| Marchés CIBC, réseau mondial | 541 \$ | 432 \$ | 421 \$ |
| Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement | 330 | 308 | 291 |
| Total des produits³ | 871 | 740 | 712 |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | | | |
| Prêts douteux | (5) | 24 | 42 |
| Prêts productifs | (5) | 21 | 24 |
| Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | (10) | 45 | 66 |
| Charges autres que d'intérêts | 419 | 386 | 368 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 462 | 309 | 278 |
| Impôt sur le résultat³ | 127 | 79 | 72 |
| Résultat net | 335 \$ | 230 \$ | 206 \$ |
| Résultat net applicable aux : | | | |
| Actionnaires | 335 \$ | 230 \$ | 206 \$ |
| Coefficient d'efficacité | 48,1 % | 52,0 % | 51,7 % |
| Rendement des capitaux propres⁴ | 20,6 % | 14,4 % | 14,0 % |
| Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴ | 6 480 \$ | 6 335 \$ | 5 820 \$ |
| Équivalents temps plein | 1 434 | 1 449 | 1 365 |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 49 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (48 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et 41 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 335 M\$, en hausse de 129 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 105 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits et de la reprise de la provision pour pertes sur créances enregistrées au trimestre considéré par comparaison avec la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent.

Produits

Les produits se sont accrus de 159 M\$, ou 22 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont grimpé de 120 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés des activités de négociation de taux d'intérêt, des activités de financement dans les marchés mondiaux et des activités de négociation de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont connu une hausse de 39 M\$, en raison surtout de l'augmentation des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance et de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits ont connu une hausse de 131 M\$, ou 18 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont grimpé de 109 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés des activités de négociation de taux d'intérêt et des activités de négociation de dérivés sur actions, des activités de financement dans les marchés mondiaux et de l'accroissement des produits tirés de la négociation de taux de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 22 M\$, en raison surtout de l'augmentation des produits des activités de services-conseils.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 76 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux au cours du trimestre considéré comparativement à la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui comprenait une dépréciation dans le secteur des services publics. Les résultats du trimestre considéré comprenaient également une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de la réduction du risque d'un compte, alors que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à certains changements défavorables à nos perspectives économiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 55 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui s'explique en partie par une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux au trimestre considéré comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances liée au secteur du pétrole et du gaz au trimestre précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a également été comptabilisée au trimestre précédent, reflet de l'incidence de certains changements défavorables à nos perspectives économiques et à une migration de crédit désavantageuse dans le portefeuille de prêts productifs.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 51 M\$, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 33 M\$, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement et à l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 55 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 48 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie et opérations, Gestion du risque, Culture et marque, Finance et Trésorerie, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 ² | 31 janv. 2019 ² |
|---|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Produits | | | |
| Services bancaires internationaux | 206 \$ | 201 \$ | 197 \$ |
| Divers | 2 | 78 | 29 |
| Total des produits ³ | 208 | 279 | 226 |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | | | |
| Prêts douteux | 7 | 4 | 8 |
| Prêts productifs | (1) | 1 | (3) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 6 | 5 | 5 |
| Charges autres que d'intérêts | 627 | 480 | 277 |
| Perte avant impôt sur le résultat | (425) | (206) | (56) |
| Impôt sur le résultat ³ | (180) | (84) | (89) |
| Résultat net (perte nette) | (245)\$ | (122)\$ | 33 \$ |
| Résultat net (perte nette) applicable aux : | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 7 \$ | 8 \$ | 4 \$ |
| Actionnaires | (252) | (130) | 29 |
| Équivalents temps plein | 23 109 | 23 116 | 21 964 |

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés selon la BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 49 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (48 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et 41 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019).

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 245 M\$ par rapport à un résultat net de 33 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une perte nette de 122 M\$ au trimestre précédent, du fait que des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ, et présentées à titre d'élément d'importance, ont été comptabilisées au trimestre considéré.

Produits

Les produits ont reculé de 18 M\$, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 9 M\$, en raison surtout du meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont diminué de 27 M\$. Les facteurs en cause comprennent notamment l'incidence des changements liés à l'adoption de l'IFRS 16 au trimestre considéré, largement compensée dans les charges autres que d'intérêts (pour plus de précisions sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires) ainsi que par une augmentation de l'ajustement selon la BIE et une baisse des produits de trésorerie.

Les produits ont connu une baisse de 71 M\$, ou 25 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont grimpé de 5 M\$, en raison surtout du meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont fléchi de 76 M\$, les résultats du trimestre précédent comprenant des produits d'intérêts liés au règlement de certaines questions fiscales présentés à titre d'élément d'importance. Les changements susmentionnés liés à l'adoption de l'IFRS 16 ont également eu une incidence sur les résultats du trimestre considéré.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ainsi qu'à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 350 M\$, ou 126 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment du fait des charges de restructuration susmentionnées. Les résultats du trimestre considéré présentaient aussi une diminution des frais d'occupation liée à l'adoption de l'IFRS 16, en grande partie neutralisée par la hausse des charges d'intérêts précitée.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 147 M\$, ou 31 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout des charges de restructuration susmentionnées. Les résultats de trimestre précédent faisaient aussi état d'une dépréciation du goodwill liée à la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean et d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires, toutes deux présentées à titre d'éléments d'importance. Les changements susmentionnés liés à l'adoption de l'IFRS 16 ont également eu une incidence sur les résultats du trimestre considéré.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 91 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des charges de restructuration susmentionnées. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient également un recouvrement d'impôt net découlant du règlement lié à Enron (pour plus de précisions, se reporter à la section Revue des résultats financiers – Impôt sur le résultat), en partie contrebalancé par une réévaluation de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade.

L'économie d'impôt s'est accrue de 96 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en grande partie sous l'effet des charges de restructuration précitées. Les résultats du trimestre précédent avaient subi l'incidence de la dépréciation du goodwill liée à la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean, laquelle n'est pas déductible fiscalement.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| Actif | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 20 731 \$ | 17 359 \$ |
| Valeurs mobilières | 129 349 | 121 310 |
| Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres | 63 904 | 59 775 |
| Prêts et acceptations, nets de la provision | 402 453 | 398 108 |
| Dérivés | 25 251 | 23 895 |
| Autres actifs | 30 430 | 31 157 |
| | 672 118 \$ | 651 604 \$ |
| Passif et capitaux propres | | |
| Dépôts | 497 899 \$ | 485 712 \$ |
| Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres | 76 188 | 69 258 |
| Dérivés | 25 380 | 25 113 |
| Autres passifs | 28 726 | 28 257 |
| Titres secondaires | 4 695 | 4 684 |
| Capitaux propres | 39 230 | 38 580 |
| | 672 118 \$ | 651 604 |

Actif

Au 31 janvier 2020, le total de l'actif avait progressé de 20,5 G\$, ou 3 %, en comparaison de celui du 31 octobre 2019, ce qui comprend notamment une augmentation d'environ 1 G\$ découlant de l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 3,4 G\$, ou 19 %, principalement en raison de la hausse des placements de trésorerie à court terme.

L'augmentation de 8,0 G\$, ou 7 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres de participation de sociétés, des titres de créance des gouvernements d'autres pays et des titres du Trésor des États-Unis et d'autres organismes américains.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres se sont accrues de 4,1 G\$, ou 7 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 4,3 G\$, ou 1 %, du fait principalement d'une hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis et au Canada.

Les dérivés ont progressé de 1,4 G\$, ou 6 %, sous l'effet principalement de l'augmentation des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont reculé de 0,7 G\$, ou 2 %, en raison surtout de la baisse de l'impôt exigible à recevoir et des montants à recevoir des courtiers, contrebalancée en partie par la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation au cours de la période considérée par suite de l'adoption de l'IFRS 16 (pour plus de précisions, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires).

Passif

Au 31 janvier 2020, le total du passif avait augmenté de 19,9 G\$, ou 3 %, en comparaison de celui du 31 octobre 2019, ce qui comprend notamment une augmentation d'environ 1 G\$ découlant de l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont progressé de 12,2 G\$, ou 3 %, en raison surtout de l'accroissement du financement de gros et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada. Pour plus de précisions sur la composition des dépôts, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 6,9 G\$, ou 10 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont grimpé de 0,3 G\$, ou 1 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés sur actions, sur d'autres marchandises et de de taux d'intérêt, neutralisée en partie par une baisse des évaluations des dérivés de taux de change.

Les autres passifs ont augmenté de 0,5 G\$, ou 2 %, en raison surtout de la comptabilisation des obligations locatives au cours de la période considérée par suite de l'adoption de l'IFRS 16 précitée et de la hausse des acceptations et des biens reçus en garantie sur dérivés, contrebalancées en partie par une diminution des montants à payer aux courtiers et des charges à payer.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2020, les capitaux propres avaient augmenté de 0,7 G\$, ou 2 %, par rapport à ceux du 31 octobre 2019, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués qui prend en compte l'augmentation de 0,1 G\$ liée à l'adoption de l'IFRS 16 susmentionnée.

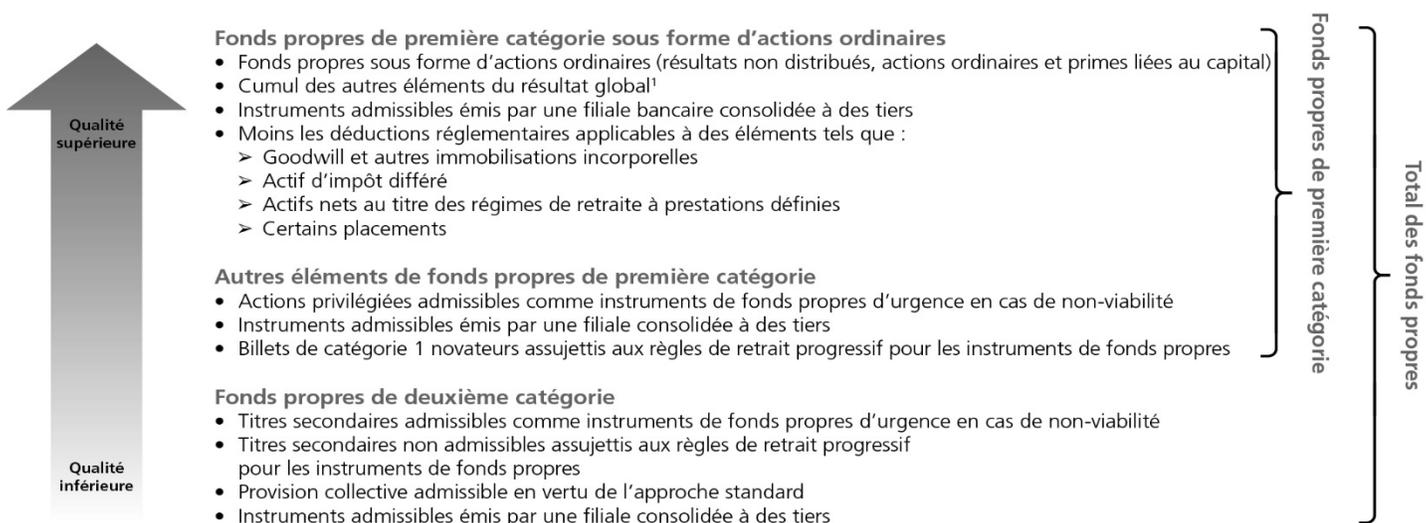
Gestion des fonds propres

Nous gérons activement notre capital pour maintenir des sources de capitaux solides et efficaces qui favorisent la robustesse de notre bilan, l'accroissement de nos activités et la mise en œuvre notre stratégie afin de satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres, se reporter aux pages 28 à 39 du Rapport annuel 2019.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière; les instruments de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie non admissibles sont exclus des fonds propres réglementaires à un taux de 10 % par année, jusqu'en janvier 2022, date à partir de laquelle ils n'auront pas de valeur réglementaire.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujéties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR et à une réserve pour stabilité intérieure qui vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La réserve pour stabilité intérieure est actuellement établie à 2,0 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % de l'APR (pour plus de précisions à l'égard de l'augmentation récente des exigences de la réserve pour stabilité intérieure qui prendront effet le 30 avril 2020, se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

| Au 31 janvier 2020 | Minimum | Réserve de conservation des fonds propres | Réserve applicable aux BISN | Cibles du premier pilier ¹ | Réserve pour stabilité intérieure ² | Cibles, y compris toutes les réserves |
|---|---------|---|-----------------------------|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 4,5 % | 2,5 % | 1,0 % | 8,0 % | 2,00 % | 10,00 % |
| Ratio des fonds propres de première catégorie | 6,0 % | 2,5 % | 1,0 % | 9,5 % | 2,00 % | 11,50 % |
| Ratio du total des fonds propres | 8,0 % | 2,5 % | 1,0 % | 11,5 % | 2,00 % | 13,50 % |

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 janvier 2020.

2) Le BSIF augmentera les exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure à 2,25 % à compter du 30 avril 2020. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited, CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Fonds propres réglementaires

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|---|------------------|-----------------|
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 28 407 \$ | 27 707 \$ |
| Fonds propres de première catégorie | 31 551 | 30 851 |
| Total des fonds propres | 36 570 | 35 854 |
| Total de l'actif pondéré en fonction du risque | 252 099 | 239 863 |
| Le total de l'actif pondéré en fonction du risque se compose de ce qui suit : | | |
| Risque de crédit | 215 562 | 204 744 |
| Risque de marché | 7 345 | 6 532 |
| Risque opérationnel | 29 192 | 28 587 |
| | 252 099 | 239 863 |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 11,3 % | 11,6 % |
| Ratio des fonds propres de première catégorie | 12,5 % | 12,9 % |
| Ratio du total des fonds propres | 14,5 % | 15,0 % |

Au 31 janvier 2020, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,3 % par rapport à celui du 31 octobre 2019, l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ayant été plus que contrebalancée par une hausse de l'APR. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement imputable au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes), à l'émission d'actions ordinaires et à l'incidence de l'IFRS 16, déduction faite des rachats d'actions. La hausse de l'APR s'explique essentiellement par la croissance interne, ainsi que par les mises à jour des paramètres du modèle et par l'incidence de l'IFRS 16 (pour plus de précisions concernant l'adoption de l'IFRS 16, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle).

Au 31 janvier 2020, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

Au 31 janvier 2020, le ratio du total des fonds propres avait diminué de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie.

Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur opérations de financement par titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substitués directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|-------------------------------------|------------------|-----------------|
| Fonds propres de première catégorie | 31 551 \$ | 30 851 \$ |
| Expositions du ratio de levier | 738 476 | 714 343 |
| Ratio de levier | 4,3 % | 4,3 % |

Au 31 janvier 2020, le ratio de levier était comparable à celui au 31 octobre 2019, l'augmentation des fonds propres de première catégorie ayant été compensée par une augmentation des expositions du ratio de levier. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout attribuable à une hausse des expositions au bilan et des expositions sur opérations de financement par titres.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires afin de renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter aux pages 33 et 34 du Rapport annuel 2019). Les paragraphes ci-dessous présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2019.

Le BSIF avait auparavant diffusé un document de travail sur la mise en œuvre au Canada des dernières réformes de Bâle III, lesquelles ont été publiées par le CBCB en décembre 2017. Ce document de travail proposait de fixer au premier trimestre de 2021 la date de mise en œuvre au Canada des révisions apportées aux exigences de fonds propres visant le risque opérationnel de Bâle III. Par la suite, le BSIF a annoncé en janvier 2020 que la mise en œuvre des exigences de fonds propres visant le risque opérationnel prévue pour le premier trimestre de 2021 serait reportée au premier trimestre de 2022 pour concorder avec celle des dernières révisions de Bâle III aux exigences visant le risque de crédit et le ratio de levier.

En décembre 2019, le BSIF a annoncé une autre augmentation des exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure de 2,0 % à 2,25 % à compter du 30 avril 2020. Il en découlera une augmentation des ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves, pour les fonds

propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, qui devront s'établir respectivement à 10,25 %, 11,75 % et 13,75 %.

La CIBC continuera de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de s'y préparer.

Activités importantes de gestion du capital

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2019, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2020. Au cours du trimestre, nous avons racheté et annulé 1 497 800 actions ordinaires à un cours moyen de 110,40 \$ dans le cadre de l'offre susmentionnée, pour un total de 165 M\$.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le « régime »)

Aux termes du régime, nous avons émis 334 004 actions ordinaires pour une contrepartie de 36 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020.

Dividendes

Le 25 février 2020, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 1,44 \$ à 1,46 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2020.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (FPUNV) (actions de série 42) le 31 janvier 2020. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 42 n'a été émise et toutes les actions de série 41 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 41 a été rajusté à 3,909 % et les dividendes que déclare le conseil d'administration de la CIBC seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2020.

Instruments convertibles

Instruments de FPUNV

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

| En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2020 | Actions en circulation | | Prix minimal de conversion par action ordinaire | Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion |
|---|------------------------|-----------------|---|---|
| | Nombre d'actions | Valeur nominale | | |
| Actions privilégiées^{1, 2} | | | | |
| Série 39 (FPUNV) | 16 000 000 | 400 \$ | 5,00 \$ | 80 000 000 |
| Série 41 (FPUNV) | 12 000 000 | 300 | 5,00 | 60 000 000 |
| Série 43 (FPUNV) | 12 000 000 | 300 | 5,00 | 60 000 000 |
| Série 45 (FPUNV) | 32 000 000 | 800 | 5,00 | 160 000 000 |
| Série 47 (FPUNV) | 18 000 000 | 450 | 5,00 | 90 000 000 |
| Série 49 (FPUNV) | 13 000 000 | 325 | 5,00 | 65 000 000 |
| Série 51 (FPUNV) | 10 000 000 | 250 | 5,00 | 50 000 000 |
| Titres secondaires^{2, 3} | | | | |
| Débiteures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (FPUNV) | s. o. | 1 000 | 5,00 | 300 000 000 |
| Débiteures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV) | s. o. | 1 500 | 5,00 | 450 000 000 |
| Débiteures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV) | s. o. | 1 500 | 5,00 | 450 000 000 |
| Total | | 6 825 \$ | | 1 765 000 000 |

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débiteures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 80 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2020. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques

Le ministère des Finances du Canada a procédé à la publication officielle de règlements relatifs à la recapitalisation interne qui sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. Ces règlements confèrent à la SADC certains pouvoirs lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BISN dans le cas où elle deviendrait non viable. Il appartient au surintendant des institutions financières (le « surintendant ») de désigner une banque en tant que BISN, d'établir le niveau minimal de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) et de décider si une banque est non viable. Les créances de premier rang émises par la CIBC à compter du 23 septembre 2018, d'une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours (y compris les options explicites ou intégrées) qui sont non garanties ou partiellement garanties sont admissibles à la recapitalisation interne. Les dépôts des clients, certains dérivés, les obligations sécurisées et certains billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne. La norme sur la CTAP vise à faire en sorte qu'une banque non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante, à l'aide de ses instruments de fonds propres réglementaires et de recapitalisation interne admissibles, pour assurer sa recapitalisation. À compter du premier trimestre de 2022, les BISN seront tenues de maintenir un ratio de CTAP cible prudentiel (composé d'un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et des exigences de réserve pour stabilité intérieure alors applicables) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 %.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La SADC décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Au 31 janvier 2020, 13 344 M\$ (8 986 M\$ au 31 octobre 2019) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthode d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques mondiales d'importance systémique (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales, y compris la CIBC, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

| En milliers de dollars, au 31 octobre | | 2019 | 2018 |
|--|--|-------------------|-------------------------------|
| Section | Indicateurs | | |
| A. Activité transfrontière | 1. Créances transfrontalières | 171 547 163 \$ | 145 485 768 \$ |
| | 2. Passifs transfrontières | 170 609 561 | 160 065 248 |
| B. Taille | 3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier ¹ | 722 260 507 \$ | 662 076 733 \$ |
| C. Interdépendance | 4. Actifs dans le système financier | 55 180 978 \$ | 52 754 580 \$ |
| | 5. Passifs dans le système financier | 34 198 618 | 28 761 881 |
| | 6. Titres en circulation | 173 111 702 | 174 084 211 |
| D. Substituabilité / infrastructure financière | 7. Activité de paiement | 15 818 619 512 \$ | 15 732 399 282 \$ |
| | 8. Actifs sous garde | 1 943 784 000 | 1 852 891 000 |
| | 9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers | 50 889 244 | 45 495 312 |
| E. Complexité | 10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré | 5 333 289 112 \$ | 4 124 648 322 ² \$ |
| | 11. Valeurs du compte de négociation et autres valeurs | 46 273 975 | 34 062 984 |
| | 12. Actifs de niveau 3 | 1 737 213 | 1 340 931 |

1) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM ne tient pas compte des ajustements réglementaires.

2) Retraitée.

Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2018 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d., l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Révisions futures aux exigences de communication publique pour les BISM

Une version ultérieure de la méthode d'évaluation des BISM, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2021, a été publiée à l'issue du premier examen du cadre d'évaluation pour les BISM mené par le CBCB. Cette version ultérieure contient les principaux éléments du cadre initial ainsi que les modifications annoncées en 2018. Un indicateur du volume de transaction sera ajouté dans la catégorie relative à la substituabilité, faisant ainsi passer de 12 à 13 le nombre d'indicateurs utilisés. Le périmètre de consolidation de certains indicateurs comprendra les filiales du domaine de l'assurance. Le CBCB a réitéré que le cadre continuera d'être examiné tous les trois ans et que la conclusion du prochain examen est prévue d'ici 2021.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements peuvent comprendre l'utilisation d'entités structurées et des ententes relatives au crédit. Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs.

Les précisions sur nos arrangements hors bilan figurent à la page 38 du Rapport annuel 2019 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2019.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 77 du Rapport annuel 2019.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, les unités d'exploitation stratégique et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables du recensement et de l'appréciation des risques inhérents à ses activités en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, ils doivent établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La première ligne de défense peut inclure des groupes de gouvernance relevant du secteur approprié pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Les groupes de contrôle fournissent une expertise aux secteurs d'activité et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. En plus de collaborer avec les secteurs d'activité pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la Banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque, qui comprend le Groupe de lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) et le groupe Conformité, constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours ou se fier à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) pour mieux orienter ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC fournit une assurance raisonnable quant à la conception et à l'efficacité opérationnelle des contrôles, processus et systèmes de la CIBC. Le groupe Vérification interne communique les résultats de ses évaluations aux membres de la direction et du conseil d'administration.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil d'administration sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 46 à 49 du Rapport annuel 2019 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque lié aux tiers
- Risque de désintermédiation
- Risque lié au changement climatique
- Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien
- Blanchiment d'argent
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Risque lié aux acquisitions

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2019, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, pourrait avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- les enjeux commerciaux entre les États-Unis et la Chine qui n'ont pas été abordés dans l'accord commercial de « phase 1 »;
- les tensions diplomatiques et le différend commercial entre le Canada et la Chine;
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- les manifestations contre le gouvernement à Hong Kong;
- l'incertitude quant à l'issue des négociations sur le Brexit, compte tenu du fait que la Grande-Bretagne doit négocier un accord commercial avec l'Union européenne;
- l'incertitude et les répercussions sur les marchés à l'échelle mondiale liées à la propagation du COVID-19;
- les blocages de protestation contre les pipelines qui ont eu des répercussions sur les réseaux ferroviaires canadiens.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Prix des marchandises

Bien que les prix du pétrole brut aient repris du mieux par suite des creux atteints en décembre 2018, leur stabilité ultérieure demeure préoccupante dans un contexte de restrictions en matière d'offre, d'inquiétudes découlant des tensions géopolitiques et de demande affaiblie de la Chine attribuable à la propagation du COVID-19. Parmi les facteurs contribuant à la vigueur des prix du pétrole, soulignons le maintien de la réduction de la production de pétrole par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) jusqu'à la fin du premier trimestre civil de 2020, les réductions de volume importantes émanant des sanctions imposées au Vénézuéla et à l'Iran par les États-Unis et le ralentissement des activités de forage aux États-Unis. Les risques guettant les prix du pétrole découlent de l'incidence néfaste du ralentissement projeté de la croissance mondiale en 2020 sur la demande et de l'éventualité d'un repli encore plus marqué si la propagation du COVID-19 crée une perturbation des activités plus importante que celle observée en Chine dans d'autres pays. Bien que les mesures prises en vue d'amenuiser les limites en matière de production aient précédemment favorisé un rétrécissement de l'écart entre le WCS (prix de référence du pétrole lourd canadien) et le WTI, les différentiels pourraient demeurer volatils jusqu'à ce que soient surmontées les contraintes liées à la capacité. Les prix du gaz naturel demeurent un facteur préoccupant, les prix de l'Alberta Energy Company (AECO), soit les prix de référence du gaz au Canada, ayant fait preuve de volatilité depuis le milieu de 2017, en raison surtout des contraintes sérieuses liées à la capacité des pipelines touchant particulièrement les producteurs de gaz sec canadiens. L'exposition globale de la CIBC aux prix des marchandises reste conforme à son intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse par rapport aux niveaux records.

Nous évaluons actuellement les clients de notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente.

Pandémie

Dans un contexte de mondialisation croissante, l'éclosion de certaines maladies peut donner lieu à une pandémie. Au-delà de leurs conséquences humanitaires, ces flambées épidémiques, comme celle, récente, du COVID-19, engendrent de l'incertitude et présentent un risque pour l'économie mondiale, ainsi que pour nos clients et pour nos activités. La CIBC est à l'affût de pareils événements et a mis en place des mesures, dont des mesures préventives et des programmes de reprise après sinistre, d'assurance et de continuité des affaires, pour pouvoir continuer à répondre aux besoins de ses clients.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôt sur le résultat, Gestion des fonds propres, Risque de crédit, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 janvier 2020 :

| CIBC | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|
| Unités d'exploitation stratégique | Services bancaires personnels et PME, région du Canada | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis | Marchés des capitaux | Siège social et autres |
| Activités commerciales | <ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux petites entreprises Assurance | <ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine | <ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME | <ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés CIBC, réseau mondial Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement | <ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 16) |
| Bilan | (en millions de dollars) Actif moyen 260 661 Dépôts moyens 183 348 | (en millions de dollars) Actif moyen 65 257 Dépôts moyens 65 649 | (en millions de dollars) Actif moyen 51 609 Dépôts moyens 30 847 | (en millions de dollars) Actif moyen 203 972 Dépôts moyens 35 789 | (en millions de dollars) Actif moyen 98 032 Dépôts moyens 186 013 |
| APR | (en millions de dollars) Risque de crédit 51 528 Risque de marché - Risque opérationnel 12 111 | (en millions de dollars) Risque de crédit 46 311 Risque de marché - Risque opérationnel 6 291 | (en millions de dollars) Risque de crédit ¹ 44 567 Risque de marché 31 Risque opérationnel 3 363 | (en millions de dollars) Risque de crédit ² 53 162 Risque de marché 6 897 Risque opérationnel 6 381 | (en millions de dollars) Risque de crédit ³ 19 994 Risque de marché 417 Risque opérationnel 1 046 |
| Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis^{4,5} | (%) Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit 75 Risque de marché - Risque opérationnel 18 Autres risques ⁶ 7 | (%) Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit 73 Risque de marché - Risque opérationnel 10 Autres risques ⁶ 17 | (%) Proportion du total de la CIBC 25 Comprend : Risque de crédit ⁶ 48 Risque de marché - Risque opérationnel 4 Autres risques ⁶ 48 | (%) Proportion du total de la CIBC 18 Comprend : Risque de crédit ⁶ 79 Risque de marché 10 Risque opérationnel 10 Autres risques ⁶ 1 | (%) Proportion du total de la CIBC 20 Comprend : Risque de crédit ⁶ 65 Risque de marché 2 Risque opérationnel 6 Autres risques ⁶ 27 |
| Profil de risque | Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques, liés au comportement et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental et social connexe. | | | | |

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 240 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 18 720 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 181 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités.

Auparavant, nous employons un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique et pour calculer le RCP sectoriel. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR. Les montants de capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis présentés dans le tableau ci-dessus correspondent aux soldes moyens.

5) Aux termes du modèle de capital économique précédent, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire était considéré comme une composante du risque de marché. Depuis le 1^{er} novembre 2019, la composition des risques inhérents aux capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis est fondée sur les définitions du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel de Bâle III.

6) Correspondent aux capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|--|------------------|-----------------|
| Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée | | |
| Engagements utilisés | 188 003 \$ | 182 169 \$ |
| Engagements non utilisés | 53 392 | 52 924 |
| Transactions assimilées à des mises en pension de titres | 175 609 | 169 652 |
| Divers – hors bilan | 76 245 | 77 696 |
| Dérivés de gré à gré | 27 772 | 26 574 |
| Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut | 521 021 | 509 015 |
| Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres | 162 562 | 157 415 |
| ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net | 358 459 | 351 600 |
| Portefeuille de détail – approche fondée sur les notations internes avancée | | |
| Engagements utilisés | 256 140 | 256 195 |
| Engagements non utilisés ¹ | 80 490 | 73 070 |
| Divers – hors bilan | 305 | 311 |
| ECD du portefeuille de détail, montant brut | 336 935 | 329 576 |
| Portefeuilles normalisés | 67 112 | 64 286 |
| Expositions de titrisation | 11 262 | 10 688 |
| ECD, montant brut | 936 330 \$ | 913 565 \$ |
| ECD, montant net | 773 768 \$ | 756 150 |

1) La hausse de l'ECD au premier trimestre de 2020 reflète l'incidence de certaines mises à jour des paramètres des modèles réglementaires effectuées dans le cadre de notre processus continu de suivi et d'examen.

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la Banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

| En milliards de dollars, au 31 janvier 2020 | Prêts hypothécaires à l'habitation ¹ | | | | Marges de crédit hypothécaires ² | | Total | | | |
|---|---|-------------|-----------------|-------------|--|--------------|----------------|-------------|-----------------|-------------|
| | Assurés | | Non assurés | | Non assurés | | Assurés | | Non assurés | |
| Ontario ³ | 27,7 \$ | 26 % | 77,2 \$ | 74 % | 10,9 \$ | 100 % | 27,7 \$ | 24 % | 88,1 \$ | 76 % |
| Colombie-Britannique et territoires ⁴ | 9,9 | 24 | 31,8 | 76 | 4,2 | 100 | 9,9 | 22 | 36,0 | 78 |
| Alberta | 13,3 | 53 | 11,9 | 47 | 2,5 | 100 | 13,3 | 48 | 14,4 | 52 |
| Québec | 5,6 | 37 | 9,4 | 63 | 1,3 | 100 | 5,6 | 34 | 10,7 | 66 |
| Provinces des Prairies / du Centre | 3,6 | 50 | 3,6 | 50 | 0,8 | 100 | 3,6 | 45 | 4,4 | 55 |
| Provinces de l'Atlantique | 4,1 | 50 | 4,1 | 50 | 0,8 | 100 | 4,1 | 46 | 4,9 | 54 |
| Portefeuille canadien ^{5, 6} | 64,2 | 32 | 138,0 | 68 | 20,5 | 100 | 64,2 | 29 | 158,5 | 71 |
| Portefeuille américain ⁵ | - | - | 1,7 | 100 | 0,1 | 100 | - | - | 1,8 | 100 |
| Autre portefeuille international ⁵ | - | - | 2,3 | 100 | - | - | - | - | 2,3 | 100 |
| Total des portefeuilles | 64,2 \$ | 31 % | 142,0 \$ | 69 % | 20,6 \$ | 100 % | 64,2 \$ | 28 % | 162,6 \$ | 72 % |
| 31 octobre 2019 | 66,2 \$ | 32 % | 139,1 \$ | 68 % | 21,3 \$ | 100 % | 66,2 \$ | 29 % | 160,4 \$ | 71 % |

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2020 et au 31 octobre 2019.

3) Comprend un montant de 13,5 G\$ (14,1 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 50,0 G\$ (49,0 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,3 G\$ (6,6 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 4,4 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 22,2 G\$ (22,1 G\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,6 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2019) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 71 % (72 % au 31 octobre 2019) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre considéré.

| Pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | | 31 janv. 2019 | |
|--|---|---|---|---|---|---|
| | Prêts hypothé- caires à l'habitation | Marges de crédit hypothé- caires | Prêts hypothé- caires à l'habitation | Marges de crédit hypothé- caires | Prêts hypothé- caires à l'habitation | Marges de crédit hypothé- caires |
| Ontario ² | 63 % | 67 % | 63 % | 68 % | 63 % | 67 % |
| Colombie-Britannique et territoires ³ | 60 | 64 | 61 | 65 | 60 | 64 |
| Alberta | 68 | 72 | 68 | 73 | 67 | 71 |
| Québec | 68 | 72 | 69 | 72 | 67 | 72 |
| Provinces des Prairies / du Centre | 69 | 73 | 69 | 74 | 68 | 73 |
| Provinces de l'Atlantique | 72 | 73 | 72 | 74 | 72 | 74 |
| Portefeuille canadien ⁴ | 64 % | 68 % | 64 % | 68 % | 64 % | 67 % |
| Portefeuille américain ⁴ | 65 % | 61 % | 68 % | 68 % | 68 % | 58 % |
| Autre portefeuille international ⁴ | 70 % | négl. | 71 % | négl. | 73 % | négl. |

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 61 % (61 % au 31 octobre 2019 et 61 % au 31 janvier 2019).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 57 % (58 % au 31 octobre 2019 et 56 % au 31 janvier 2019).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

| | Assurés | Non assurés |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| 31 janvier 2020^{1, 2} | 55 % | 53 % |
| 31 octobre 2019 ^{1, 2} | 55 % | 54 % |

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 janvier 2020 et le 31 octobre 2019 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 décembre 2019 et au 30 septembre 2019. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 50 % (50 % au 31 octobre 2019). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 47 % (47 % au 31 octobre 2019).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

| | Moins de 5 ans | De 5 ans à 10 ans | De 10 ans à 15 ans | De 15 ans à 20 ans | De 20 ans à 25 ans | De 25 ans à 30 ans | De 30 ans à 35 ans | 35 ans et plus |
|----------------------------------|-------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|
| Portefeuille canadien | | | | | | | | |
| 31 janvier 2020 | - % | - % | 2 % | 6 % | 51 % | 41 % | - % | - % |
| 31 octobre 2019 | - % | 1 % | 2 % | 6 % | 49 % | 42 % | - % | - % |
| Portefeuille américain | | | | | | | | |
| 31 janvier 2020 | - % | 1 % | 2 % | 1 % | 9 % | 87 % | - % | - % |
| 31 octobre 2019 | - % | 2 % | 2 % | 1 % | 9 % | 86 % | - % | - % |
| Autre portefeuille international | | | | | | | | |
| 31 janvier 2020 | 7 % | 14 % | 23 % | 23 % | 18 % | 14 % | 1 % | - % |
| 31 octobre 2019 | 9 % | 16 % | 23 % | 23 % | 17 % | 12 % | - % | - % |

En fonction des paiements réels des clients

| | Moins de 5 ans | De 5 ans à 10 ans | De 10 ans à 15 ans | De 15 ans à 20 ans | De 20 ans à 25 ans | De 25 ans à 30 ans | De 30 ans à 35 ans | 35 ans et plus |
|----------------------------------|-------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|
| Portefeuille canadien | | | | | | | | |
| 31 janvier 2020 | 2 % | 4 % | 6 % | 14 % | 41 % | 29 % | 3 % | 1 % |
| 31 octobre 2019 | 2 % | 4 % | 6 % | 13 % | 40 % | 30 % | 3 % | 2 % |
| Portefeuille américain | | | | | | | | |
| 31 janvier 2020 | 2 % | 4 % | 9 % | 9 % | 11 % | 65 % | - % | - % |
| 31 octobre 2019 | 1 % | 4 % | 11 % | 10 % | 13 % | 61 % | - % | - % |
| Autre portefeuille international | | | | | | | | |
| 31 janvier 2020 | 7 % | 14 % | 23 % | 23 % | 18 % | 14 % | 1 % | - % |
| 31 octobre 2019 | 7 % | 13 % | 23 % | 24 % | 18 % | 14 % | 1 % | - % |

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2020, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 25,7 G\$ (25,2 G\$ au 31 octobre 2019), et une tranche de 32 % de ces prêts (33 % au 31 octobre 2019) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,3 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2019) ou 1,0 % (1,0 % au 31 octobre 2019) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 4,3 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2019). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 109 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 18 février 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé un nouveau taux d'intérêt de référence qui remplacera le taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires de cinq ans publié par la Banque du Canada, lequel vise à déterminer l'admissibilité d'un emprunteur à un prêt hypothécaire assuré. Le même jour, le BSIF invitait les intéressés à répondre à son appel de commentaires sur l'adoption proposée de ce même critère pour déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés. Le nouveau taux d'intérêt de référence des prêts hypothécaires assurés sera fondé sur la moyenne des taux hypothécaires réels pour les prêts hypothécaires assurés majoré de 2 % et entrera en vigueur le 6 avril 2020. La CIBC continuera de surveiller étroitement les changements à cet égard.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (auss appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

| En milliards de dollars, au | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | |
|-----------------------------|--------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| | Expositions ¹ | | | |
| De première qualité | 5,95 \$ | 78,9 % | 5,40 \$ | 82,4 % |
| De qualité inférieure | 1,56 | 20,7 | 1,12 | 17,1 |
| Liste de surveillance | 0,02 | 0,3 | 0,02 | 0,3 |
| Défaut | 0,01 | 0,1 | 0,01 | 0,2 |
| | 7,54 \$ | 100,0 % | 6,55 \$ | 100,0 % |

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | | | 31 oct. 2019 | | | 31 janv. 2019 | | |
|--|--|-------------------------|-----------------|--|-------------------------|-----------------|--|-------------------------|-----------------|
| | Prêts aux entreprises et aux gouvernements | Prêts à la consommation | Total | Prêts aux entreprises et aux gouvernements | Prêts à la consommation | Total | Prêts aux entreprises et aux gouvernements | Prêts à la consommation | Total |
| Prêts douteux bruts | | | | | | | | | |
| Solde au début de la période | 911 \$ | 955 \$ | 1 866 \$ | 880 \$ | 917 \$ | 1 797 \$ | 621 \$ | 859 \$ | 1 480 \$ |
| Classement dans les prêts douteux au cours de la période | 144 | 525 | 669 | 217 | 506 | 723 | 428 | 494 | 922 |
| Transfert dans les prêts productifs au cours de la période | (10) | (105) | (115) | (76) | (97) | (173) | (21) | (87) | (108) |
| Remboursements nets | (100) | (152) | (252) | (60) | (124) | (184) | (93) | (122) | (215) |
| Montants radiés | (40) | (229) | (269) | (35) | (247) | (282) | (48) | (226) | (274) |
| Recouvrements de prêts et avances auparavant radiés | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Cessions de prêts | - | - | - | (14) | - | (14) | (9) | - | (9) |
| Prêts dépréciés acquis | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Change et autres | 2 | 1 | 3 | (1) | - | (1) | (1) | (1) | (2) |
| Solde à la fin de la période | 907 \$ | 995 \$ | 1 902 \$ | 911 \$ | 955 \$ | 1 866 \$ | 877 \$ | 917 \$ | 1 794 \$ |
| Provision pour pertes sur créances – prêts douteux | | | | | | | | | |
| Solde au début de la période | 376 \$ | 268 \$ | 644 \$ | 297 \$ | 264 \$ | 561 \$ | 230 \$ | 252 \$ | 482 \$ |
| Montants radiés | (40) | (229) | (269) | (35) | (247) | (282) | (48) | (226) | (274) |
| Recouvrements de montants radiés au cours de périodes antérieures | 3 | 49 | 52 | 3 | 45 | 48 | 1 | 49 | 50 |
| Montant passé en charges au compte de résultat ¹ | 58 | 186 | 244 | 118 | 212 | 330 | 81 | 194 | 275 |
| Intérêts courus sur prêts douteux | (5) | (6) | (11) | (5) | (10) | (15) | (2) | (4) | (6) |
| Cessions de prêts | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Transferts | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Change et autres | (1) | (1) | (2) | (2) | 4 | 2 | (4) | 1 | (3) |
| Solde à la fin de la période | 391 \$ | 267 \$ | 658 \$ | 376 \$ | 268 \$ | 644 \$ | 258 \$ | 266 \$ | 524 \$ |
| Prêts douteux nets² | | | | | | | | | |
| Solde au début de la période | 535 \$ | 687 \$ | 1 222 \$ | 583 \$ | 653 \$ | 1 236 \$ | 391 \$ | 607 \$ | 998 \$ |
| Variation nette des prêts douteux bruts | (4) | 40 | 36 | 31 | 38 | 69 | 256 | 58 | 314 |
| Variation nette de la provision | (15) | 1 | (14) | (79) | (4) | (83) | (28) | (14) | (42) |
| Solde à la fin de la période | 516 \$ | 728 \$ | 1 244 \$ | 535 \$ | 687 \$ | 1 222 \$ | 619 \$ | 651 \$ | 1 270 \$ |
| Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets | | | 0,31 % | | | 0,31 % | | | 0,33 % |

1) Compte non tenu de la dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux facilités de crédit inutilisées et aux autres expositions hors bilan considérées douteuses.

2) Les prêts douteux nets sont des prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2020, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 902 M\$, soit une hausse de 108 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs du commerce au détail et de gros et des services aux entreprises, ainsi que dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution dans le secteur des services publics.

Les prêts douteux bruts ont connu une hausse de 36 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, compte tenu d'augmentations dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et dans le secteur de l'immobilier et de la construction, en partie contrebalancées par une diminution dans le secteur du pétrole et du gaz.

66 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, au secteur du commerce au détail et de gros et au portefeuille de prêts personnels.

17 % des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs du pétrole et du gaz et de l'immobilier et de la construction.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée au portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation, au secteur de l'immobilier et de la construction et au portefeuille de prêts personnels.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est chiffrée à 658 M\$, soit une hausse de 134 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une augmentation dans les secteurs du commerce au détail et de gros, du pétrole et du gaz, des services aux entreprises et de l'agriculture, contrebalancée en partie par une diminution liée à CIBC FirstCaribbean.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 14 M\$, en regard de celle du trimestre précédent, du fait surtout d'une augmentation dans le secteur du commerce au détail et de gros liée à une provision supplémentaire se rapportant à un prêt auparavant douteux, contrebalancée en partie par une diminution dans le secteur des services aux entreprises.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Europe

Le tableau suivant présente nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 45 % (45 % au 31 octobre 2019) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's Investors Service, Inc. (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2020 | Expositions directes | | | | | | | | | | | Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C) |
|--|-----------------------|-------------------------------|-------------------|--|-----------------------|-------------------|--|-----------------------|--|-------------------|------------------------|---|
| | Capitalisées | | | | Non capitalisées | | | | Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹ | | | |
| | Prêts aux entreprises | Prêts aux entités souveraines | Prêts aux banques | Total des expositions capitalisées (A) | Prêts aux entreprises | Prêts aux banques | Total des expositions non capitalisées (B) | Prêts aux entreprises | Prêts aux entités souveraines | Prêts aux banques | Expositions nettes (C) | |
| Autriche | - \$ | 650 \$ | 269 \$ | 919 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 919 \$ |
| Finlande | 63 | - | 365 | 428 | 86 | - | 86 | - | - | - | - | 514 |
| France | 101 | 13 | 224 | 338 | 265 | 64 | 329 | 2 | - | 9 | 11 | 678 |
| Allemagne | 338 | 1 174 | 575 | 2 087 | 189 | 115 | 304 | 23 | 20 | 45 | 88 | 2 479 |
| Irlande | 163 | - | 233 | 396 | 8 | 27 | 35 | 13 | - | 85 | 98 | 529 |
| Luxembourg | 120 | - | 2 132 | 2 252 | 96 | - | 96 | 4 | - | 100 | 104 | 2 452 |
| Pays-Bas | 379 | 510 | 260 | 1 149 | 132 | 99 | 231 | 69 | - | 2 | 71 | 1 451 |
| Norvège | 196 | 377 | 208 | 781 | 696 | - | 696 | - | 4 | 2 | 6 | 1 483 |
| Espagne | - | - | 9 | 9 | 66 | 29 | 95 | - | - | 5 | 5 | 109 |
| Suède | 173 | 649 | 254 | 1 076 | 159 | - | 159 | 14 | - | - | 14 | 1 249 |
| Suisse | 271 | - | 58 | 329 | 1 | - | 1 | 4 | - | 124 | 128 | 458 |
| Royaume-Uni | 2 046 | 492 | 1 402 | 3 940 | 3 401 | 290 | 3 691 | 797 | 8 | 204 | 1 009 | 8 640 |
| Autres pays d'Europe | 79 | - | 71 | 150 | 12 | 2 | 14 | - | 207 | 1 | 208 | 372 |
| Total pour l'Europe | 3 929 \$ | 3 865 \$ | 6 060 \$ | 13 854 \$ | 5 111 \$ | 626 \$ | 5 737 \$ | 926 \$ | 239 \$ | 577 \$ | 1 742 \$ | 21 333 \$ |
| 31 octobre 2019 | 3 033 \$ | 3 781 \$ | 5 320 \$ | 12 134 \$ | 5 235 \$ | 580 \$ | 5 815 \$ | 789 \$ | 116 \$ | 462 \$ | 1 367 \$ | 19 316 \$ |

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,2 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2019), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 21,5 G\$ (20,5 G\$ au 31 octobre 2019), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Nous avons des expositions indirectes à des entités européennes de 658 M\$ (589 M\$ au 31 octobre 2019) puisque nous avons reçu, de la part de contreparties qui ne sont pas établies en Europe, des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos transactions de dérivés et de nos activités d'emprunts de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur une activité choisie dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 60 du Rapport annuel 2019.

Prêts immobiliers aux États-Unis

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme immobilière de services complets. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrions à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis servira de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC. Au 31 janvier 2020, le portefeuille d'expositions sur financement permanent s'élevait à 189 M\$ (114 M\$ au 31 octobre 2019).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | | | | 31 oct. 2019 | | | | Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques |
|---|-------------------|---|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------|---|-------------------------------------|---------------------------------|--|
| | Bilan consolidé | Exposés au risque de marché Activités de négociation | Activités autres que de négociation | Non exposés au risque de marché | Bilan consolidé | Exposés au risque de marché Activités de négociation | Activités autres que de négociation | Non exposés au risque de marché | |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 4 754 \$ | - | 2 486 \$ | 2 268 \$ | 3 840 \$ | - | 1 711 \$ | 2 129 \$ | de change |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 15 977 | 759 | 15 218 | - | 13 519 | 641 | 12 878 | - | de taux d'intérêt |
| Valeurs mobilières | 129 349 | 49 149 | 80 200 | - | 121 310 | 42 403 | 78 907 | - | lié aux actions, de taux d'intérêt |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées | 6 628 | - | 6 628 | - | 3 664 | - | 3 664 | - | de taux d'intérêt |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres | 57 276 | - | 57 276 | - | 56 111 | - | 56 111 | - | de taux d'intérêt |
| Prêts | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 209 792 | - | 209 792 | - | 208 652 | - | 208 652 | - | de taux d'intérêt |
| Prêts personnels | 42 960 | - | 42 960 | - | 43 651 | - | 43 651 | - | de taux d'intérêt |
| Cartes de crédit | 12 605 | - | 12 605 | - | 12 755 | - | 12 755 | - | de taux d'intérêt |
| Entreprises et gouvernements | 129 539 | 20 444 ¹ | 109 095 | - | 125 798 | 20 226 ¹ | 105 572 | - | de taux d'intérêt |
| Provision pour pertes sur créances | (1 948) | - | (1 948) | - | (1 915) | - | (1 915) | - | de taux d'intérêt |
| Dérivés | 25 251 | 24 028 | 1 223 | - | 23 895 | 22 610 | 1 285 | - | de taux d'intérêt, de change |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations | 9 505 | - | 9 505 | - | 9 167 | - | 9 167 | - | de taux d'intérêt |
| Autres actifs | 30 430 | 1 927 | 19 164 | 9 339 | 31 157 | 1 957 | 17 985 | 11 215 | de taux d'intérêt, lié aux actions, de change |
| | 672 118 \$ | 96 307 \$ | 564 204 \$ | 11 607 \$ | 651 604 \$ | 87 837 \$ | 550 423 \$ | 13 344 \$ | |
| Dépôts | 497 899 \$ | 1 040 ² | 449 014 \$ | 47 845 \$ | 485 712 \$ | 44 ² | 437 634 \$ | 48 034 \$ | de taux d'intérêt |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert | 17 426 | 16 125 | 1 301 | - | 15 635 | 14 721 | 914 | - | de taux d'intérêt |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées | 1 622 | - | 1 622 | - | 1 822 | - | 1 822 | - | de taux d'intérêt |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres | 57 140 | - | 57 140 | - | 51 801 | - | 51 801 | - | de taux d'intérêt |
| Dérivés | 25 380 | 23 898 | 1 482 | - | 25 113 | 23 679 | 1 434 | - | de taux d'intérêt, de change |
| Acceptations | 9 568 | - | 9 568 | - | 9 188 | - | 9 188 | - | de taux d'intérêt |
| Autres passifs | 19 158 | 1 828 | 9 521 | 7 809 | 19 069 | 2 096 | 8 111 | 8 862 | de taux d'intérêt |
| Titres secondaires | 4 695 | - | 4 695 | - | 4 684 | - | 4 684 | - | de taux d'intérêt |
| | 632 888 \$ | 42 891 \$ | 534 343 \$ | 55 654 \$ | 613 024 \$ | 40 540 \$ | 515 588 \$ | 56 896 \$ | |

1) Exclut des prêts de 192 M\$ (115 M\$ au 31 octobre 2019) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux ci-après présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 a diminué de 0,8 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison de la baisse du risque de taux d'intérêt, du risque lié aux marchandises, du risque lié aux actions et du risque de change, en partie neutralisée par une hausse du risque d'écart de taux.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 a augmenté de 4,4 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de la hausse du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque d'écart de taux, en partie contrebalancée par une baisse du risque lié aux actions, du risque lié aux marchandises et du risque spécifique de la dette. La hausse des risques découle essentiellement du positionnement au sein du portefeuille de négociation. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 2 septembre 2008 au 31 août 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 ont augmenté de 16,9 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse des titres à revenu fixe détenus à des fins de négociation.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | | 31 janv. 2019 | | | |
|--|------------------|---------------|-----------------|---------------|------------------|---------------|---------------|---------------|
| | Haut | Bas | Clôture | Moyenne | Clôture | Moyenne | Clôture | Moyenne |
| Risque de taux d'intérêt | 8,8 \$ | 5,1 \$ | 8,8 \$ | 6,5 \$ | 8,5 \$ | 7,3 \$ | 4,5 \$ | 4,1 \$ |
| Risque d'écart de taux | 3,1 | 1,3 | 3,0 | 1,9 | 1,5 | 1,4 | 1,1 | 1,3 |
| Risque lié aux actions | 3,2 | 1,5 | 3,1 | 2,3 | 3,4 | 2,8 | 2,7 | 3,5 |
| Risque de change | 3,7 | 1,7 | 2,4 | 2,5 | 2,9 | 3,0 | 1,5 | 1,3 |
| Risque lié aux marchandises | 5,1 | 1,2 | 1,3 | 2,9 | 3,9 | 3,6 | 1,3 | 1,4 |
| Risque spécifique de la dette | 2,4 | 1,5 | 1,9 | 1,9 | 1,9 | 1,9 | 1,6 | 1,5 |
| Effet de diversification ¹ | négl. | négl. | (12,8) | (12,2) | (15,3) | (13,4) | (7,7) | (7,8) |
| Total de la VAR (mesure de un jour) | 7,7 \$ | 4,8 \$ | 7,7 \$ | 5,8 \$ | 6,8 \$ | 6,6 \$ | 5,0 \$ | 5,3 \$ |

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | | 31 janv. 2019 | | | |
|--|------------------|---------------|-----------------|----------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
| | Haut | Bas | Clôture | Moyenne | Clôture | Moyenne | Clôture | Moyenne |
| Risque de taux d'intérêt | 41,0 \$ | 16,2 \$ | 23,0 \$ | 27,8 \$ | 26,4 \$ | 23,8 \$ | 17,6 \$ | 15,8 \$ |
| Risque d'écart de taux | 12,2 | 7,5 | 8,8 | 10,0 | 11,1 | 9,7 | 10,0 | 13,6 |
| Risque lié aux actions | 4,8 | 0,8 | 3,0 | 2,2 | 2,2 | 4,0 | 3,4 | 5,2 |
| Risque de change | 22,0 | 4,2 | 12,0 | 11,1 | 6,5 | 10,1 | 8,2 | 7,3 |
| Risque lié aux marchandises | 10,9 | 3,3 | 4,4 | 6,5 | 11,9 | 8,0 | 2,3 | 2,6 |
| Risque spécifique de la dette | 6,0 | 4,2 | 5,1 | 5,0 | 4,9 | 5,5 | 5,9 | 6,0 |
| Effet de diversification ¹ | négl. | négl. | (32,4) | (43,6) | (42,0) | (46,5) | (36,7) | (32,4) |
| Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour) | 31,2 \$ | 7,4 \$ | 23,9 \$ | 19,0 \$ | 21,0 \$ | 14,6 \$ | 10,7 \$ | 18,1 \$ |

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | | 31 janv. 2019 | | | |
|---|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Haut | Bas | Clôture | Moyenne | Clôture | Moyenne | Clôture | Moyenne |
| Risque de défaut | 205,6 \$ | 133,8 \$ | 153,4 \$ | 157,6 \$ | 132,1 \$ | 142,2 \$ | 180,9 \$ | 193,8 \$ |
| Risque de migration | 90,2 | 60,7 | 79,0 | 70,2 | 67,7 | 68,7 | 67,2 | 57,3 |
| Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)¹ | 272,1 \$ | 199,1 \$ | 232,4 \$ | 227,8 \$ | 199,8 \$ | 210,9 \$ | 248,1 \$ | 251,1 \$ |

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) ne sont pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

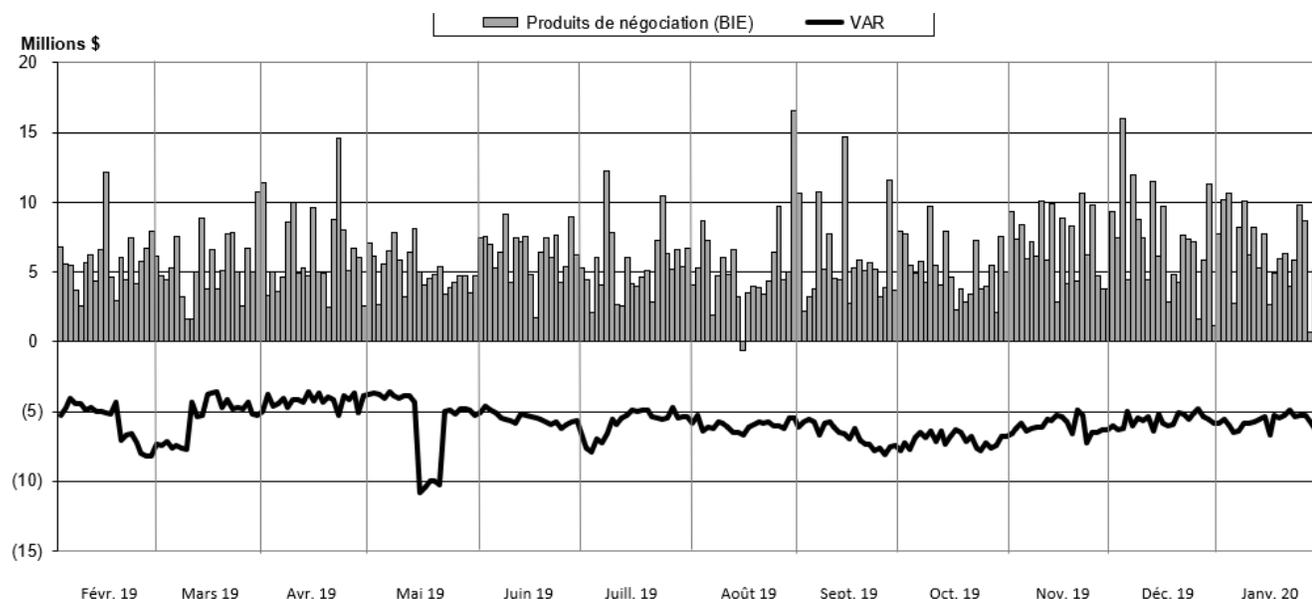
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 16,5 M\$, a été enregistré le 31 janvier 2020. Il est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés de taux d'intérêt et les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 7,0 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 0,8 M\$. La hausse importante de la VAR enregistrée en mai 2019 est attribuable à une transaction d'envergure liée aux activités de souscription de titres de participation.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement des engagements hypothécaires et du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des dépôts sans échéance et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

| En millions de dollars (avant impôt), au | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | | 31 janv. 2019 | |
|--|--------------------|-------|--------------------|-------|--------------------|-------|
| | \$ CA ¹ | \$ US | \$ CA ¹ | \$ US | \$ CA ¹ | \$ US |
| Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt | | | | | | |
| Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts | 240 \$ | 49 \$ | 192 \$ | 24 \$ | 241 \$ | 50 \$ |
| Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres | (494) | (299) | (511) | (307) | (418) | (286) |
| Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt | | | | | | |
| Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts | (235) | (49) | (190) | (35) | (301) | (64) |
| Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres | 364 | 236 | 388 | 206 | 333 | 78 |

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

L'approche de la CIBC en matière de gestion du risque de liquidité appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des activités commerciales de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil d'administration un niveau de tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

| En millions de dollars, au | | Actifs liquides détenus par la Banque | Valeurs mobilières obtenues en garantie | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés | Actifs liquides non grevés ¹ |
|----------------------------|--|---------------------------------------|---|---------------------------|------------------------|---|
| 31 janv. 2020 | Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 20 731 \$ | - \$ | 20 731 \$ | 853 \$ | 19 878 \$ |
| | Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement | 88 394 | 87 900 | 176 294 | 105 688 | 70 606 |
| | Autres titres de créance | 5 796 | 3 569 | 9 365 | 2 678 | 6 687 |
| | Titres de participation | 30 602 | 17 621 | 48 223 | 26 522 | 21 701 |
| | Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien | 41 434 | 584 | 42 018 | 12 467 | 29 551 |
| | Autres actifs liquides ² | 11 005 | 637 | 11 642 | 6 554 | 5 088 |
| | | 197 962 \$ | 110 311 \$ | 308 273 \$ | 154 762 \$ | 153 511 \$ |
| 31 oct. 2019 | Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 17 359 \$ | - \$ | 17 359 \$ | 784 \$ | 16 575 \$ |
| | Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement | 85 881 | 86 205 | 172 086 | 100 203 | 71 883 |
| | Autres titres de créance | 4 928 | 3 139 | 8 067 | 1 838 | 6 229 |
| | Titres de participation | 26 441 | 15 766 | 42 207 | 23 623 | 18 584 |
| | Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien | 41 378 | 876 | 42 254 | 11 627 | 30 627 |
| | Autres actifs liquides ² | 11 196 | 463 | 11 659 | 6 864 | 4 795 |
| | | 187 183 \$ | 106 449 \$ | 293 632 \$ | 144 939 \$ | 148 693 \$ |

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|----------------------------|-------------------|-------------------|
| CIBC (société mère) | 99 674 \$ | 108 878 \$ |
| Filiales canadiennes | 9 346 | 8 588 |
| Filiales étrangères | 44 491 | 31 227 |
| | 153 511 \$ | 148 693 \$ |

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont progressé de 4,8 G\$ depuis le 31 octobre 2019, en raison surtout des activités commerciales régulières, notamment de la croissance des dépôts.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

| En millions de dollars, au | Actifs grevés | | Actifs non grevés | | Total de l'actif |
|--|---------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|-------------------|
| | Données en garantie | Divers ¹ | Disponibles à titre de garantie | Divers ² | |
| 31 janv. 2020 | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | - \$ | 853 \$ | 19 878 \$ | - \$ | 20 731 \$ |
| Valeurs mobilières | 130 499 | 648 | 105 363 | - | 236 510 |
| Prêts, nets de la provision ³ | 2 000 | 39 645 | 34 318 | 315 975 | 391 938 |
| Autres actifs | 6 105 | - | 1 758 | 57 323 | 65 186 |
| | 138 604 \$ | 41 146 \$ | 161 317 \$ | 373 298 \$ | 714 365 \$ |
| 31 oct. 2019 | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | - \$ | 784 \$ | 16 575 \$ | - \$ | 17 359 \$ |
| Valeurs mobilières | 121 349 | 283 | 102 867 | - | 224 499 |
| Prêts, nets de la provision ³ | 2 000 | 40 204 | 35 073 | 310 688 | 387 965 |
| Autres actifs | 6 186 | - | 1 815 | 56 218 | 64 219 |
| | 129 535 \$ | 41 271 \$ | 156 330 \$ | 366 906 \$ | 694 042 \$ |

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits pour le LCR et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF.

| En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 janvier 2020 | | Valeur non pondérée totale ¹ | Valeur pondérée totale ² |
|--|--|---|-------------------------------------|
| HQLA | | | |
| 1 | HQLA | s. o. | 124 297 \$ |
| Sorties de trésorerie | | | |
| 2 | Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont : | 162 937 \$ | 11 926 |
| 3 | Dépôts stables | 68 094 | 2 043 |
| 4 | Dépôts moins stables | 94 843 | 9 883 |
| 5 | Financement de gros non garanti, dont : | 148 905 | 74 853 |
| 6 | Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives | 47 129 | 11 430 |
| 7 | Dépôts non opérationnels (toutes contreparties) | 76 087 | 37 734 |
| 8 | Dettes non garanties | 25 689 | 25 689 |
| 9 | Financement de gros garanti | s. o. | 5 297 |
| 10 | Exigences supplémentaires, dont : | 104 113 | 24 882 |
| 11 | Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées | 12 975 | 6 127 |
| 12 | Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette | 3 185 | 3 185 |
| 13 | Facilités de crédit et de liquidité | 87 953 | 15 570 |
| 14 | Autres obligations de financement contractuelles | 3 217 | 3 217 |
| 15 | Autres obligations de financement conditionnelles | 295 497 | 5 588 |
| 16 | Total des sorties de trésorerie | s. o. | 125 763 |
| Entrées de trésorerie | | | |
| 17 | Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres) | 71 214 | 9 464 |
| 18 | Entrées liées aux expositions parfaitement productives | 17 225 | 8 793 |
| 19 | Autres entrées de trésorerie | 7 953 | 7 953 |
| 20 | Total des entrées de trésorerie | 96 392 \$ | 26 210 \$ |
| | | Valeur ajustée totale | |
| 21 | Total des HQLA | s. o. | 124 297 \$ |
| 22 | Total des sorties nettes de trésorerie | s. o. | 99 553 \$ |
| 23 | LCR | s. o. | 125 % |
| En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 octobre 2019 | | Valeur ajustée totale | |
| 24 | Total des HQLA | s. o. | 119 440 \$ |
| 25 | Total des sorties nettes de trésorerie | s. o. | 95 189 \$ |
| 26 | LCR | s. o. | 125 % |

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2020, notre LCR moyen était comparable à celui du trimestre précédent, l'augmentation des sorties nettes de trésorerie ayant été contrebalancée par une augmentation des HQLA.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies assorties de marchés des changes larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer son bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

La CIBC évalue constamment les occasions de diversification au titre du financement dans de nouveaux produits et d'éventuels secteurs de placement afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles des sources de financement de gros de la CIBC, à leur valeur comptable :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2020 | Moins de 1 mois | De 1 mois à 3 mois | De 3 mois à 6 mois | De 6 mois à 12 mois | Moins de 1 an au total | De 1 an à 2 ans | Plus de 2 ans | Total |
|--|--------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------------|
| Dépôts provenant d'autres banques ¹ | 1 667 \$ | 159 \$ | 16 \$ | 13 \$ | 1 855 \$ | - \$ | - \$ | 1 855 \$ |
| Certificats de dépôt et papier commercial | 8 378 | 12 748 | 18 497 | 14 410 | 54 033 | 401 | - | 54 434 |
| Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires | 1 257 | 2 394 | 1 786 | 56 | 5 493 | - | - | 5 493 |
| Papier commercial adossé à des créances | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Billets à moyen terme non garantis de premier rang ² | 1 198 | 594 | 2 905 | 7 713 | 12 410 | 7 213 | 27 602 | 47 225 |
| Billets structurés non garantis de premier rang | - | - | - | 248 | 248 | - | - | 248 |
| Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières | | | | | | | | |
| Titrisation de créances hypothécaires | - | 794 | 367 | 1 512 | 2 673 | 2 853 | 11 668 | 17 194 |
| Obligations sécurisées | - | - | 1 854 | 620 | 2 474 | 4 005 | 10 978 | 17 457 |
| Titrisation de créances sur cartes de crédit | - | 1 323 | - | 854 | 2 177 | 786 | 809 | 3 772 |
| Passifs subordonnés | - | - | - | - | - | - | 4 695 | 4 695 |
| Divers | - | - | - | - | - | - | 273 | 273 |
| | 12 500 \$ | 18 012 \$ | 25 425 \$ | 25 426 \$ | 81 363 \$ | 15 258 \$ | 56 025 \$ | 152 646 \$ |
| Dont : | | | | | | | | |
| Garanti | - \$ | 2 117 \$ | 2 221 \$ | 2 986 \$ | 7 324 \$ | 7 644 \$ | 23 455 \$ | 38 423 \$ |
| Non garanti | 12 500 | 15 895 | 23 204 | 22 440 | 74 039 | 7 614 | 32 570 | 114 223 |
| | 12 500 \$ | 18 012 \$ | 25 425 \$ | 25 426 \$ | 81 363 \$ | 15 258 \$ | 56 025 \$ | 152 646 \$ |
| 31 octobre 2019 | 12 037 \$ | 14 736 \$ | 25 065 \$ | 27 679 \$ | 79 517 \$ | 17 163 \$ | 51 113 \$ | 147 793 \$ |

1) Comprendent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprendent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

Le tableau ci-après présente les financements de gros de la CIBC répartis par devises :

| En milliards de dollars, au | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | |
|-----------------------------|------------------|--------------|-----------------|--------------|
| \$ CA | 49,8 \$ | 33 % | 49,2 \$ | 33 % |
| \$ US | 79,0 | 52 | 73,0 | 50 |
| Divers | 23,8 | 15 | 25,6 | 17 |
| | 152,6 \$ | 100 % | 147,8 \$ | 100 % |

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des cas graves de situation de crise pouvant tarir les liquidités. Le financement de gros peut présenter un risque de remboursement plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

| Au 31 janvier 2020 | DBRS | Fitch | Moody's | S&P |
|--|------------|--------|---------|------------|
| Dépôt/contrepartie ¹ | AA | AA- | Aa2 | A+ |
| Anciennes créances de premier rang ² | AA | AA- | Aa2 | A+ |
| Créances de premier rang ³ | AA(bas) | AA- | A2 | BBB+ |
| Titres secondaires | A(élevé) | A+ | Baa1 | BBB+ |
| Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴ | A(bas) | A+ | Baa1 | BBB |
| Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴ | Pfd-2 | s. o. | Baa3 | P-3(élevé) |
| Créances à court terme | R-1(élevé) | F1+ | P-1 | A-1 |
| Perspective | Stable | Stable | Stable | Stable |

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's, note de crédit de l'émetteur attribuée par S&P, et note de contrepartie à des dérivés et de défaut de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch).

2) Comprendent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprendent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

4) Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit.

s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

| En milliards de dollars, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|-----------------------------|------------------|-----------------|
| Baisse de un cran | 0,1 \$ | 0,1 \$ |
| Baisse de deux crans | 0,2 | 0,2 |
| Baisse de trois crans | 0,3 | 0,3 |

Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive des lignes directrices sur le ratio de liquidité à long terme (NSFR) par suite d'une consultation publique et avec des participants du secteur, pour fournir des précisions sur la mise en œuvre du NSFR et son application dans le secteur canadien des services financiers. Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en veillant à ce que les banques maintiennent une structure de financement durable correspondant à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les BSN devaient se conformer aux lignes directrices définitives sur le NSFR à partir de janvier 2020. En avril 2019, le BSFI a également publié les *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme*, qui exigent la divulgation publique à compter du premier trimestre de 2021. Conformément aux exigences, nous présentons le rapport sur le NSFR au BSFI chaque trimestre et au CBCB deux fois par an.

En décembre 2019, le BSIF avait publié des révisions à la ligne directrice B-6, *Principes de liquidité*. La ligne directrice a été mise en œuvre le 1^{er} janvier 2020 et énonce les principes qui établissent le cadre sur lequel le BSIF s'appuie pour évaluer la teneur et l'efficacité du programme de gestion du risque de liquidité d'une institution. Les modifications visent à faire en sorte que la ligne directrice demeure à jour et pertinente et qu'elle précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques de gestion du risque de liquidité des institutions. La CIBC maintient un cadre de gestion de sa liquidité qui est régulièrement réévalué pour s'assurer qu'il s'harmonise avec son appétit pour le risque et les normes prudentielles énoncées dans la ligne directrice.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

| En millions de dollars, au 31 janvier 2020 | Moins de 1 mois | De 1 mois à 3 mois | De 3 mois à 6 mois | De 6 mois à 9 mois | De 9 mois à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Sans échéance précise | Total |
|--|--------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|--------------------|---------------------|------------------|-----------------------------|-------------------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 4 754 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 4 754 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 15 977 | - | - | - | - | - | - | - | - | 15 977 |
| Valeurs mobilières | 3 279 | 5 834 | 3 013 | 2 505 | 2 731 | 14 299 | 39 040 | 26 990 | 31 658 | 129 349 |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées | 6 628 | - | - | - | - | - | - | - | - | 6 628 |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres | 33 765 | 16 572 | 4 470 | 698 | 220 | 1 551 | - | - | - | 57 276 |
| Prêts | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 1 844 | 5 633 | 14 760 | 12 814 | 10 417 | 45 357 | 109 215 | 9 352 | 400 | 209 792 |
| Prêts personnels | 715 | 729 | 1 179 | 1 048 | 1 099 | 419 | 2 759 | 3 011 | 32 001 | 42 960 |
| Cartes de crédit | 265 | 529 | 794 | 794 | 794 | 3 177 | 6 252 | - | - | 12 605 |
| Entreprises et gouvernements | 14 343 | 5 752 | 6 667 | 4 408 | 6 024 | 19 897 | 47 512 | 15 294 | 9 642 | 129 539 |
| Provision pour pertes sur créances | - | - | - | - | - | - | - | - | (1 948) | (1 948) |
| Dérivés | 2 999 | 2 842 | 1 593 | 1 059 | 2 064 | 2 544 | 4 094 | 8 056 | - | 25 251 |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations | 8 172 | 1 302 | 29 | 1 | 1 | - | - | - | - | 9 505 |
| Autres actifs | - | - | - | - | - | - | - | - | 30 430 | 30 430 |
| | 92 741 \$ | \$ 39 193 | \$ 32 505 | \$ 23 327 | \$ 23 350 | \$ 87 244 | \$ 208 872 | \$ 62 703 | \$ 102 183 | \$ 672 118 |
| 31 octobre 2019 | 86 873 | \$ 37 026 | \$ 27 740 | \$ 26 478 | \$ 23 115 | \$ 78 483 | \$ 201 231 | \$ 59 883 | \$ 110 775 | \$ 651 604 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Dépôts ¹ | 22 406 \$ | \$ 32 533 | \$ 41 824 | \$ 27 790 | \$ 26 384 | \$ 26 025 | \$ 54 409 | \$ 12 148 | \$ 254 380 | \$ 497 899 |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert | 17 426 | - | - | - | - | - | - | - | - | 17 426 |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées | 1 622 | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 622 |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres | 43 783 | 12 402 | 809 | 146 | - | - | - | - | - | 57 140 |
| Dérivés | 3 861 | 2 988 | 1 840 | 1 316 | 2 216 | 3 231 | 3 636 | 6 292 | - | 25 380 |
| Acceptations | 8 235 | 1 302 | 29 | 1 | 1 | - | - | - | - | 9 568 |
| Autres passifs | 22 | 45 | 67 | 67 | 67 | 264 | 649 | 477 | 17 500 | 19 158 |
| Titres secondaires | - | - | - | - | - | - | - | 4 695 | - | 4 695 |
| Capitaux propres | - | - | - | - | - | - | - | - | 39 230 | 39 230 |
| | 97 355 \$ | \$ 49 270 | \$ 44 569 | \$ 29 320 | \$ 28 668 | \$ 29 520 | \$ 58 694 | \$ 23 612 | \$ 311 110 | \$ 672 118 |
| 31 octobre 2019 | 88 803 | \$ 43 539 | \$ 44 607 | \$ 33 034 | \$ 26 078 | \$ 31 643 | \$ 54 407 | \$ 22 781 | \$ 306 712 | \$ 651 604 |

1) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 182,8 G\$ (178,1 G\$ au 31 octobre 2019); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 303,2 G\$ (296,4 G\$ au 31 octobre 2019); et des dépôts bancaires totalisant 11,9 G\$ (11,2 G\$ au 31 octobre 2019).

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements au titre du crédit (montants notionnels). Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements soient effectués.

| En millions de dollars, au 31 janvier 2020 | Moins de | De 1 mois | De 3 mois | De 6 mois | De 9 mois | De 1 an | De 2 ans | Plus de | Sans | Total |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|
| | 1 mois | à 3 mois | à 6 mois | à 9 mois | à 12 mois | à 2 ans | à 5 ans | 5 ans | échéance précise ¹ | |
| Engagements de crédit inutilisés | 871 \$ | 6 013 \$ | 2 362 \$ | 2 350 \$ | 2 771 \$ | 11 948 \$ | 46 758 \$ | 1 785 \$ | 170 020 | \$ 244 878 \$ |
| Prêts de valeurs ² | 37 258 | 2 297 | 4 334 | - | - | - | - | - | - | 43 889 |
| Lettres de crédit de soutien et de bonne fin | 2 124 | 1 261 | 3 420 | 2 253 | 3 277 | 385 | 796 | 102 | - | 13 618 |
| Facilités de garantie de liquidité | 9 457 | 96 | 1 643 | 295 | 5 | 369 | - | 13 | - | 11 878 |
| Lettres de crédit documentaires et commerciales | 107 | 76 | 20 | 16 | 19 | - | 4 | - | - | 242 |
| Autres | 1 073 | - | - | - | - | - | - | - | - | 1 073 |
| | 50 890 \$ | 9 743 \$ | 11 779 \$ | 4 914 \$ | 6 072 \$ | 12 702 \$ | 47 558 \$ | 1 900 \$ | 170 020 | \$ 315 578 |

31 octobre 2019 42 113 \$ 21 669 \$ 9 059 \$ 8 063 \$ 5 825 \$ 14 784 \$ 50 210 \$ 2 979 \$ 158 076 \$ 312 778 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 124,3 G\$ (122,0 G\$ au 31 octobre 2019).

2) Excluent les prêts de valeurs de 1,6 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2019) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

| En millions de dollars, au 31 janvier 2020 ¹ | Moins de | De 1 mois à | De 3 mois | De 6 mois | De 9 mois | De 1 an à | De 2 ans | Plus de | Total |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|-----------------|
| | 1 mois | 3 mois | à 6 mois | à 9 mois | à 12 mois | 2 ans | à 5 ans | 5 ans | |
| Obligations d'achat ² | 89 \$ | 257 \$ | 239 \$ | 194 \$ | 138 \$ | 458 \$ | 683 \$ | 221 \$ | 2 279 \$ |
| Engagements au titre de contrats de location futurs | - | - | - | 4 | 8 | 45 | 125 | 1 252 | 1 434 |
| Engagements de prise ferme | 249 | 132 | - | - | - | - | - | - | 381 |
| Engagements d'investissement | 1 | - | 2 | 2 | 4 | 1 | 2 | 245 | 257 |
| Cotisations de retraite ³ | 17 | 33 | 49 | 49 | - | - | - | - | 148 |
| | 356 \$ | 422 \$ | 290 \$ | 249 \$ | 150 \$ | 504 \$ | 810 \$ | 1 718 \$ | 4 499 \$ |

31 octobre 2019 222 \$ 335 \$ 399 \$ 365 \$ 344 \$ 981 \$ 1 882 \$ 3 582 \$ 8 110 \$

1) Ce tableau exclut, depuis le 1^{er} novembre 2019, les obligations liées aux contrats de location simple qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, ce qui a donné lieu à une comptabilisation au bilan pour la plupart des engagements au titre de contrats de location simple. Les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation, sont toujours comptabilisées dans le présent tableau. Compte tenu de l'adoption de l'IFRS 16, le tableau ci-dessus ne présente ni les charges d'exploitation ni les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Pour plus de précisions sur la transition à l'IFRS 16, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

3) Comprendent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 74 à 77 du Rapport annuel 2019.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2019 et pour l'exercice clos à cette date, hormis le fait que, depuis le 1^{er} novembre 2019, la CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (IFRIC 23), et, de façon anticipée, celles du document *Réforme des taux d'intérêt de référence (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)* (les « modifications du taux interbancaire offert »).

L'incidence financière de l'IFRS 16 est décrite à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. L'adoption de l'IFRS 16 s'est également traduite par une diminution de deux points de base du ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires au moment de la transition (se reporter à la section Gestion des fonds propres – Fonds propres réglementaires).

L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence.

L'adoption anticipée des modifications du taux interbancaire offert décrite dans la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation ci-après a exigé que nous fournissions des informations supplémentaires à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 78 à 83 de notre Rapport annuel 2019 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nos méthodes comptables critiques et estimations n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis la publication de notre Rapport annuel 2019.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires et à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2019.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)) sont assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021. Cette annonce pourrait faire en sorte que les taux LIBOR et autres taux d'intérêt de référence actuels disparaissent complètement ou donnent des résultats différents de ceux dégagés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains taux d'intérêt de référence et d'y contribuer ou puissent avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Par conséquent, cette incertitude relative aux taux d'intérêt de référence pertinents pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur ou le rendement du marché de la négociation des contrats liés à ces taux d'intérêt de référence.

Un nombre important de contrats de dérivés, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà de décembre 2021. La CIBC détient aussi des valeurs mobilières faisant référence à des taux interbancaires offerts.

En réponse à la réforme proposée des taux d'intérêt de référence, la CIBC a instauré un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise qui s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties prenantes provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques, Finance et Trésorerie. Ce programme a pour objectif d'évaluer l'incidence de la réforme sur tous nos produits et d'assurer la gestion du processus au cours de la transition. Une première évaluation complète des incidences sur les contrats faisant référence à différents taux interbancaires offerts a été réalisée afin d'élaborer un plan à l'échelle de l'entreprise visant la réalisation du programme. Les principaux objectifs du plan comprennent :

- L'élaboration de plans de mesures correctrices exhaustifs au niveau des activités pour les contrats, les processus et les systèmes touchés;
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication à l'échelle de l'entreprise visant entre autres les parties prenantes internes et externes;
- La mise en place d'un processus formel de gestion de l'exposition à l'échelle de l'entreprise.

Un comité de direction chargé des taux interbancaires offerts a été formé dont la responsabilité est de superviser et de réaliser le programme, nommé en :

- veillant à ce que les principaux jalons du projet soient atteints;
- donnant des directives et des lignes directrices générales;
- passant en revue les problèmes et risques importants et en trouvant des solutions à ceux-ci;
- veillant à ce que nos stratégies de transition et toutes les mesures à prendre liées à la transition demeurent conformes à l'ensemble de la stratégie, à l'intérêt à l'égard du risque et au cadre de contrôle de la CIBC.

Le programme prévoit que la haute direction, y compris le comité de direction, sera informée régulièrement du progrès réalisé.

Changements actuels et futurs des méthodes comptables dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence

L'IASB examine actuellement, en deux phases, la réforme des taux d'intérêt de référence et ses incidences sur la présentation de l'information financière. La première phase traite principalement des questions ayant une incidence sur l'information financière au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence, et la seconde phase, des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière lorsque le taux existant sera remplacé par un autre taux. En septembre 2019, l'IASB a mis fin à la première phase en publiant le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)* qui prévoit des allègements relativement à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture afin de palier toute incertitude au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence et qui énonce des exigences spécifiques en matière de divulgation pour les relations de couverture touchées.

Comme l'autorise l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), nous avons auparavant choisi de continuer d'appliquer les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et, par conséquent, seules les modifications apportées à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, s'appliquent en ce qui nous concerne. Les modifications s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Nous avons choisi d'adopter de façon anticipée les modifications à compter du 1^{er} novembre 2019 pour nous préparer à d'éventuelles incertitudes plus importantes à l'égard de la réforme des taux interbancaires offerts. Cela a nécessité que nous fournissions des informations supplémentaires à l'égard des dérivés de couvertures pouvant être touchés par la réforme des taux interbancaires offerts. Ces informations se trouvent à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

L'IASB poursuit ses consultations sur la seconde phase du projet.

La CIBC continue de s'investir activement au sein du secteur en prenant part à différents groupes de travail afin d'assurer la concordance du programme avec l'évolution du marché dans les territoires pertinents et continuera de suivre cette évolution, notamment les faits nouveaux en matière de comptabilité visant à traiter la réforme des taux d'intérêt de référence.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2020 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2019. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 85 à 181 du Rapport annuel 2019.

États financiers consolidés intermédiaires

(non audité)

Table des matières

| | |
|-----------|--|
| 45 | Bilan consolidé |
| 46 | Compte de résultat consolidé |
| 47 | État du résultat global consolidé |
| 48 | État des variations des capitaux propres consolidé |
| 49 | Tableau des flux de trésorerie consolidé |
| 50 | Note des états financiers consolidés intermédiaires |

| | | | | | | | |
|----|--------|---|------------------------------------|----|---------|---|---|
| 50 | Note 1 | – | Changements de méthodes comptables | 63 | Note 8 | – | Avantages postérieurs à l'emploi |
| 52 | Note 2 | – | Évaluation de la juste valeur | 64 | Note 9 | – | Impôt sur le résultat |
| 56 | Note 3 | – | Transactions importantes | 64 | Note 10 | – | Résultat par action |
| 56 | Note 4 | – | Valeurs mobilières | 64 | Note 11 | – | Passifs éventuels et provisions |
| 58 | Note 5 | – | Prêts | 65 | Note 12 | – | Produits d'intérêts et charges d'intérêts |
| 62 | Note 6 | – | Dépôts | 66 | Note 13 | – | Informations sectorielles |
| 62 | Note 7 | – | Capital-actions | | | | |

Bilan consolidé

| Non audité, en millions de dollars canadiens, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIF | | |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 4 754 \$ | 3 840 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 15 977 | 13 519 |
| Valeurs mobilières (note 4) | 129 349 | 121 310 |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées | 6 628 | 3 664 |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres | 57 276 | 56 111 |
| Prêts (note 5) | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 209 792 | 208 652 |
| Prêts personnels | 42 960 | 43 651 |
| Cartes de crédit | 12 605 | 12 755 |
| Entreprises et gouvernements | 129 539 | 125 798 |
| Provision pour pertes sur créances | (1 948) | (1 915) |
| | 392 948 | 388 941 |
| Divers | | |
| Dérivés | 25 251 | 23 895 |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations | 9 505 | 9 167 |
| Terrains, bâtiments et matériel | 3 087 | 1 813 |
| Goodwill | 5 470 | 5 449 |
| Logiciels et autres immobilisations incorporelles | 1 946 | 1 969 |
| Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence | 576 | 586 |
| Actifs d'impôt différé | 561 | 517 |
| Autres actifs | 18 790 | 20 823 |
| | 65 186 | 64 219 |
| | 672 118 \$ | 651 604 \$ |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | |
| Dépôts (note 6) | | |
| Particuliers | 182 773 \$ | 178 091 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 264 775 | 257 502 |
| Banques | 11 928 | 11 224 |
| Emprunts garantis | 38 423 | 38 895 |
| | 497 899 | 485 712 |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert | 17 426 | 15 635 |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées | 1 622 | 1 822 |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres | 57 140 | 51 801 |
| Divers | | |
| Dérivés | 25 380 | 25 113 |
| Acceptations | 9 568 | 9 188 |
| Passifs d'impôt différé | 35 | 38 |
| Autres passifs | 19 123 | 19 031 |
| | 54 106 | 53 370 |
| Titres secondaires | 4 695 | 4 684 |
| Capitaux propres | | |
| Actions privilégiées (note 7) | 2 825 | 2 825 |
| Actions ordinaires (note 7) | 13 669 | 13 591 |
| Surplus d'apport | 123 | 125 |
| Résultats non distribués | 21 543 | 20 972 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 879 | 881 |
| Total des capitaux propres applicables aux actionnaires | 39 039 | 38 394 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 191 | 186 |
| Total des capitaux propres | 39 230 | 38 580 |
| | 672 118 \$ | 651 604 \$ |

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

| | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire, pour les trois mois clos le | | | |
| Produits d'intérêts (note 12)¹ | | | |
| Prêts | 3 986 \$ | 4 091 \$ | 4 013 \$ |
| Valeurs mobilières | 730 | 707 | 655 |
| Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres | 364 | 375 | 364 |
| Dépôts auprès d'autres banques | 102 | 104 | 92 |
| | 5 182 | 5 277 | 5 124 |
| Charges d'intérêts (note 12) | | | |
| Dépôts | 1 983 | 2 040 | 2 142 |
| Valeurs vendues à découvert | 75 | 64 | 71 |
| Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres | 295 | 307 | 258 |
| Titres secondaires | 46 | 56 | 47 |
| Divers | 22 | 9 | 10 |
| | 2 421 | 2 476 | 2 528 |
| Produits nets d'intérêts | 2 761 | 2 801 | 2 596 |
| Produits autres que d'intérêts | | | |
| Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation | 126 | 105 | 103 |
| Frais sur les dépôts et les paiements | 222 | 228 | 227 |
| Commissions sur crédit | 254 | 248 | 229 |
| Honoraires d'administration de cartes | 122 | 110 | 117 |
| Honoraires de gestion de placements et de garde | 350 | 341 | 315 |
| Produits tirés des fonds communs de placement | 409 | 403 | 393 |
| Produits tirés des assurances, nets des réclamations | 102 | 107 | 112 |
| Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières | 81 | 77 | 83 |
| Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net | 265 | 168 | 176 |
| Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net | 11 | 6 | 4 |
| Produits tirés des opérations de change autres que de négociation | 58 | 59 | 91 |
| Produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence | 18 | 22 | 22 |
| Divers | 76 | 97 | 97 |
| | 2 094 | 1 971 | 1 969 |
| Total des produits | 4 855 | 4 772 | 4 565 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5) | 261 | 402 | 338 |
| Charges autres que d'intérêts | | | |
| Salaires et avantages du personnel (note 11) | 1 897 | 1 436 | 1 400 |
| Frais d'occupation | 206 | 230 | 220 |
| Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau | 470 | 493 | 444 |
| Communications | 75 | 71 | 75 |
| Publicité et expansion des affaires | 77 | 95 | 81 |
| Honoraires | 50 | 67 | 49 |
| Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital | 36 | 25 | 32 |
| Divers | 254 | 421 | 459 |
| | 3 065 | 2 838 | 2 760 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 1 529 | 1 532 | 1 467 |
| Impôt sur le résultat | 317 | 339 | 285 |
| Résultat net | 1 212 \$ | 1 193 \$ | 1 182 \$ |
| Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle | 7 \$ | 8 \$ | 4 \$ |
| Porteurs d'actions privilégiées | 31 \$ | 32 \$ | 23 \$ |
| Porteurs d'actions ordinaires | 1 174 | 1 153 | 1 155 |
| Résultat net applicable aux actionnaires | 1 205 \$ | 1 185 \$ | 1 178 \$ |
| Résultat par action (en dollars) (note 10) | | | |
| de base | 2,64 \$ | 2,59 \$ | 2,61 \$ |
| dilué | 2,63 | 2,58 | 2,60 |
| Dividendes par action ordinaire (en dollars) | 1,44 | 1,44 | 1,36 |

1) Comprend des produits d'intérêts de 4,7 G\$, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (4,8 G\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et 4,7 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

| Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| Résultat net | 1 212 \$ | 1 193 \$ | 1 182 \$ |
| Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net | | | |
| Écart de change, montant net | | | |
| Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger | 162 | (79) | (66) |
| Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger | (85) | 35 | 38 |
| | 77 | (44) | (28) |
| Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG | | | |
| Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG | 44 | 53 | 98 |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes | (6) | (4) | (6) |
| | 38 | 49 | 92 |
| Variation nette des couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (11) | 91 | 44 |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes | 14 | (50) | (1) |
| | 3 | 41 | 43 |
| Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net | | | |
| Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies | (105) | 11 | (135) |
| Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit | (22) | 13 | 10 |
| Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG | 36 | 1 | 2 |
| Total des autres éléments du résultat global¹ | 27 | 71 | (16) |
| Résultat global | 1 239 \$ | 1 264 \$ | 1 166 \$ |
| Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle | 7 \$ | 8 \$ | 4 \$ |
| Porteurs d'actions privilégiées | 31 \$ | 32 \$ | 23 \$ |
| Porteurs d'actions ordinaires | 1 201 \$ | 1 224 \$ | 1 139 \$ |
| Résultat global applicable aux actionnaires | 1 232 \$ | 1 256 \$ | 1 162 \$ |

1) Comprend des pertes de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (gains de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et gains de 13 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

| Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global | | | |
| Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net | | | |
| Écart de change, montant net | | | |
| Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger | (1) \$ | - \$ | - \$ |
| Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger | - | (8) | (2) |
| | (1) | (8) | (2) |
| Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG | | | |
| Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG | (12) | (13) | (18) |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes | 2 | 2 | 2 |
| | (10) | (11) | (16) |
| Variation nette des couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 4 | (32) | (16) |
| Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes | (5) | 17 | 1 |
| | (1) | (15) | (15) |
| Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net | | | |
| Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies | 36 | 1 | 42 |
| Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit | 8 | (4) | (4) |
| Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG | (13) | (1) | - |
| | 19 \$ | (38) \$ | 5 \$ |

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

| Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|--|------------------|------------------|------------------|
| Actions privilégiées (note 7) | | | |
| Solde au début de la période | 2 825 \$ | 2 825 \$ | 2 250 \$ |
| Émission d'actions privilégiées | - | - | 325 |
| Solde à la fin de la période | 2 825 \$ | 2 825 \$ | 2 575 \$ |
| Actions ordinaires (note 7) | | | |
| Solde au début de la période | 13 591 \$ | 13 525 \$ | 13 243 \$ |
| Émission d'actions ordinaires | 123 | 97 | 104 |
| Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation | (46) | (30) | - |
| Actions autodétenues | 1 | (1) | 3 |
| Solde à la fin de la période | 13 669 \$ | 13 591 \$ | 13 350 \$ |
| Surplus d'apport | | | |
| Solde au début de la période | 125 \$ | 128 \$ | 136 \$ |
| Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres | 3 | 2 | 4 |
| Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres | (4) | (4) | (9) |
| Divers | (1) | (1) | - |
| Solde à la fin de la période | 123 \$ | 125 \$ | 131 \$ |
| Résultats non distribués | | | |
| Solde au début de la période avant les modifications de méthodes comptables | 20 972 \$ | s. o. | 18 537 \$ |
| Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 le 1 ^{er} novembre 2018 | s. o. | s. o. | 6 |
| Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 le 1 ^{er} novembre 2019 (note 1) | 127 | s. o. | s. o. |
| Solde au début de la période après les modifications de méthodes comptables | 21 099 | 20 535 \$ | 18 543 |
| Résultat net applicable aux actionnaires | 1 205 | 1 185 | 1 178 |
| Dividendes | | | |
| Actions privilégiées | (31) | (32) | (23) |
| Actions ordinaires | (641) | (641) | (603) |
| Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation | (119) | (79) | - |
| Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés des autres éléments du résultat global | 29 | 5 | 9 |
| Divers | 1 | (1) | (3) |
| Solde à la fin de la période | 21 543 \$ | 20 972 \$ | 19 101 \$ |
| Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat | | | |
| Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net | | | |
| Écart de change, montant net | | | |
| Solde au début de la période | 993 \$ | 1 037 \$ | 1 024 \$ |
| Variation nette de l'écart de change | 77 | (44) | (28) |
| Solde à la fin de la période | 1 070 \$ | 993 \$ | 996 \$ |
| Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG | | | |
| Solde au début de la période | 77 \$ | 28 \$ | (139) \$ |
| Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG | 38 | 49 | 92 |
| Solde à la fin de la période | 115 \$ | 77 \$ | (47) \$ |
| Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Solde au début de la période | 113 \$ | 72 \$ | (18) \$ |
| Variation nette des couvertures de flux de trésorerie | 3 | 41 | 43 |
| Solde à la fin de la période | 116 \$ | 113 \$ | 25 \$ |
| Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net | | | |
| Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies | | | |
| Solde au début de la période | (363) \$ | (374) \$ | (143) \$ |
| Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies | (105) | 11 | (135) |
| Solde à la fin de la période | (468) \$ | (363) \$ | (278) \$ |
| Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit | | | |
| Solde au début de la période | 16 \$ | 3 \$ | (12) \$ |
| Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit | (22) | 13 | 10 |
| Solde à la fin de la période | (6) \$ | 16 \$ | (2) \$ |
| Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG | | | |
| Solde au début de la période | 45 \$ | 49 \$ | 65 \$ |
| Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG | 36 | 1 | 2 |
| (Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(e)s en résultats non distribués ¹ | (29) | (5) | (9) |
| Solde à la fin de la période | 52 \$ | 45 \$ | 58 \$ |
| Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat | 879 \$ | 881 \$ | 752 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | | |
| Solde au début de la période | 186 \$ | 182 \$ | 173 \$ |
| Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle | 7 | 8 | 4 |
| Dividendes | (2) | (2) | (2) |
| Divers | - | (2) | (1) |
| Solde à la fin de la période | 191 \$ | 186 \$ | 174 \$ |
| Capitaux propres à la fin de la période | 39 230 \$ | 38 580 \$ | 36 083 \$ |

1) Comprend un montant de néant reclassé dans les résultats non distribués pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2019) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des contreparties comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
s. o. Sans objet.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

| Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Flux de trésorerie d'exploitation | | | |
| Résultat net | 1 212 \$ | 1 193 \$ | 1 182 \$ |
| Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation : | | | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 261 | 402 | 338 |
| Amortissement et perte de valeur ¹ | 246 | 312 | 171 |
| Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes | 3 | 2 | 4 |
| Impôt différé | (93) | 18 | - |
| Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti | (11) | (6) | (4) |
| Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel | 1 | - | - |
| Autres éléments hors caisse, montant net | (68) | (39) | (184) |
| Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation | | | |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | (2 458) | (761) | 827 |
| Prêts, nets des remboursements | (4 116) | (3 550) | (3 301) |
| Dépôts, nets des retraits | 12 718 | 3 187 | 2 350 |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert | 1 791 | 2 092 | 1 653 |
| Intérêts courus à recevoir | 151 | (93) | 65 |
| Intérêts courus à payer | (112) | 120 | (58) |
| Actifs dérivés | (1 356) | 667 | 242 |
| Passifs dérivés | 252 | (884) | 2 328 |
| Valeurs mobilières évaluées à la JVRN | (9 009) | 2 704 | (1 418) |
| Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN | (1 050) | (417) | (138) |
| Impôt exigible | 1 242 | 13 | (152) |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées | (200) | (95) | (71) |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres | 5 339 | 1 704 | 11 641 |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées | (2 964) | 1 235 | 526 |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres | (807) | (3 597) | (7 883) |
| Divers, montant net | (297) | 1 765 | (2 302) |
| | 675 | 5 972 | 5 816 |
| Flux de trésorerie de financement | | | |
| Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires | - | (1 000) | - |
| Émission d'actions privilégiées, nette des frais liés à l'émission | - | - | 321 |
| Émission d'actions ordinaires au comptant | 83 | 43 | 38 |
| Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation | (165) | (109) | - |
| Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net | 1 | (1) | 3 |
| Dividendes versés | (636) | (623) | (569) |
| Remboursement des obligations locatives | (75) | - | - |
| | (792) | (1 690) | (207) |
| Flux de trésorerie d'investissement | | | |
| Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti | (9 821) | (12 619) | (11 224) |
| Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti | 3 757 | 2 640 | 3 755 |
| Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti | 7 145 | 5 730 | 1 627 |
| Sorties affectées aux acquisitions, nettes de la trésorerie acquise | - | (25) | - |
| Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net | (62) | (106) | (55) |
| | 1 019 | (4 380) | (5 897) |
| Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 12 | (3) | (4) |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période | 914 | (101) | (292) |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période | 3 840 | 3 941 | 4 380 |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période² | 4 754 \$ | 3 840 \$ | 4 088 \$ |
| Intérêts versés au comptant | 2 533 \$ | 2 356 \$ | 2 586 \$ |
| Intérêts reçus au comptant | 5 139 | 4 978 | 5 019 |
| Dividendes reçus au comptant | 194 | 206 | 170 |
| Impôt sur le résultat payé (reçu) au comptant | (832) | 308 | 437 |

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent les soldes soumis à restrictions de 493 M\$ (479 M\$ au 31 octobre 2019 et 497 M\$ au 31 janvier 2019).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Note des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2019 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 25 février 2020.

Note 1. Changements de méthodes comptables

a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16)

La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 en remplacement des lignes directrices précédentes, IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17). Pour les preneurs, la nouvelle norme a exigé la comptabilisation au bilan de la plupart des contrats de location qui étaient considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, ce qui a donné lieu à une majoration du bilan par la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative correspondante au titre des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative a remplacé la charge au titre du contrat de location simple. La comptabilisation des contrats de location du point de vue du bailleur demeure pratiquement inchangée par rapport à l'IAS 17. Cependant, les bailleurs intermédiaires sont tenus de réapprécier les contrats de sous-location par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal, ce qui pourrait entraîner la comptabilisation au bilan de certains contrats de sous-location auparavant classés comme des contrats de sous-location simple. L'application de l'IFRS 16 a eu une incidence principalement sur nos contrats de location de bureaux et de centres bancaires ainsi que sur certains contrats de sous-location auparavant classés comme des contrats de sous-location simple.

Nous avons adopté l'IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres des périodes présentées à titre comparatif. Au 1^{er} novembre 2019, l'adoption de l'IFRS 16 a entraîné la comptabilisation, au bilan consolidé, d'obligations locatives d'un montant d'environ 1,7 G\$ et d'actifs au titre de droits d'utilisation d'un montant d'environ 1,6 G\$. Le montant des actifs au titre de droits d'utilisation a été établi en fonction du montant des obligations locatives diminué des passifs liés aux loyers différés existants au 31 octobre 2019. En outre, la réappréciation d'un certain nombre de contrats de sous-location liés à un immeuble visé par un contrat de location-financement déjà comptabilisé, dont une partie est louée et considérée comme un immeuble de placement, s'est traduite par une augmentation des actifs nets en raison de la comptabilisation d'actifs additionnels associés à des contrats de sous-location, nets de la décomptabilisation des montants liés au contrat de location principal. L'incidence après impôts de l'adoption de l'IFRS 16 sur les résultats non distribués a été une augmentation de 0,1 G\$.

En outre, les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification autorisées suivantes ont été appliquées :

- Une courbe de taux d'actualisation unique a été appliquée aux portefeuilles de contrats de location comportant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date de l'application. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à notre portefeuille existant de contrats de location était 2,31 %.
- En ce qui a trait aux contrats que nous avons conclus à titre de preneur, nous n'avons pas réapprécié ceux qui étaient désignés comme des contrats de location-financement selon la norme comptable antérieure (IAS 17).
- Nous avons choisi de ne pas tenir compte des contrats de location dont les actifs sont réputés être de faible valeur et de contrats de location à court terme avec une durée résiduelle de moins de 12 mois.
- Nous avons utilisé les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisées au 31 octobre 2019 plutôt que de réaliser un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} novembre 2019. Chaque fois qu'une provision pour contrat déficitaire a été comptabilisée à l'égard d'un contrat de location, l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduit du montant de cette provision au moment de la transition et aucun test de dépréciation n'a été réalisé.
- Nous avons choisi de ne pas séparer les composantes locatives et non locatives des contrats de location aux fins du calcul de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant pour certaines catégories d'actifs. Les composantes non locatives peuvent inclure, sans s'y limiter, les charges engagées pour l'entretien des aires communes et les coûts des services publics. Les autres frais d'occupation qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRS 16 continueront d'être comptabilisés à titre de charges d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements au titre des contrats de location simple au 31 octobre 2019, présentés selon l'IAS 17, et des soldes d'ouverture des obligations locatives à la date de première application, le 1^{er} novembre 2019 :

En millions de dollars

| | |
|---|-----------------|
| Engagements au titre de contrats de location simple au 31 octobre 2019 | 5 547 \$ |
| Moins : charges d'exploitation et charge d'impôt liées aux engagements au titre des contrats de location | (2 477) |
| Moins : incidence des engagements futurs au titre des contrats de location qui n'ont pas encore débuté ¹ | (1 434) |
| Ajustements découlant des hypothèses de renouvellement et de résiliation | 306 |
| Incidence de l'actualisation | (230) |
| Obligation locative comptabilisée au 1^{er} novembre 2019 | 1 712 \$ |

1) Essentiellement lié aux engagements au titre des contrats de location de la Place de la CIBC qui devraient entrer en vigueur au quatrième trimestre de 2020.

Nos méthodes comptables révisées conformément à l'adoption de cette norme sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2019 et sont présentées ci-dessous.

À titre de preneur, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location, moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, lorsque le bailleur met l'actif loué à la disposition de la CIBC, selon la partie non résiliable de la durée du contrat de location, ajusté pour tenir compte des options de renouvellement et de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. L'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation comprend également les coûts directs initiaux pour mettre en place le contrat de location, et les paiements de loyers versés ou les avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début du contrat de location. Les taux d'actualisation sont établis à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est possible de le déterminer, ou sur le taux d'emprunt marginal de la CIBC. Lorsqu'un contrat de location contient à la fois une composante locative et non locative, nous avons choisi de ne pas répartir la contrepartie prévue au contrat entre chacune des composantes. Après l'évaluation initiale, la CIBC évalue l'obligation locative au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, basé sur le taux d'actualisation appliqué au moment de la comptabilisation. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué en utilisant le modèle du coût, et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives correspondantes sont inclus respectivement dans les postes Terrains, bâtiments et matériel et Autres passifs au bilan consolidé.

L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative correspondante sont réévalués lorsqu'il y a une modification de la durée du contrat de location, un changement dans l'appréciation d'une option d'achat d'un actif loué, un changement dans les sommes que la CIBC s'attend à devoir payer au titre de la garantie de valeur résiduelle (le cas échéant), ou un changement dans les paiements futurs au titre de la location découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux d'intérêt applicable au paiement. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation comme exigé par l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

Les paiements de loyers au titre de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme et les paiements de loyers variables sont comptabilisés sur une base systématique dans les charges autres que d'intérêts selon la nature de la charge.

À titre de bailleur intermédiaire, nous classons un contrat de sous-location en tant que contrat de location simple ou contrat de location-financement selon que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif au titre du droit d'utilisation sous-jacent sont transférés ou non au sous-locataire. Si un contrat de sous-location est classé comme un contrat de location-financement, l'actif au titre du droit d'utilisation qui y est lié est décomptabilisé et un investissement dans le contrat de sous-location est comptabilisé, et la différence est comptabilisée à l'état du résultat consolidé à titre de gain ou perte. Dans l'évaluation de l'investissement dans le contrat de sous-location, nous appliquons le taux d'actualisation du contrat de location principal, à moins qu'il soit possible de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat de sous-location. Si un contrat de sous-location classé comme un contrat de location-financement comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, nous répartissons la contrepartie totale dans le contrat à chacune des composantes en fonction du prix de vente spécifique de chacune de ces composantes. L'investissement dans le contrat de sous-location est inclus dans le poste Autres actifs au bilan consolidé et ultérieurement évalué selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les produits d'intérêts étant comptabilisés sur la durée du contrat de sous-location. Les produits locatifs tirés des contrats de sous-location simple sont comptabilisés de manière systématique sur la durée du contrat de location.

Réforme des taux d'intérêt de référence (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)

En septembre 2019, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*, qui prévoit des allègements relativement à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture afin d'apaiser les incertitudes au cours de la période précédant la réforme des taux d'intérêt de référence et qui énonce des exigences en matière de divulgation liée à la réforme des taux d'intérêt de référence.

Seules les modifications apportées à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, s'appliquent en ce qui nous concerne parce que nous avons choisi de continuer d'appliquer les dispositions de l'IAS 39 portant sur la comptabilité de couverture au moment d'adopter l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

La CIBC a choisi d'adopter les modifications de manière anticipée à compter du 1^{er} novembre 2019 afin de se préparer à d'éventuelles incertitudes en lien avec le calendrier ou le montant des flux de trésorerie fondés sur un taux d'intérêt de référence des éléments couverts ou des instruments de couverture. Les modifications prévoient des allègements qui permettent de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude avant le remplacement des taux de référence actuels par un taux alternatif. Un jugement important est requis pour la détermination des relations de couverture qui sont directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence étant donné que différents territoires font la transition à différents moments et peuvent adopter des approches différentes à la transition.

La *Financial Conduct Authority* du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021. Cette annonce pourrait faire en sorte que les taux LIBOR et autres taux d'intérêt de référence actuels disparaissent complètement ou donnent des résultats différents de ceux dégagés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains taux d'intérêt de référence et d'y contribuer ou pourraient avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Au 1^{er} novembre 2019, le montant notionnel de nos dérivés dans des relations de couverture désignées qui étaient indexées au LIBOR en dollars américains, à l'EURIBOR et au LIBOR en livres sterling dont les échéances vont au-delà du 31 décembre 2021 était de 58 G\$. Nous continuons également à surveiller l'évolution des taux de référence dans les autres territoires qui, eux aussi, continuent à évaluer la réforme des taux d'intérêt de référence.

L'IASB a entrepris des consultations sur la seconde phase du projet de réforme des taux d'intérêt de référence qui traite des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière lorsqu'un taux existant sera remplacé par un autre taux. Nous continuerons de suivre les développements dans ce domaine.

Nous avons déjà instauré un programme de transition à l'échelle de l'entreprise pour évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence et gérer le processus de transition vers des taux de référence alternatifs. Pour plus de précisions sur le programme, se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation du rapport de gestion.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)

La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRIC 23 le 1^{er} novembre 2019. L'IFRIC 23 donne des indications sur la comptabilisation des incertitudes relatives à l'impôt. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés et n'a entraîné aucun changement dans nos méthodes comptables.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2019. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2020.

Note 2. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

| En millions de dollars, au 31 janvier 2020 | Valeur comptable | | | | Total | Juste valeur | Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable |
|---|------------------|-----------------------------------|--------------------|--|------------|--------------|--|
| | Coût amorti | Obligatoirement évalués à la JVRN | Désignés à la JVRN | Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 20 169 \$ | 562 \$ | - \$ | - \$ | 20 731 \$ | 20 731 \$ | - \$ |
| Valeurs mobilières | 21 205 | 62 929 | 477 | 44 738 | 129 349 | 129 572 | 223 |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées | 6 628 | - | - | - | 6 628 | 6 628 | - |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres | 51 720 | 5 556 | - | - | 57 276 | 57 276 | - |
| Prêts | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 209 560 | 18 | - | - | 209 578 | 210 004 | 426 |
| Prêts personnels | 42 410 | - | - | - | 42 410 | 42 438 | 28 |
| Cartes de crédit | 12 162 | - | - | - | 12 162 | 12 162 | - |
| Entreprises et gouvernements | 107 163 | 21 635 | - | - | 128 798 | 128 892 | 94 |
| Dérivés | - | 25 251 | - | - | 25 251 | 25 251 | - |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations | 9 505 | - | - | - | 9 505 | 9 505 | - |
| Autres actifs | 12 482 | - | - | - | 12 482 | 12 482 | - |
| Passifs financiers | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | |
| Particuliers | 180 061 \$ | - \$ | 2 712 \$ | - \$ | 182 773 \$ | 182 759 \$ | (14) \$ |
| Entreprises et gouvernements | 256 607 | - | 8 168 | - | 264 775 | 265 216 | 441 |
| Banques | 11 928 | - | - | - | 11 928 | 11 928 | - |
| Emprunts garantis | 38 132 | - | 291 | - | 38 423 | 38 782 | 359 |
| Dérivés | - | 25 380 | - | - | 25 380 | 25 380 | - |
| Acceptations | 9 568 | - | - | - | 9 568 | 9 568 | - |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert | - | 17 426 | - | - | 17 426 | 17 426 | - |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées | 1 622 | - | - | - | 1 622 | 1 622 | - |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres | 57 140 | - | - | - | 57 140 | 57 140 | - |
| Autres passifs | 12 871 | 112 | 3 | - | 12 986 | 12 986 | - |
| Titres secondaires | 4 695 | - | - | - | 4 695 | 4 979 | 284 |

| En millions de dollars, au 31 octobre 2019 | Valeur comptable | | | | Total | Juste valeur | Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable |
|---|------------------|-----------------------------------|--------------------|--|------------|--------------|--|
| | Coût amorti | Obligatoirement évalués à la JVRN | Désignés à la JVRN | Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 16 720 \$ | 639 \$ | - \$ | - \$ | 17 359 \$ | 17 359 \$ | - \$ |
| Valeurs mobilières | 20 115 | 53 984 | 413 | 46 798 | 121 310 | 121 453 | 143 |
| Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées | 3 664 | - | - | - | 3 664 | 3 664 | - |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres | 50 913 | 5 198 | - | - | 56 111 | 56 111 | - |
| Prêts | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 208 381 | 60 | - | - | 208 441 | 208 693 | 252 |
| Prêts personnels | 43 098 | - | - | - | 43 098 | 43 120 | 22 |
| Cartes de crédit | 12 335 | - | - | - | 12 335 | 12 335 | - |
| Entreprises et gouvernements | 103 885 | 21 182 | - | - | 125 067 | 125 160 | 93 |
| Dérivés | - | 23 895 | - | - | 23 895 | 23 895 | - |
| Engagements de clients en vertu d'acceptations | 9 167 | - | - | - | 9 167 | 9 167 | - |
| Autres actifs | 13 829 | - | - | - | 13 829 | 13 829 | - |
| Passifs financiers | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | |
| Particuliers | 176 340 \$ | - \$ | 1 751 \$ | - \$ | 178 091 \$ | 178 046 \$ | (45) \$ |
| Entreprises et gouvernements | 248 367 | - | 9 135 | - | 257 502 | 257 872 | 370 |
| Banques | 11 224 | - | - | - | 11 224 | 11 224 | - |
| Emprunts garantis | 38 680 | - | 215 | - | 38 895 | 39 223 | 328 |
| Dérivés | - | 25 113 | - | - | 25 113 | 25 113 | - |
| Acceptations | 9 188 | - | - | - | 9 188 | 9 188 | - |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert | - | 15 635 | - | - | 15 635 | 15 635 | - |
| Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées | 1 822 | - | - | - | 1 822 | 1 822 | - |
| Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres | 51 801 | - | - | - | 51 801 | 51 801 | - |
| Autres passifs | 14 066 | 114 | 12 | - | 14 192 | 14 192 | - |
| Titres secondaires | 4 684 | - | - | - | 4 684 | 4 925 | 241 |

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

| En millions de dollars, au | Niveau 1 | | Niveau 2 | | Niveau 3 | | Total 31 janv. 2020 | Total 31 oct. 2019 |
|--|-------------------|-------------------|--|---------------------|--|-----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Cours du marché | | Technique d'évaluation – données observables sur le marché | | Technique d'évaluation – données non observables sur le marché | | | |
| | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | | |
| Actifs financiers | | | | | | | | |
| Dépôts auprès d'autres banques | - \$ | - \$ | 562 \$ | 639 \$ | - \$ | - \$ | 562 \$ | 639 \$ |
| Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par des gouvernements | 3 027 | 2 372 | 21 570 ¹ | 19 306 ¹ | - | - | 24 597 | 21 678 |
| Titres de participation de sociétés | 30 877 | 25 852 | 153 | 684 | 14 | 7 | 31 044 | 26 543 |
| Titres de créance de sociétés | - | - | 4 536 | 3 760 | 23 | 23 | 4 559 | 3 783 |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | - | - | 3 046 ² | 2 220 ² | 160 | 173 | 3 206 | 2 393 |
| | 33 904 | 28 224 | 29 305 | 25 970 | 197 | 203 | 63 406 | 54 397 |
| Prêts obligatoirement évalués à la JVRN | | | | | | | | |
| Entreprises et gouvernements | - | - | 21 129 | 20 351 | 506 | 831 | 21 635 | 21 182 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | - | - | 18 | 60 | - | - | 18 | 60 |
| | - | - | 21 147 | 20 411 | 506 | 831 | 21 653 | 21 242 |
| Titres de créance évalués à la JVAERG | | | | | | | | |
| Titres émis ou garantis par des gouvernements | 5 089 | 2 369 | 30 691 | 35 460 | - | - | 35 780 | 37 829 |
| Titres de créance de sociétés | - | - | 5 700 | 5 621 | 23 | - | 5 723 | 5 621 |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | - | - | 2 621 | 2 746 | - | - | 2 621 | 2 746 |
| | 5 089 | 2 369 | 39 012 | 43 827 | 23 | - | 44 124 | 46 196 |
| Titres de participation évalués à la JVAERG | | | | | | | | |
| Titres de participation de sociétés | 47 | 45 | 284 | 266 | 283 | 291 | 614 | 602 |
| | 47 | 45 | 284 | 266 | 283 | 291 | 614 | 602 |
| Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN | - | - | 5 556 | 5 198 | - | - | 5 556 | 5 198 |
| Dérivés | | | | | | | | |
| De taux d'intérêt | 2 | 4 | 9 525 | 9 086 | 47 | 56 | 9 574 | 9 146 |
| De change | - | - | 8 075 | 8 939 | - | - | 8 075 | 8 939 |
| De crédit | - | - | 2 | 1 | 104 | 104 | 106 | 105 |
| Sur actions | 2 867 | 2 383 | 1 921 | 1 111 | 266 | 252 | 5 054 | 3 746 |
| Sur métaux précieux | - | - | 488 | 356 | - | - | 488 | 356 |
| Autres dérivés sur marchandises | 363 | 383 | 1 591 | 1 220 | - | - | 1 954 | 1 603 |
| | 3 232 | 2 770 | 21 602 | 20 713 | 417 | 412 | 25 251 | 23 895 |
| Total des actifs financiers | 42 272 \$ | 33 408 \$ | 117 468 \$ | 117 024 \$ | 1 426 \$ | 1 737 \$ | 161 166 \$ | 152 169 \$ |
| Passifs financiers | | | | | | | | |
| Dépôts et autres passifs ³ | - \$ | - \$ | (10 639) \$ | (10 626) \$ | (647) \$ | (601) \$ | (11 286) \$ | (11 227) \$ |
| Engagements liés à des valeurs vendues à découvert | (5 474) | (7 258) | (11 952) | (8 377) | - | - | (17 426) | (15 635) |
| | (5 474) | (7 258) | (22 591) | (19 003) | (647) | (601) | (28 712) | (26 862) |
| Dérivés | | | | | | | | |
| De taux d'intérêt | - | - | (8 703) | (8 322) | - | (1) | (8 703) | (8 323) |
| De change | - | - | (8 682) | (10 291) | - | - | (8 682) | (10 291) |
| De crédit | - | - | (17) | (19) | (112) | (112) | (129) | (131) |
| Sur actions | (2 092) | (1 824) | (2 928) | (2 407) | (121) | (155) | (5 141) | (4 386) |
| Sur métaux précieux | - | - | (341) | (212) | - | - | (341) | (212) |
| Autres dérivés sur marchandises | (353) | (300) | (2 031) | (1 470) | - | - | (2 384) | (1 770) |
| | (2 445) | (2 124) | (22 702) | (22 721) | (233) | (268) | (25 380) | (25 113) |
| Total des passifs financiers | (7 919) \$ | (9 382) \$ | (45 293) \$ | (41 724) \$ | (880) \$ | (869) \$ | (54 092) \$ | (51 975) \$ |

1) Comprennent 56 M\$ liés à des valeurs désignées à la JVRN (56 M\$ au 31 octobre 2019).

2) Comprennent 421 M\$ liés à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (357 M\$ au 31 octobre 2019).

3) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 10 535 M\$ (10 458 M\$ au 31 octobre 2019), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 636 M\$ (643 M\$ au 31 octobre 2019), les autres passifs désignés à la JVRN de 3 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2019) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 112 M\$ (114 M\$ au 31 octobre 2019).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu et ces transferts peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, nous avons transféré un montant de 359 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 2 au niveau 1 et un montant de 351 M\$ du niveau 1 au niveau 2, et un montant de 1 737 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2019, un montant de 12 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 1 054 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, et, pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, un montant de néant de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 431 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours des trimestres clos le 31 janvier 2020, le 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, principalement en raison de changements concernant l'observabilité de certaines données liées à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des dérivés incorporés, et une moins grande observabilité des écarts de taux utilisés pour évaluer les titres de créance de sociétés, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | Solde d'ouverture | Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹ | | Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, ⁴ montant net | Transfert au niveau 3 | Transfert du niveau 3 | Achats/Émissions | Ventes/Règlements | Solde de clôture | |
|---|-------------------|---|----------------------------|--|-----------------------|-----------------------|------------------|-------------------|------------------|--|
| | | Réalisé(e)s ² | Latent(e)s ^{2, 3} | | | | | | | |
| 31 janv. 2020 | | | | | | | | | | |
| Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN | | | | | | | | | | |
| Titres de participation de sociétés | 7 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 7 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 14 \$ | |
| Titres de créance de sociétés | 23 | - | - | - | - | - | - | - | 23 | |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 173 | - | - | - | - | - | - | (13) | 160 | |
| Prêts obligatoirement évalués à la JVRN | | | | | | | | | | |
| Entreprises et gouvernements | 831 | - | - | 4 | - | - | - | (329) | 506 | |
| Titres de participation évalués à la JVAERG | | | | | | | | | | |
| Titres de créance de sociétés | - | - | - | 3 | 20 | - | - | - | 23 | |
| Titres de participation évalués à la JVAERG | | | | | | | | | | |
| Titres de participation de sociétés | 291 | - | - | 49 | (7) | - | 10 | (60) | 283 | |
| Dérivés | | | | | | | | | | |
| De taux d'intérêt | 56 | - | 3 | - | - | - | 1 | (13) | 47 | |
| De crédit | 104 | (1) | 1 | - | - | - | - | - | 104 | |
| Sur actions | 252 | - | 12 | - | - | - | 44 | (42) | 266 | |
| Total de l'actif | 1 737 \$ | (1) \$ | 16 \$ | 56 \$ | 20 \$ | - \$ | 55 \$ | (457) \$ | 1 426 \$ | |
| Dépôts et autres passifs⁵ | | | | | | | | | | |
| | (601) \$ | - \$ | (52) \$ | - \$ | (37) \$ | 31 \$ | (102) \$ | 114 \$ | (647) \$ | |
| Dérivés | | | | | | | | | | |
| De taux d'intérêt | (1) | - | (2) | - | - | - | - | 3 | - | |
| De crédit | (112) | 1 | (1) | - | - | - | - | - | (112) | |
| Sur actions | (155) | - | 21 | - | - | - | (10) | 23 | (121) | |
| Total du passif | (869) \$ | 1 \$ | (34) \$ | - \$ | (37) \$ | 31 \$ | (112) \$ | 140 \$ | (880) \$ | |
| 31 oct. 2019 | | | | | | | | | | |
| Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN | | | | | | | | | | |
| Titres de participation de sociétés | 6 \$ | - \$ | 1 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 7 \$ | |
| Titres de créance de sociétés | 23 | - | - | - | - | - | - | - | 23 | |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 201 | - | - | - | - | - | - | (28) | 173 | |
| Prêts obligatoirement évalués à la JVRN | | | | | | | | | | |
| Entreprises et gouvernements | 925 | - | - | (2) | - | - | - | (92) | 831 | |
| Titres de participation évalués à la JVAERG | | | | | | | | | | |
| Titres de participation de sociétés | 287 | - | - | 8 | - | - | 12 | (16) | 291 | |
| Dérivés | | | | | | | | | | |
| De taux d'intérêt | 40 | - | 9 | - | - | - | - | 7 | 56 | |
| De crédit | 104 | - | - | - | - | - | - | - | 104 | |
| Sur actions | 227 | - | 15 | - | - | (1) | 47 | (36) | 252 | |
| Total de l'actif | 1 813 \$ | - \$ | 25 \$ | 6 \$ | - \$ | (1) \$ | 59 \$ | (165) \$ | 1 737 \$ | |
| Dépôts et autres passifs⁵ | | | | | | | | | | |
| | (551) \$ | - \$ | (61) \$ | - \$ | (35) \$ | 58 \$ | (125) \$ | 113 \$ | (601) \$ | |
| Dérivés | | | | | | | | | | |
| De taux d'intérêt | (13) | - | 8 | - | - | - | - | 4 | (1) | |
| De crédit | (113) | - | 1 | - | - | - | - | - | (112) | |
| Sur actions | (140) | - | (10) | - | - | - | (12) | 7 | (155) | |
| Total du passif | (817) \$ | - \$ | (62) \$ | - \$ | (35) \$ | 58 \$ | (137) \$ | 124 \$ | (869) \$ | |
| 31 janv. 2019 | | | | | | | | | | |
| Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN | | | | | | | | | | |
| Titres de participation de sociétés | 6 \$ | - \$ | 1 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 7 \$ | |
| Titres de créance de sociétés | 26 | - | (2) | - | - | - | - | - | 24 | |
| Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires | 319 | - | - | - | - | - | - | (80) | 239 | |
| Prêts obligatoirement évalués à la JVRN | | | | | | | | | | |
| Entreprises et gouvernements | 482 | - | (1) | - | - | - | 506 | (194) | 793 | |
| Titres de participation évalués à la JVAERG | | | | | | | | | | |
| Titres de participation de sociétés | 285 | - | - | 5 | - | - | 12 | (21) | 281 | |
| Dérivés | | | | | | | | | | |
| De crédit | 115 | (1) | (2) | - | - | - | - | - | 112 | |
| Sur actions | 107 | - | 14 | - | - | - | 146 | (3) | 264 | |
| Total de l'actif | 1 340 \$ | (1) \$ | 10 \$ | 5 \$ | - \$ | - \$ | 664 \$ | (298) \$ | 1 720 \$ | |
| Dépôts et autres passifs⁵ | | | | | | | | | | |
| | (423) \$ | - \$ | (6) \$ | - \$ | (19) \$ | 19 \$ | (45) \$ | 13 \$ | (461) \$ | |
| Dérivés | | | | | | | | | | |
| De taux d'intérêt | (109) | - | 102 | - | - | - | - | (17) | (24) | |
| De crédit | (131) | 1 | 2 | - | - | - | - | - | (128) | |
| Sur actions | (119) | - | (22) | - | - | - | (22) | 22 | (141) | |
| Total du passif | (782) \$ | 1 \$ | 76 \$ | - \$ | (19) \$ | 19 \$ | (67) \$ | 18 \$ | (754) \$ | |

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 135 M\$ (135 M\$ au 31 octobre 2019 et 116 M\$ au 31 janvier 2019) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 512 M\$ (466 M\$ au 31 octobre 2019 et 345 M\$ au 31 janvier 2019).

Informations quantitatives sur les données importantes non observables utilisées et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes non observables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 31 janvier 2020, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée non observable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2019.

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 6 M\$, net des couvertures, qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé dans les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (une perte nette de respectivement 33 M\$ et un profit net de 3 M\$ pour les trimestres clos le 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur dont la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 3. Transactions importantes

Vente de FirstCaribbean International Bank Limited

Le 8 novembre 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive visant la vente d'une participation donnant le contrôle dans FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) à GNB Financial Group Limited (GNB). Aux termes de l'entente, GNB se porte acquéreur de 66,73 % des actions en circulation de CIBC FirstCaribbean détenues par la CIBC pour une contrepartie totale d'environ 797 M\$ US, sous réserve d'ajustements de clôture reflétant certaines modifications apportées à la valeur comptable de CIBC FirstCaribbean avant la clôture. La contrepartie totale est composée d'environ 200 M\$ US en espèces et d'un financement garanti consenti par la CIBC pour la partie restante. La CIBC fournira également un financement garanti pour faciliter l'achat d'actions déposées par des actionnaires minoritaires de CIBC FirstCaribbean aux termes de l'offre publique d'achat comme l'exigent les lois régionales sur les valeurs mobilières. Nous prévoyons conserver une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 24,9 % dans CIBC FirstCaribbean après la clôture, qui sera comptabilisée à titre de placements dans des entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence. La transaction est soumise aux approbations réglementaires et devrait se conclure en 2020.

Par suite de cette annonce, les actifs et les passifs de CIBC FirstCaribbean, qui sont comptabilisés dans Siège social et autres, ont été traités comme détenus en vue de la vente et sont évalués à leur valeur comptable totale ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. Compte tenu de l'évaluation découlant de la vente prévue par la CIBC d'une participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean, nous avons auparavant comptabilisé une dépréciation du goodwill de 135 M\$ au quatrième trimestre de 2019. Les précisions sur notre test annuel de dépréciation du goodwill figurent à la note 8 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2019.

L'actif et le passif détenus en vue de la vente de CIBC FirstCaribbean inclus dans notre bilan consolidé intermédiaire sont comme suit :

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 ¹ |
|--|-------------------------------|
| Actif | |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 997 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 1 613 |
| Valeurs mobilières | 3 589 |
| Prêts, nets de la provision ² | 8 218 |
| Goodwill et autres immobilisations incorporelles | 398 |
| Autres actifs ³ | 535 |
| Total de l'actif | 15 350 \$ |
| Passif | |
| Dépôts | 14 153 \$ |
| Autres passifs ³ | 311 |
| Total du passif | 14 464 \$ |

1) Compte non tenu d'un montant à recevoir de 880 M\$ au titre de montants intersociétés.

2) Net de la provision pour pertes sur créances de 282 M\$.

3) Terrains, bâtiments et matériel comprend un actif au titre du droit d'utilisation de 63 M\$ et Autres passifs comprend une obligation locative de 63 M\$.

Les profits de change cumulés découlant de la conversion, nets de couvertures désignées, liés à notre placement dans CIBC FirstCaribbean d'environ 285 M\$ après impôt ont été inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global au 31 janvier 2020. Nos profits de change cumulés découlant de la conversion liés à CIBC FirstCaribbean seront reclassés en résultat à la clôture, et resteront soumis aux variations du taux de change jusqu'à la clôture.

Note 4. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| | Valeur comptable | |
| Titres de créance évalués à la JVAERG | 44 124 \$ | 46 196 \$ |
| Titres de participation évalués à la JVAERG | 614 | 602 |
| Valeurs évaluées au coût amorti ¹ | 21 205 | 20 115 |
| Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN | 63 406 | 54 397 |
| | 129 349 \$ | 121 310 \$ |

1) Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, des titres de créances évalués au coût amorti de 47 M\$ ont été cédés, donnant lieu à des profits réalisés de 2 M\$ (au cours du trimestre clos le 31 octobre 2019, des titres de créances évalués au coût amorti de 110 M\$ ont été cédés peu de temps avant l'échéance, donnant lieu à une perte réalisée de 1 M\$).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | | | | 31 oct. 2019 | | | |
|---|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|
| | Coût amorti ¹ | Profits latents bruts | Pertes latentes brutes | Juste valeur | Coût amorti | Profits latents bruts | Pertes latentes brutes | Juste valeur |
| Valeurs émises ou garanties par : | | | | | | | | |
| Gouvernement du Canada | 7 937 \$ | 14 \$ | (3) \$ | 7 948 \$ | 10 842 \$ | 12 \$ | (3) \$ | 10 851 \$ |
| Autres gouvernements canadiens | 11 746 | 40 | - | 11 786 | 12 252 | 22 | (3) | 12 271 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 10 152 | 33 | (2) | 10 183 | 9 353 | 25 | (7) | 9 371 |
| Gouvernements d'autres pays | 5 840 | 27 | (4) | 5 863 | 5 318 | 25 | (7) | 5 336 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 2 563 | 23 | (5) | 2 581 | 2 688 | 15 | (4) | 2 699 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 40 | - | - | 40 | 47 | - | - | 47 |
| Titres de créance de sociétés | 5 706 | 19 | (2) | 5 723 | 5 608 | 16 | (3) | 5 621 |
| | 43 984 | 156 | (16) | 44 124 | 46 108 | 115 | (27) | 46 196 |
| Titres de participation de sociétés ouvertes ² | 40 | 18 | (10) | 48 | 40 | 15 | (9) | 46 |
| Titres de participation de sociétés fermées | 495 | 93 | (22) | 566 | 493 | 85 | (22) | 556 |
| | 535 | 111 | (32) | 614 | 533 | 100 | (31) | 602 |
| | 44 519 \$ | 267 \$ | (48) \$ | 44 738 \$ | 46 641 \$ | 215 \$ | (58) \$ | 46 798 \$ |

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 22 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2019).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre était de néant (1 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019). Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 29 M\$ ont été reclassés des autres éléments du résultat global en résultats non distribués pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (5 M\$ et 9 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019) dont un montant de néant (gains de 1 M\$ et pertes de 2 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et un montant de 29 M\$ (4 M\$ et 11 M\$, respectivement, pour les trimestres clos les 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019) résultant de remboursements de capital provenant des sociétés en commandite désignés à la JVAERG.

Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 janvier 2020 était de 4 M\$ (2 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019). Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au 31 janvier 2020 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2019 et le 31 janvier 2019).

Provision pour pertes sur créances

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG.

| En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le | | Premier stade | Deuxième stade | Troisième stade | Total |
|--|--|---|--|--|--------------|
| | | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | |
| 31 janv. 2020 | Titres de créance évalués à la JVAERG | | | | |
| | Solde au début de la période | 14 \$ | 3 \$ | 6 \$ | 23 \$ |
| | Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹ | (1) | - | - | (1) |
| | Radiations | - | - | - | - |
| | Change et autres | 1 | (1) | - | - |
| | Solde à la fin de la période | 14 \$ | 2 \$ | 6 \$ | 22 \$ |
| 31 oct. 2019 | Titres de créance évalués à la JVAERG | | | | |
| | Solde au début de la période | 14 \$ | 3 \$ | 6 \$ | 23 \$ |
| | Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹ | - | - | - | - |
| | Radiations | - | - | - | - |
| | Change et autres | - | - | - | - |
| | Solde à la fin de la période | 14 \$ | 3 \$ | 6 \$ | 23 \$ |
| 31 janv. 2019 | Titres de créance évalués à la JVAERG | | | | |
| | Solde au début de la période | 15 \$ | 3 \$ | 5 \$ | 23 \$ |
| | Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹ | - | - | 4 | 4 |
| | Radiations | - | - | (4) | (4) |
| | Change et autres | - | - | - | - |
| | Solde à la fin de la période | 15 \$ | 3 \$ | 5 \$ | 23 \$ |

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 5. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendue :

31 janv.
2020

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le

| | Premier stade | Deuxième stade | Troisième stade | Total |
|---|---|---|---|-----------------|
| | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹ | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | | | | |
| Solde au début de la période | 28 \$ | 43 \$ | 140 \$ | 211 \$ |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | 1 | (3) | (5) | (7) |
| Changements apportés au modèle | (1) | - | - | (1) |
| Réévaluation nette ² | (12) | 7 | 22 | 17 |
| Transferts ² | | | | |
| – aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 12 | (10) | (2) | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (1) | 5 | (4) | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (2) | 2 | - |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | (1) | (3) | 13 | 9 |
| Radiations | - | - | (3) | (3) |
| Recouvrements | - | - | 1 | 1 |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | (5) | (5) |
| Change et autres | 1 | - | - | 1 |
| Solde à la fin de la période | 28 \$ | 40 \$ | 146 \$ | 214 \$ |
| Prêts personnels | | | | |
| Solde au début de la période | 174 \$ | 271 \$ | 128 \$ | 573 \$ |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | 9 | (13) | (3) | (7) |
| Changements apportés au modèle | 11 | (7) | - | 4 |
| Réévaluation nette ² | (71) | 90 | 64 | 83 |
| Transferts ² | | | | |
| – aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 67 | (65) | (2) | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (8) | 11 | (3) | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (19) | 19 | - |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | 8 | (3) | 75 | 80 |
| Radiations | - | - | (100) | (100) |
| Recouvrements | - | - | 20 | 20 |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | (1) | (1) |
| Change et autres | - | - | (1) | (1) |
| Solde à la fin de la période | 182 \$ | 268 \$ | 121 \$ | 571 \$ |
| Cartes de crédit | | | | |
| Solde au début de la période | 145 \$ | 340 \$ | - \$ | 485 \$ |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | - | (17) | - | (17) |
| Changements apportés au modèle | 13 | 5 | - | 18 |
| Réévaluation nette ² | (77) | 156 | 40 | 119 |
| Transferts ² | | | | |
| – aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 87 | (87) | - | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (9) | 9 | - | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (58) | 58 | - |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | 14 | 8 | 98 | 120 |
| Radiations | - | - | (126) | (126) |
| Recouvrements | - | - | 28 | 28 |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | - | - |
| Change et autres | - | (1) | - | (1) |
| Solde à la fin de la période | 159 \$ | 347 \$ | - \$ | 506 \$ |
| Entreprises et gouvernements | | | | |
| Solde au début de la période | 239 \$ | 158 \$ | 378 \$ | 775 \$ |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | 7 | (5) | (5) | (3) |
| Changements apportés au modèle | - | 4 | (1) | 3 |
| Réévaluation nette ² | (29) | 22 | 59 | 52 |
| Transferts ² | | | | |
| – aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 24 | (22) | (2) | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (11) | 12 | (1) | - |
| – aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (8) | 8 | - |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | (9) | 3 | 58 | 52 |
| Radiations | - | - | (40) | (40) |
| Recouvrements | - | - | 3 | 3 |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | (5) | (5) |
| Change et autres | 1 | 2 | (1) | 2 |
| Solde à la fin de la période | 231 \$ | 163 \$ | 393 \$ | 787 \$ |
| Total de la provision pour pertes de crédit attendue⁴ | 600 \$ | 818 \$ | 660 \$ | 2 078 \$ |
| Se compose de ce qui suit : | | | | |
| Prêts | 537 \$ | 753 \$ | 658 \$ | 1 948 \$ |
| Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵ | 63 | 65 | 2 | 130 |

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2020 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

| | Premier stade | | | Deuxième stade | | | Troisième stade | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|-------|
| | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹ | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹ | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs | Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹ | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | | | | | | | | | | |
| Solde au début de la période | 30 \$ | 42 \$ | 147 \$ | 219 \$ | 27 \$ | 44 \$ | 143 \$ | 214 \$ | | |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | 1 | (3) | (7) | (9) | 1 | (4) | (8) | (11) | | |
| Changements apportés au modèle | - | - | (5) | (5) | - | - | - | - | | |
| Réévaluation nette ² | (12) | 7 | 27 | 22 | (11) | 11 | 29 | 29 | | |
| Transferts ² | | | | | | | | | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 10 | (8) | (2) | - | 11 | (7) | (4) | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (1) | 7 | (6) | - | - | 5 | (5) | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (2) | 2 | - | - | (1) | 1 | - | | |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | (2) | 1 | 9 | 8 | 1 | 4 | 13 | 18 | | |
| Radiations | - | - | (11) | (11) | - | - | (5) | (5) | | |
| Recouvrements | - | - | 1 | 1 | - | - | 1 | 1 | | |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | (8) | (8) | - | - | (3) | (3) | | |
| Change et autres | - | - | 2 | 2 | - | (2) | - | (1) | | |
| Solde à la fin de la période | 28 \$ | 43 \$ | 140 \$ | 211 \$ | 29 \$ | 46 \$ | 149 \$ | 224 \$ | | |
| Prêts personnels | | | | | | | | | | |
| Solde au début de la période | 171 \$ | 254 \$ | 117 \$ | 542 \$ | 190 \$ | 199 \$ | 109 \$ | 498 \$ | | |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | 13 | (12) | - | 1 | 10 | (13) | - | (3) | | |
| Changements apportés au modèle | 1 | - | 1 | 2 | 1 | - | 1 | 2 | | |
| Réévaluation nette ² | (51) | 85 | 86 | 120 | (54) | 89 | 72 | 107 | | |
| Transferts ² | | | | | | | | | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 48 | (47) | (1) | - | 49 | (48) | (1) | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (8) | 10 | (2) | - | (14) | 18 | (4) | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (19) | 19 | - | - | (19) | 19 | - | | |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | 3 | 17 | 103 | 123 | (8) | 27 | 87 | 106 | | |
| Radiations | - | - | (107) | (107) | - | - | (96) | (96) | | |
| Recouvrements | - | - | 15 | 15 | - | - | 17 | 17 | | |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | (2) | (2) | - | - | (1) | (1) | | |
| Change et autres | - | - | 2 | 2 | - | - | 1 | 1 | | |
| Solde à la fin de la période | 174 \$ | 271 \$ | 128 \$ | 573 \$ | 182 \$ | 226 \$ | 117 \$ | 525 \$ | | |
| Cartes de crédit | | | | | | | | | | |
| Solde au début de la période | 144 \$ | 325 \$ | - \$ | 469 \$ | 102 \$ | 370 \$ | - \$ | 472 \$ | | |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | - | (16) | - | (16) | - | (12) | - | (12) | | |
| Changements apportés au modèle | - | - | - | - | 1 | - | - | 1 | | |
| Réévaluation nette ² | (57) | 142 | 47 | 132 | (48) | 101 | 49 | 102 | | |
| Transferts ² | | | | | | | | | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 69 | (69) | - | - | 57 | (57) | - | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (11) | 11 | - | - | (10) | 10 | - | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (53) | 53 | - | - | (45) | 45 | - | | |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | 1 | 15 | 100 | 116 | - | (3) | 94 | 91 | | |
| Radiations | - | - | (129) | (129) | - | - | (125) | (125) | | |
| Recouvrements | - | - | 29 | 29 | - | - | 31 | 31 | | |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | - | - | - | - | - | - | | |
| Change et autres | - | - | - | - | 1 | 2 | - | 3 | | |
| Solde à la fin de la période | 145 \$ | 340 \$ | - \$ | 485 \$ | 103 \$ | 369 \$ | - \$ | 472 \$ | | |
| Entreprises et gouvernements | | | | | | | | | | |
| Solde au début de la période | 228 \$ | 133 \$ | 299 \$ | 660 \$ | 180 \$ | 147 \$ | 230 \$ | 557 \$ | | |
| Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations | 8 | (3) | (5) | - | 6 | (5) | (7) | (6) | | |
| Changements apportés au modèle | (3) | (2) | - | (5) | - | - | 1 | 1 | | |
| Réévaluation nette ² | (4) | 40 | 124 | 160 | 16 | 15 | 97 | 128 | | |
| Transferts ² | | | | | | | | | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir | 17 | (13) | (4) | - | 15 | (14) | (1) | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs | (7) | 8 | (1) | - | (2) | 3 | (1) | - | | |
| - aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés | - | (4) | 4 | - | - | (12) | 12 | - | | |
| Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³ | 11 | 26 | 118 | 155 | 35 | (13) | 101 | 123 | | |
| Radiations | - | - | (35) | (35) | - | - | (48) | (48) | | |
| Recouvrements | - | - | 3 | 3 | - | - | 1 | 1 | | |
| Produits d'intérêts sur prêts douteux | - | - | (5) | (5) | - | - | (2) | (2) | | |
| Change et autres | - | (1) | (2) | (3) | (3) | - | (4) | (7) | | |
| Solde à la fin de la période | 239 \$ | 158 \$ | 378 \$ | 775 \$ | 212 \$ | 134 \$ | 278 \$ | 624 \$ | | |
| Total de la provision pour pertes de crédit attendue⁴ | 586 \$ | 812 \$ | 646 \$ | 2 044 \$ | 526 \$ | 775 \$ | 544 \$ | 1 845 \$ | | |
| Se compose de ce qui suit : | | | | | | | | | | |
| Prêts | 526 \$ | 745 \$ | 644 \$ | 1 915 \$ | 470 \$ | 721 \$ | 524 \$ | 1 715 \$ | | |
| Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵ | 60 | 67 | 2 | 129 | 56 | 54 | 20 | 130 | | |

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 octobre 2019 et au 31 janvier 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de notre probabilité de défaut (PD) ponctuelle pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches de PD utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC, se reporter à la section Risque de crédit du Rapport annuel 2019.

Prêts¹

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | | | | 31 oct. 2019 | | | |
|---|-------------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|
| | Premier stade | Deuxième stade | Troisième ^{2,3} stade | Total | Premier stade | Deuxième stade | Troisième ^{2,3} stade | Total |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | | | | | | | | |
| – Exceptionnellement faible | 144 133 \$ | - \$ | - \$ | 144 133 \$ | 142 260 \$ | - \$ | - \$ | 142 260 \$ |
| – Très faible | 38 153 | 51 | - | 38 204 | 37 140 | - | - | 37 140 |
| – Bas | 15 892 | 843 | - | 16 735 | 17 315 | 1 010 | - | 18 325 |
| – Moyen | 1 122 | 5 137 | - | 6 259 | 1 207 | 5 312 | - | 6 519 |
| – Haut | 7 | 1 156 | - | 1 163 | 11 | 1 162 | - | 1 173 |
| – Défaut | - | - | 635 | 635 | - | - | 597 | 597 |
| – Non noté | 2 263 | 241 | 159 | 2 663 | 2 251 | 233 | 154 | 2 638 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{4,5} | 201 570 | 7 428 | 794 | 209 792 | 200 184 | 7 717 | 751 | 208 652 |
| Provision pour pertes de crédit attendues | 28 | 40 | 146 | 214 | 28 | 43 | 140 | 211 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net | 201 542 | 7 388 | 648 | 209 578 | 200 156 | 7 674 | 611 | 208 441 |
| Prêts personnels | | | | | | | | |
| – Exceptionnellement faible | 22 116 | - | - | 22 116 | 24 258 | - | - | 24 258 |
| – Très faible | 3 566 | 15 | - | 3 581 | 4 321 | 1 353 | - | 5 674 |
| – Bas | 8 547 | 1 745 | - | 10 292 | 4 955 | 1 582 | - | 6 537 |
| – Moyen | 3 322 | 1 754 | - | 5 076 | 3 703 | 1 611 | - | 5 314 |
| – Haut | 332 | 626 | - | 958 | 302 | 613 | - | 915 |
| – Défaut | - | - | 161 | 161 | - | - | 164 | 164 |
| – Non noté | 707 | 29 | 40 | 776 | 720 | 29 | 40 | 789 |
| Prêts personnels, montant brut ⁵ | 38 590 | 4 169 | 201 | 42 960 | 38 259 | 5 188 | 204 | 43 651 |
| Provision pour pertes de crédit attendues | 167 | 262 | 121 | 550 | 160 | 265 | 128 | 553 |
| Prêts personnels, montant net | 38 423 | 3 907 | 80 | 42 410 | 38 099 | 4 923 | 76 | 43 098 |
| Cartes de crédit | | | | | | | | |
| – Exceptionnellement faible | 2 928 | 1 | - | 2 929 | 3 015 | - | - | 3 015 |
| – Très faible | 1 140 | 81 | - | 1 221 | 1 142 | 83 | - | 1 225 |
| – Bas | 5 616 | 267 | - | 5 883 | 5 619 | 274 | - | 5 893 |
| – Moyen | 1 332 | 524 | - | 1 856 | 1 344 | 565 | - | 1 909 |
| – Haut | 10 | 540 | - | 550 | 10 | 538 | - | 548 |
| – Défaut | - | - | - | - | - | - | - | - |
| – Non noté | 158 | 8 | - | 166 | 158 | 7 | - | 165 |
| Cartes de crédit, montant brut | 11 184 | 1 421 | - | 12 605 | 11 288 | 1 467 | - | 12 755 |
| Provision pour pertes de crédit attendues | 140 | 303 | - | 443 | 129 | 291 | - | 420 |
| Cartes de crédit, montant net | 11 044 | 1 118 | - | 12 162 | 11 159 | 1 176 | - | 12 335 |
| Entreprises et gouvernements | | | | | | | | |
| – De première qualité | 50 428 | 301 | - | 50 729 | 46 800 | 251 | - | 47 051 |
| – De qualité inférieure | 81 361 | 3 321 | - | 84 682 | 80 780 | 3 443 | - | 84 223 |
| – Liste de surveillance | 498 | 1 577 | - | 2 075 | 374 | 1 575 | - | 1 949 |
| – Défaut | - | - | 873 | 873 | - | - | 866 | 866 |
| – Non noté | 597 | 54 | 34 | 685 | 752 | 79 | 45 | 876 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{4,6} | 132 884 | 5 253 | 907 | 139 044 | 128 706 | 5 348 | 911 | 134 965 |
| Provision pour pertes de crédit attendues | 202 | 148 | 391 | 741 | 209 | 146 | 376 | 731 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net | 132 682 | 5 105 | 516 | 138 303 | 128 497 | 5 202 | 535 | 134 234 |
| Total des prêts, montant net | 383 691 \$ | 17 518 \$ | 1 244 \$ | 402 453 \$ | 377 911 \$ | 18 975 \$ | 1 222 \$ | 398 108 \$ |

1) Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 janvier 2020. En outre, le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 22 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2019) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

2) Comprend les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Ne comprend pas les biens saisis de 26 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2019) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

4) Comprendent 18 M\$ (60 M\$ au 31 octobre 2019) de prêts hypothécaires à l'habitation et 21 635 M\$ (21 182 M\$ au 31 octobre 2019) de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

5) Les cotes de notation du risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

6) Comprendent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 9 505 M\$ (9 167 M\$ au 31 octobre 2019).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | | | | 31 oct. 2019 | | | |
|--|------------------|-------------------|--------------------|------------|------------------|-------------------|--------------------|------------|
| | Premier stade | Deuxième stade | Troisième stade | Total | Premier stade | Deuxième stade | Troisième stade | Total |
| Détail | | | | | | | | |
| – Exceptionnellement faible | 109 427 | \$ 133 | \$ - | \$ 109 560 | 106 696 | \$ 120 | \$ - | \$ 106 816 |
| – Très faible | 6 401 | 298 | - | 6 699 | 7 341 | 1 126 | - | 8 467 |
| – Bas | 11 824 | 962 | - | 12 786 | 10 974 | 1 357 | - | 12 331 |
| – Moyen | 1 734 | 943 | - | 2 677 | 1 737 | 752 | - | 2 489 |
| – Haut | 260 | 464 | - | 724 | 255 | 495 | - | 750 |
| – Défaut | - | - | 13 | 13 | - | - | 19 | 19 |
| – Non noté | 403 | 21 | - | 424 | 397 | 32 | - | 429 |
| Prêts de détail, montant brut | 130 049 | 2 821 | 13 | 132 883 | 127 400 | 3 882 | 19 | 131 301 |
| Provision pour pertes de crédit attendues | 34 | 50 | - | 84 | 30 | 55 | - | 85 |
| Prêts de détail, montant net | 130 015 | 2 771 | 13 | 132 799 | 127 370 | 3 827 | 19 | 131 216 |
| Entreprises et gouvernements | | | | | | | | |
| – De première qualité | 85 987 | 300 | - | 86 287 | 78 906 | 296 | - | 79 202 |
| – De qualité inférieure | 49 269 | 903 | - | 50 172 | 52 379 | 1 282 | - | 53 661 |
| – Liste de surveillance | 58 | 548 | - | 606 | 65 | 575 | - | 640 |
| – Défaut | - | - | 68 | 68 | - | - | 69 | 69 |
| – Non noté | 550 | 50 | - | 600 | 688 | 60 | - | 748 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut | 135 864 | 1 801 | 68 | 137 733 | 132 038 | 2 213 | 69 | 134 320 |
| Provision pour pertes de crédit attendues | 29 | 15 | 2 | 46 | 30 | 12 | 2 | 44 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net | 135 835 | 1 786 | 66 | 137 687 | 132 008 | 2 201 | 67 | 134 276 |
| Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net | 265 850 | \$ 4 557 | \$ 79 | \$ 270 486 | \$ 259 378 | \$ 6 028 | \$ 86 | \$ 265 492 |

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

| En millions de dollars, au | 31 janv. 2020 | | | 31 oct. 2019 | |
|------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|-----------------|-------|
| | Moins de 31 jours | De 31 à 90 jours | Plus de 90 jours | Total | Total |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 2 547 | \$ 862 | \$ - | \$ 3 409 | 3 470 |
| Particuliers | 734 | 229 | - | 963 | 948 |
| Cartes de crédit | 524 | 196 | 106 | 826 | 838 |
| Entreprises et gouvernements | 729 | 143 | - | 872 | 732 |
| | 4 534 | \$ 1 430 | \$ 106 | \$ 6 070 | 5 988 |

Note 6. Dépôts^{1, 2}

| En millions de dollars, au | | | | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|--|-------------------|-------------------|
| | Payables à vue ³ | Payables sur préavis ⁴ | Payables à terme fixe ^{5, 6} | Total | Total |
| Particuliers | 12 717 | \$ 112 075 | \$ 57 981 | \$ 182 773 | \$ 178 091 |
| Entreprises et gouvernements ⁷ | 61 753 | 62 303 | 140 719 | 264 775 | 257 502 |
| Banques | 5 284 | 248 | 6 396 | 11 928 | 11 224 |
| Emprunts garantis ⁸ | - | - | 38 423 | 38 423 | 38 895 |
| | 79 754 | \$ 174 626 | \$ 243 519 | \$ 497 899 | \$ 485 712 |
| Se compose de ce qui suit : | | | | | |
| Détenus au coût amorti | | | | 487 364 | \$ 475 254 |
| Désignés à leur juste valeur | | | | 10 535 | 10 458 |
| | | | | 497 899 | \$ 485 712 |
| Composition du total des dépôts : ⁹ | | | | | |
| Dépôts non productifs d'intérêts | | | | | |
| Établissements canadiens | | | | 51 233 | \$ 51 880 |
| Établissements américains | | | | 8 491 | 7 876 |
| Établissements à l'étranger | | | | 5 138 | 4 647 |
| Dépôts productifs d'intérêts | | | | | |
| Établissements canadiens | | | | 356 397 | 344 756 |
| Établissements américains | | | | 54 652 | 56 844 |
| Établissements à l'étranger | | | | 21 988 | 19 709 |
| | | | | 497 899 | \$ 485 712 |

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 164,0 G\$ (152,8 G\$ au 31 octobre 2019) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 27,5 G\$ (30,0 G\$ au 31 octobre 2019).

2) Nets de billets acquis de 3 263 M\$ (2 930 M\$ au 31 octobre 2019).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 13 344 M\$ (8 985 M\$ au 31 octobre 2019) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances (Canada). Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC en actions ordinaires dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 302 M\$ (302 M\$ au 31 octobre 2019) au titre de billets émis à la Fiducie de capital CIBC.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur l'emplacement géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 7. Capital-actions

Actions ordinaires

| En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | | 31 janv. 2019 | |
|---|---------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------|------------------|
| | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant | Nombre d'actions | Montant |
| Solde au début de la période | 445 341 675 | 13 591 \$ | 445 436 602 | 13 525 \$ | 442 826 380 | 13 243 \$ |
| Émission en vertu de ce qui suit : | | | | | | |
| Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres ¹ | 474 948 | 51 | 160 930 | 15 | 127 790 | 14 |
| Régime d'investissement à l'intention des actionnaires | 334 004 | 36 | 456 184 | 51 | 524 183 | 57 |
| Régime d'achat d'actions par les employés | 324 279 | 36 | 293 730 | 31 | 299 646 | 33 |
| | 446 474 906 | 13 714 | 446 347 446 | 13 622 | 443 777 999 | 13 347 |
| Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation | (1 497 800) | (46) | (1 000 000) | (30) | - | - |
| Actions autodétenues | 4 427 | 1 | (5 771) | (1) | 24 264 | 3 |
| Solde à la fin de la période ² | 444 981 533 | 13 669 \$ | 445 341 675 | 13 591 \$ | 443 802 263 | 13 350 \$ |

1) Comprennent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

2) Compte non tenu d'un nombre d'actions subalternes de néant au 31 janvier 2020 (néant au 31 octobre 2019 et 60 532 au 31 janvier 2019).

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2019, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2020. Au cours du trimestre, nous avons racheté et annulé 1 497 800 actions ordinaires aux termes de l'offre actuelle à un cours moyen de 110,40 \$ pour un total de 165 M\$.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (FPUNV) (actions de série 42) le 31 janvier 2020. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 42 n'a été émise et toutes les actions de série 41 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 41 a été rajusté à 3,909 % et les dividendes que déclare le conseil d'administration de la CIBC seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2020.

Fonds propres réglementaires et ratios de levier

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

| En millions de dollars, au | | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 |
|---|-----|------------------|-----------------|
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | | 28 407 \$ | 27 707 \$ |
| Fonds propres de première catégorie | A | 31 551 | 30 851 |
| Total des fonds propres | | 36 570 | 35 854 |
| Total de l'actif pondéré en fonction du risque | | 252 099 | 239 863 |
| Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | | 11,3 % | 11,6 % |
| Ratio des fonds propres de première catégorie | | 12,5 % | 12,9 % |
| Ratio du total des fonds propres | | 14,5 % | 15,0 % |
| Expositions du ratio de levier | B | 738 476 \$ | 714 343 \$ |
| Ratio de levier | A/B | 4,3 % | 4,3 % |

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujétié à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF s'attend actuellement à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure de 2,0 % (la réserve pour stabilité intérieure sera portée à 2,25 % à compter du 30 avril 2020). Les ratios cibles et toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont donc respectivement de 10,0 %, 11,5 % et 13,5 % pour les BISN. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

Note 8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|---|------------------|-----------------|------------------------|---|-----------------|------------------|
| | | | | | | |
| | | | Régimes de retraite | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | | |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 68 \$ | 55 \$ | 55 \$ | 3 \$ | 3 \$ | 3 \$ |
| Coûts des services passés ¹ | (32) | - | - | (1) | - | - |
| (Produits nets) charges nettes d'intérêts | (3) | (5) | (4) | 5 | 6 | 6 |
| Prestations spéciales de cessation d'emploi ¹ | 9 | - | - | - | - | - |
| Frais d'administration liés aux régimes | 2 | 1 | 1 | - | - | - |
| Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net | 44 \$ | 51 \$ | 52 \$ | 7 \$ | 9 \$ | 9 \$ |

1) Montants pris en compte dans les charges de restructuration comptabilisées au premier trimestre de 2020. Pour plus de précisions, se reporter à la note 11.

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Régimes à cotisations définies | 9 \$ | 7 \$ | 8 \$ |
| Régimes de retraite d'État ¹ | 35 | 29 | 27 |
| Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies | 44 \$ | 36 \$ | 35 \$ |

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|---|------------------|-----------------|------------------|------------------------|---|------------------|
| | | | | Régimes de retraite | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | |
| Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies | (428) \$ | (93) \$ | (371) \$ | (29) \$ | (4) \$ | (26) \$ |
| Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes | 315 | 112 | 220 | - | - | - |
| Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts | 1 | (5) | - | - | - | - |
| Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global | (112) \$ | 14 \$ | (151) \$ | (29) \$ | (4) \$ | (26) \$ |

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 9. Impôt sur le résultat

Réforme fiscale américaine

La *Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis (réforme fiscale américaine) a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à compter de 2018 et introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment un impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. En décembre 2018 et 2019, l'Internal Revenue Service a publié un projet de règlement et sa version définitive pour la mise en œuvre de certains aspects de la réforme fiscale américaine y compris le BEAT. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce règlement sur ses activités aux États-Unis.

Enron

Au cours des années précédentes, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte du remboursement d'intérêts imposable au Canada ainsi que de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la « déduction aux États-Unis »). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Déduction pour dividendes reçus

Au cours des années précédentes, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 800 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2014 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En février 2020, l'ARC a proposé de réclamer un montant d'impôt supplémentaire de 315 M\$ pour l'année d'imposition 2015. Les dividendes qui étaient visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Note 10. Résultat par action

| En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | 31 oct. 2019 | 31 janv. 2019 |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Résultat de base par action | | | |
| Résultat net applicable aux actionnaires | 1 205 \$ | 1 185 \$ | 1 178 \$ |
| Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées | 31 | 32 | 23 |
| Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires | 1 174 \$ | 1 153 \$ | 1 155 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 445 248 | 445 357 | 443 033 |
| Résultat de base par action | 2,64 \$ | 2,59 \$ | 2,61 \$ |
| Résultat dilué par action | | | |
| Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires | 1 174 \$ | 1 153 \$ | 1 155 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | 445 248 | 445 357 | 443 033 |
| Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers) | 639 | 611 | 784 |
| Ajouter : actions subalternes et contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers) | 144 | 424 | 484 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers) | 446 031 | 446 392 | 444 301 |
| Résultat dilué par action | 2,63 \$ | 2,58 \$ | 2,60 \$ |

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 2 382 904 options en cours (2 526 448 pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et 2 107 454 pour le trimestre clos le 31 janvier 2019) à un prix d'exercice moyen pondéré de 114,21 \$ (113,74 \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et 114,58 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2019) pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 11. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur

de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2019 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,1 G\$ au 31 janvier 2020. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 janvier 2020 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2019 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2019 :

- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : Les requêtes en jugement sommaire ont été entendues en décembre 2019. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé de prêts hypothécaires* : En janvier 2020, le tribunal a accueilli la requête en autorisation d'appel de la CIBC et d'Hypothèques CIBC inc. dans *Haroch*.
- *Recours collectifs relatifs aux renseignements personnels des clients de Simplii* : La motion en certification du recours collectif dans *Bannister* qui devait être entendue en décembre 2019 a été reportée.
- *Frayce v. BMO Investorline Inc, et al.* : En janvier 2020, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre Services Investisseurs CIBC inc. et plusieurs autres courtiers. Il est allégué que les défendeurs n'auraient pas dû recevoir ni accepter de commissions de suivi pour des services et conseils sur des fonds communs de placement achetés par l'intermédiaire de leurs courtiers exécutants respectifs. Le recours est intenté au nom de toutes les personnes qui ont acheté des parts de fonds mutuels par l'intermédiaire de courtiers exécutants appartenant à un ou plusieurs des défendeurs, et des dommages-intérêts compensatoires et exemplaires d'un montant non précisé sont réclamés.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2019, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2019.

Restructuration

Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 339 M\$ dans Siège social et autres relativement aux efforts soutenus visant à transformer la structure de coûts et à simplifier les activités de la Banque. Les charges sont essentiellement liées à des indemnités de départ et aux coûts connexes et ont été comptabilisées dans les Charges autres que d'intérêts – Salaires et avantages du personnel. Ce montant représente notre meilleure estimation au 31 janvier 2020 du montant qui sera ultimement versé.

Note 12. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | 31 janv. 2020 | | 31 oct. 2019 | | 31 janv. 2019 | |
|---|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| | Produits d'intérêts | Charges d'intérêts | Produits d'intérêts | Charges d'intérêts | Produits d'intérêts | Charges d'intérêts |
| Évaluation au coût amorti ^{1,2} | 4 435 \$ | 2 326 \$ | 4 561 \$ | 2 393 \$ | 4 433 \$ | 2 451 \$ |
| Titres de créance évalués à la JVAERG ¹ | 240 | s. o. | 246 | s. o. | 237 | s. o. |
| Divers ³ | 507 | 95 | 470 | 83 | 454 | 77 |
| Total | 5 182 \$ | 2 421 \$ | 5 277 \$ | 2 476 \$ | 5 124 \$ | 2 528 \$ |

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend, depuis le 1^{er} novembre 2019, les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

Note 13. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des solutions de services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie et opérations, Gestion du risque, Culture et marque, Finance et Trésorerie, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Modifications apportées à nos secteurs d'activités

Les modifications suivantes ont été apportées au cours du premier trimestre de 2020 :

- Nous avons modifié notre façon de répartir le capital entre les unités d'exploitation stratégique. Auparavant, nous employions un modèle de capital économique pour attribuer le capital aux unités d'exploitation stratégique. Depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est réparti entre les unités d'exploitation stratégique sur la base du montant des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités.
- La méthode de fixation des prix de transfert utilisée par le groupe Trésorerie a été améliorée pour être adaptée aux modifications apportées à notre méthode de répartition du capital susmentionnées. En parallèle, nous avons également apporté d'autres mises à jour et améliorations à la méthode de fixation des prix de transfert des fonds ainsi que des mises à jour mineures à certaines des méthodes de répartition.

Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications. Les montants des périodes précédentes ont été révisés en conséquence. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

Répartition aux unités d'exploitation

Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont en général imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers des unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique sur le plan des produits. Conformément aux modifications mentionnées précédemment dans la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité, le coût de financement établi en fonction du marché prend en compte les coûts inhérents au maintien de fonds propres réglementaires suffisants à l'appui des exigences propres à nos activités, y compris le coût des actions privilégiées. Lorsque les risques de taux d'intérêt et de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'un transfert à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres, à l'exception de ceux de certaines activités de trésorerie de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, présentés dans cette unité d'exploitation stratégique. Le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts et à le jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Comme il a été mentionné dans la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité, depuis le 1^{er} novembre 2019, le capital est attribué aux unités d'exploitation stratégique sur la base du montant estimé des fonds propres réglementaires requis pour soutenir leurs activités. Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de transfert afin de nous assurer qu'elles tiennent compte de l'évolution du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Ce modèle s'appuie sur certaines estimations et de méthodes de répartition dans le traitement des paiements internes entre les secteurs d'activité relatifs aux commissions de vente, de renouvellement et de suivi pour faciliter la préparation de l'information financière sectorielle. Périodiquement, les taux des commissions de vente, de renouvellement et de suivi versés aux segments de clients pour certains produits et services sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts engagées par nos groupes fonctionnels sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés.

Nous comptabilisons une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux (troisième stade) et sur prêts productifs (premier et deuxième stades) dans les unités d'exploitation stratégique respectives.

| En millions de dollars, pour les trois mois clos le | | Services bancaires personnels et PME, région du Canada | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada | Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis | Marchés des capitaux | Siège social et autres | Total Banque CIBC |
|---|---|--|--|---|----------------------|------------------------|-------------------|
| 31 janv. 2020 | Produits nets d'intérêts ¹ | 1 618 \$ | 315 \$ | 348 \$ | 384 \$ | 96 \$ | 2 761 \$ |
| | Produits autres que d'intérêts ² | 596 | 740 | 159 | 487 | 112 | 2 094 |
| | Total des produits¹ | 2 214 | 1 055 | 507 | 871 | 208 | 4 855 |
| | Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | 215 | 35 | 15 | (10) | 6 | 261 |
| | Amortissement et perte de valeur ³ | 57 | 7 | 32 | 3 | 147 | 246 |
| | Charges autres que d'intérêts | 1 102 | 554 | 267 | 416 | 480 | 2 819 |
| | Résultat (perte) avant impôt sur le résultat | 840 | 459 | 193 | 462 | (425) | 1 529 |
| | Impôt sur le résultat ¹ | 223 | 123 | 24 | 127 | (180) | 317 |
| | Résultat net (perte nette) | 617 \$ | 336 \$ | 169 \$ | 335 \$ | (245) \$ | 1 212 \$ |
| | Résultat net (perte nette) applicable aux : | | | | | | |
| | Participations ne donnant pas le contrôle | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 7 \$ | 7 \$ |
| | Actionnaires | 617 | 336 | 169 | 335 | (252) | 1 205 |
| | Actif moyen⁴ | 260 661 \$ | 65 257 \$ | 51 609 \$ | 203 972 \$ | 98 032 \$ | 679 531 \$ |
| 31 oct. 2019 ⁵ | Produits nets d'intérêts ¹ | 1 631 \$ | 304 \$ | 342 \$ | 362 \$ | 162 \$ | 2 801 \$ |
| | Produits autres que d'intérêts ² | 594 | 722 | 160 | 378 | 117 | 1 971 |
| | Total des produits¹ | 2 225 | 1 026 | 502 | 740 | 279 | 4 772 |
| | Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | 255 | 80 | 17 | 45 | 5 | 402 |
| | Amortissement et perte de valeur ³ | 24 | 2 | 28 | 1 | 257 | 312 |
| | Charges autres que d'intérêts | 1 132 | 528 | 258 | 385 | 223 | 2 526 |
| | Résultat (perte) avant impôt sur le résultat | 814 | 416 | 199 | 309 | (206) | 1 532 |
| | Impôt sur le résultat ¹ | 213 | 111 | 20 | 79 | (84) | 339 |
| | Résultat net (perte nette) | 601 \$ | 305 \$ | 179 \$ | 230 \$ | (122) \$ | 1 193 \$ |
| | Résultat net (perte nette) applicable aux : | | | | | | |
| | Participations ne donnant pas le contrôle | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 8 \$ | 8 \$ |
| | Actionnaires | 601 | 305 | 179 | 230 | (130) | 1 185 |
| | Actif moyen⁴ | 259 393 \$ | 64 694 \$ | 49 891 \$ | 189 111 \$ | 92 882 \$ | 655 971 \$ |
| 31 janv. 2019 ⁵ | Produits nets d'intérêts ¹ | 1 563 \$ | 313 \$ | 345 \$ | 292 \$ | 83 \$ | 2 596 \$ |
| | Produits autres que d'intérêts ² | 601 | 671 | 134 | 420 | 143 | 1 969 |
| | Total des produits¹ | 2 164 | 984 | 479 | 712 | 226 | 4 565 |
| | Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances | 208 | 43 | 16 | 66 | 5 | 338 |
| | Amortissement et perte de valeur ³ | 23 | 1 | 27 | 2 | 118 | 171 |
| | Charges autres que d'intérêts | 1 304 | 513 | 247 | 366 | 159 | 2 589 |
| | Résultat (perte) avant impôt sur le résultat | 629 | 427 | 189 | 278 | (56) | 1 467 |
| | Impôt sur le résultat ¹ | 167 | 114 | 21 | 72 | (89) | 285 |
| | Résultat net (perte nette) | 462 \$ | 313 \$ | 168 \$ | 206 \$ | 33 \$ | 1 182 \$ |
| | Résultat net (perte nette) applicable aux : | | | | | | |
| | Participations ne donnant pas le contrôle | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 4 \$ | 4 \$ |
| | Actionnaires | 462 | 313 | 168 | 206 | 29 | 1 178 |
| | Actif moyen⁴ | 259 817 \$ | 60 189 \$ | 46 710 \$ | 176 567 \$ | 77 316 \$ | 620 599 \$ |

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de respectivement néant et 49 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 (néant et 48 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 octobre 2019 et néant et 41 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 janvier 2019), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations des périodes précédentes ont été révisées. Pour plus de précisions, se reporter à la section Modifications apportées à nos secteurs d'activité.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743 ou par courriel, à l'adresse investorrelations@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les états financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le premier trimestre aura lieu le mercredi 26 février 2020, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 877 395-0279, code d'accès 7008374#; pour la conférence en anglais, composez le 416 406-0743 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 1028175#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 26 mars 2020. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 5205284#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 1705729#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la Banque CIBC aura lieu le mercredi 26 février 2020, à 8 h 00 (HE) en anglais et en français. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 8 avril 2020, à 8 h 30 (heure avancée des Rocheuses) à Edmonton, en Alberta.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de CTAP de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

| Date | Régime d'options d'achat d'actions | Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions |
|-------------------------------|------------------------------------|--|
| 1 ^{er} novembre 2019 | 112,43 \$ | |
| 2 décembre 2019 | 115,39 \$ | |
| 2 janvier 2020 | 108,90 \$ | |
| 28 janvier 2020 | | 108,67 \$ |

